



Examen à Mi-Parcours du projet

Numéro d'identification FAO - GCP/BDI/037/LDF

Numéro d'identification GEF - 8010

**Réhabilitation des paysages naturels et adaptation au
changement climatique dans les provinces de Bujumbura
et Bujumbura Mairie à travers l'approche Champs Ecoles
des Producteurs**

Rapport Final

Examen à mi-parcours menée le 3 Août 2022

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Bujumbura BURUNDI

Décembre 2022

TABLE DES MATIERES

i. Résumé Exécutif.....	4
ii. Acronymes et abréviations	13
1. Introduction.....	14
2. Antécédents et contexte d'émergence du projet.....	19
3. Théorie de changement descriptive du projet	21
4. Principales observations et questions de l'ExMP	28
4.1. Cohérence et pertinence du projet à la conception	28
4.2. Efficacité d'exécution du projet	36
4.3. Efficience dans l'exécution	49
4.4. Facteurs affectant la performance.....	51
4.5. Durabilité (*).....	59
4.6. Priorités transversales, garanties environnementales et sociales (GES) du projet.....	63
5. Conclusions et recommandations	70
5.1. Conclusions	70
5.2. Recommandations.....	73
6. Enseignements tirés de l'expérience	79
Appendices	80
A. Termes de référence de la mission	80
B. Cadre Logique du projet pendant la revue à mi parcours.....	82
C. Proposition de reformulation de certains compartiments de la théorie de changement du projet (à titre facultatif)	90
D. révision budgétaire du projet GCP/BDI/037/LDF	92
E. Liste des personnes interviewées.....	93
F. Liste des documents examinés.....	95
G. Agenda de la mission de revue à mi-parcours.....	96
H. Questionnaire utilisé.....	97

Liste des Figures

Figure 1. Carte des sites du projet.....	22
Figure 2: Appréciation des maillons critiques de la chaîne des résultats du projet par les parties prenantes	29
Figure 6: Efficacité de progression vers les Résultats globaux du projet	39
Figure 7: Appréciation du niveau d'efficacité dans l'exécution de la composante 1 du projet	40
Figure 8: Appréciation du niveau d'efficacité des interventions de la composante 2	43
Figure 9: Appréciation du niveau d'efficacité des interventions de la composante 3	45

Figure 10: Appréciation du niveau d'efficacité des interventions de la composante 4	46
Figure 5: Poids des domaines de résultat du projet dans la planification budgétaire	48
Figure 13: Appréciation de la durabilité du projet par les partenaires limitrophes structurels	61
Figure 3 : Niveau d'implication comparé des femmes par commune dans les activités CEP	64
Figure 4: Prévalence des technologies ACC transférées ou suggérées par le projet dans les CEP	65

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Partenariats et co-financements prévus par le projet	16
Tableau 2: Principales localités ciblées pour la mise en œuvre du projet	16
Tableau 3 : catégories d'acteurs cibles des investigations	17
Tableau 4: Principales parties prenantes du projet	26
Tableau 5: Proposition d'indicateurs de résultats	32
Tableau 6 : Matrice d'identification et d'Analyse des domaines de risques et stratégies d'atténuation correspondantes lors de la formulation du projet	33
Tableau 7: Appréciation des niveaux globaux de réalisation atteints	36
Tableau 8: Etat d'exécution financière du projet	49
Tableau 9: Bilans financiers et techniques du projet	49
Tableau 10 Comités de Piologe organisés	52
Tableau 11: Etat d'effectivité des outils et techniques prévus pour soutenir la gestion du projet	55
Tableau 12: Principaux accords de partenariats signés pour la mise en œuvre du projet	56
Tableau 13: Situation d'exécution des activités de S&E prévus	58
Tableau 14 : situation d'ensemble de la durabilité du projet	62
Tableau 15 : Situation d'ensemble de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience du projet	66
Tableau 16 :Synthèse des recommandations	76

i. Résumé Exécutif

Titre du projet	Projet de « Réhabilitation des paysages naturels et adaptation au changement climatique dans les provinces de Bujumbura et Bujumbura Mairie à travers l'approche Champs Ecoles des Producteurs »		
GCP/BDI/040/GFF			
Code de projet (Référence)	631094	GEF ID	8010
Livrables de l'examen à mi-parcours	<ul style="list-style-type: none"> - Livrable 1 : Rapport initial - Livrable 2 : Observations et Conclusions initiales - Livrable 3 : Première mouture du rapport - Livrable 4 : Rapport final 		
Pays :	Burundi		
Région :	Afrique		
Domaine Focale GEF du projet :	Adaptation au Changement Climatique		
Objectif de développement :	Le projet a pour objectif d'améliorer la résilience des communautés agro-sylvo-pastorales, et en particulier de la population de Bujumbura et Bujumbura Mayor, aux effets de la variabilité climatique et du changement climatique.		
Résultats Attendus :	<p>Résultat 1.1 : Des capacités institutionnelles d'adaptation au changement climatiques intégrées dans les politiques et stratégies nationales renforcées ;</p> <p>Résultat 2.1 : Des agroécosystèmes résilients au Changement climatique dans le bassin du Lac Tanganyika renforcés par l'adoption des bonnes pratiques de gestion durables des terres :</p> <p>(i) Des moyens d'existences résilients au changement climatique sont adoptés par les communautés de la zone du projet et</p> <p>(ii) des mécanismes de suivi-évaluation du projet en place.</p>		
Domaine d'intervention	Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)		
Objectif spécifique	<p>Résultat 1.1. Renforcer les capacités institutionnelles et techniques pour l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les politiques, stratégies et plans,</p> <p>Résultat 2.1. Renforcer la résilience climatique des agroécosystèmes du bassin du Lac Tanganyika,</p> <p>Résultat 2.2 Les risques climatiques sont atténués grâce à des outils d'aide à la décision et à la gestion durable des paysages</p> <p>Résultat 3.1. Améliorer les moyens de subsistance des communautés en renforçant et en diversifiant les chaînes de valeur Rurales et</p> <p>Résultat 4.1. La mise en œuvre du projet basée sur la gestion axée sur les résultats et l'application des leçons apprises du projet dans les opérations futures sont facilitées</p>		
Agence de mise en œuvre	FAO		
Partenaires d'exécution :	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement, l'Agriculture et de l'Elevage - (DGA, DGE, DGMAYA, BPEAE Bujumbura, IGEBU, OBPE & ISABU) 		
Membres de l'équipe d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Drissa SOULAMA, Consultant International chef de mission - Adrien NITUNZE, Consultant National, expert associé 		

Remerciements	L'équipe d'évaluation à mi-parcours, remercie, la FAO Burundi et les autres partenaires d'exécution : Ministère de l'Environnement, l'Agriculture et de l'Elevage (DGA, DGE, DGMAVA, BPEAE Bujumbura, IGEBU, OBPE & ISABU) de tutelle et leurs démembrés au niveau central et régional qui ont créé les conditions propices aux travaux de l'évaluation à mi-parcours. Nos remerciements vont également à l'endroit des autorités régionales et les autres parties prenantes qui nous ont accueillies pendant le processus. Nous remercions tous les partenaires et bénéficiaires du projet qui se sont prêtés aux différentes entretiens.
---------------	--

ii.1. Chronologie du projet

Titre du Projet :		Projet de « Réhabilitation des paysages naturels et adaptation au changement climatique dans les provinces de Bujumbura et Bujumbura Mairie à travers l'approche Champs Ecoles des Producteurs » -GCP/BDI/037/LDF			
Identification		Chronologie			
ID du projet	631094	Approbation de la note conceptuelle	20 Avril 2017		
Région :	Afrique	Approbation du projet	15 Août 2018		
Pays :	Burundi	Date d'entrée en vigueur :	Théorique	01-01-2019	
			Effective	18-12 2019	
Domaine focal GEF	Adaptation au Changement Climatique	Date de l'atelier de lancement	18 Décembre, 2019		
Objectifs Stratégiques(cycle 6 du FEM- Domaines prioritaires LDCF/SCCF	(i) CCA-1 réduire la vulnérabilité des populations des moyens d'existences, des ressources physiques et des systèmes naturels aux effets néfastes des changements climatiques; (ii) CCA-2 : Renforcer les capacités institutionnelles et techniques pour une adaptation efficace au changement climatique	Accord Gouvernement et la FAO	2 Mai 2019		
		Date de recrutement du Personnel	Coordonnateur	13/12/2019	
			Expert CEP	01-04- 2020 01-03 2021	
			Expert CV	01-10-2020	
	Expert SE				
Agence de mise en œuvre	FAO	Date de la revue à mi-parcours	15 Juillet-15 Septembre 2022		
Partenaires participant au Projet :	- Ministère de l'Environnement, l'Agriculture et de l'Elevage (DGA, DGE, DGMAVA, BPEAE Bujumbura, IGEBU, OBPE & ISABU)	Date de clôture (Prévisionnelle) :	31-Décembre-2022		
Financement du projet					
Subvention FEM LDCF		5,877,397			
Co-financement (partenaires)		Co-financement prévu		Co-financement réalisé A mi-parcours	

MINEAGRIE	7,265,141	-
PNSADR-IM	6,166,859	-
PRDAIGL	4,068,000	-
Total cofinancements	17,500,000	-

i.1. Introduction

Sur la base de l'expérience technique de plusieurs projets de terrain appuyés par le FEM et le FIDA, la FAO a formulé en collaboration avec le Gouvernement de Burundi et l'Appui du GEF, le Projet de Réhabilitation des Paysages naturels et d'Adaptation au Changement Climatique dans la région de Mumirwa dans les provinces de Bujumbura et Bujumbura Mairie à travers l'Approche Champ Ecole des Producteurs ». Le projet est financé par le fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à hauteur de USD 5,877,397 et des cofinancements attendus de USD 17 500 000. D'une durée initiale de 48 mois, il est implémenté et exécuté par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture au Burundi (FAO) en partenariat avec le Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage (MINEAGRIE). Il intervient dans 15 collines appartenant à 4 communes de la province de Bujumbura, et dans 3 communes de Bujumbura Mairie.

L'objectif de développement de ce projet est le suivant : Améliorer la résilience des communautés agro-sylvo-pastorales, et en particulier celle des populations des provinces de Bujumbura et Bujumbura Mairie, aux effets de la variabilité du climat et du changement climatique

L'objectif global du projet est le suivant : Lutter contre les causes profondes de la dégradation des paysages due au changement climatique et aux utilisations non durables des terres par la réhabilitation des terres dégradées et l'adaptation des systèmes intégrés de gestion de l'agriculture et des ressources naturelles au changement climatique dans les provinces de Bujumbura et Bujumbura Mairie. Les 4 composantes du projet sont les suivantes : (i) Renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les politiques, stratégies et plans, (ii) Renforcement de la résilience climatique des agroécosystèmes du bassin du Lac Tanganyika, (iii) Amélioration des moyens de subsistance des communautés en renforçant et en diversifiant les chaînes de valeur Rurales et (iv) Suivi du projet et diffusion des résultats du projet.

i.2. Principales observations

Aux termes de cette revue à mi-parcours, il ressort des investigations et des analyses menées, que des efforts multiples ont été consentis par les partenaires de mise en œuvre pour aligner leurs interventions sur les résultats escomptés.

Ainsi, après un démarrage tardif lié à la mobilisation des équipes d'exécution, l'amorce de la mise en œuvre a été ralentie par la crise sanitaire à COVID 19. Ce n'est qu'à mi-parcours que le projet amorce, la phase de pleine exploitation très critique pour la réalisation des activités et la livraison des services attendus. **Nonobstant ces difficultés l'essentiel des services du projet pourraient être livrés moyennant une prolongation de dix-huit mois.**

Constatacion 1. Pertinence

La formulation du projet s'est appuyée sur de nombreux acquis antérieurs de la coopération entre la Contrepartie Nationale, la FAO et le FEM. Les activités retenues s'inscrivent dans la longue expérience de la FAO et de ses partenaires, développée avec l'appui du FEM. Le projet occupe une niche excellente (i) de consolidation des acquis pour les initiatives d'adaptation au changement climatique passées s'appuyant sur l'approche CEP ; (ii) de synergie et de complémentarité avec les initiatives connexes en cours pour lesquelles, des approches innovantes développées par le projet comme l'approche basée sur les écosystèmes, l'approche gestion intégrée des ressources naturelles et l'approche agro biodiversité, sont une plus-value. Néanmoins la théorie de changement du projet a été trop ambitieuse en fixant les bornes des cibles des changements attendus : 300 CEP sont énormes à opérationnaliser pour un projet de 4 ans d'où la nécessité de revoir cette cible à la baisse. 150 CEP opérationnalisés c'est déjà très raisonnable au regard des approches innovantes prévues pour accompagner les communautés et groupements de producteurs

Constatacion 2. Efficacité

Des Champs Ecoles de Producteur ont émergé au niveau des deux provinces de mise en œuvre (Composante 2 ; Résultat 2.1 ; Extrait 2.1.2 ; Extrait 2.1.3) :

- 300 CEP déjà créés regroupés en deux lots 150 CEP réparti sur 15 collines (10 CEP/colline).
- Trois saisons agricoles déjà couvertes par les CEP : une saison A (septembre 2021-Janvier 2022) saison B (Février- juin 2022), Saison maraichère C (Juillet Aout 2022).
- 4 superviseurs et 75 facilitateurs des groupes Champs Ecoles des Producteurs (CEP) formés et équipés en techniques et pratique d'adaptation au changement climatique et gestion intégrée des ressources naturelles
- 30 CEP de la Mairie de Bujumbura ont été formés en techniques de production du haricot et des semences maraichères sur le tas et/ou autour des champs et dotés d'intrants/semences et de fournitures diverses (10.750 kg de semences de haricot bio-fortifiés et 65 kg de semences maraichères)
- Nombreuses formations ont été dispensées à l'endroits des CEP à la base sur les itinéraires techniques, les changements climatiques : au moins 1 session de formation par semaine, par CEP et par facilitateur en vue de renforcer l'apprentissage des meilleures pratiques culturelles.

Des stratégies de développement et de renforcement des chaînes de valeur identifiées et une Cartographie des acteurs des chaînes de valeur Maïs, du haricot et du Manioc a été établie (Composante 3. ; Résultat 3.1 ; Extrait 3.1.1)

- Un modèle conceptuel de la structuration des filières a été établi : groupement pré-coopératif constitué de 10 CEP disposant chacun d'un bureau de 3 membres (Président, secrétaire et Trésorier), d'une Assemblée Générale, d'un comité exécutif de six personnes et d'un comité de surveillance de trois personnes. Les deux organes ont un mandat de trois ans renouvelables
- Vingt-quatre (24) activités pilotes ont été identifiées de manière participative à raison de 6 activités par commune (hangars de stockage, unités de transformation-moulins, myciculture, apiculture, repeuplement du cheptel porcin et foyers améliorés).
- 14.575 kg de semences de qualité de maïs ont été octroyés aux bénéficiaires des provinces Bujumbura et Bujumbura Mairie au cours des saisons 2021 A et 2022A, 20 000Kg de semences de haricot ont été diffusés en Saison 2022B et 315 kg de

semences maraîchères ont été également octroyés par le projet en Saison 2022 C pour renforcer les chaînes de valeur par l'amélioration et la diversification de la production.

La base des connaissances sur les ressources naturelles a été étoffée en vue de renforcer les capacités de mise en œuvre des priorités d'ACC de la PNCC et de la SNPACC au niveau local, régional et national (Composante 1, Résultat 1.1 Extrait 1.1)

- Cartographie de l'utilisations des terres et des changements d'affectation des terres dans la province de Bujumbura effectuée en utilisant une approche intégrée des paysages (l'outil Collect Earth et analyse SAIKU)
- Réhabilitation de 2 000 ha de paysages dégradés dont 1 700 ha de petits exploitants et 300 ha de boisements communaux

Un cadre de mesure de la performance définissant les rôles, les responsabilités, les indicateurs et la fréquence de la compilation des données pour évaluer la performance du projet est amorcé (Composante 4. Résultat 4.1, Extrait 4.1.1)

- Une matrice de S&E a été élaborée et est à finaliser, les TdR ont été préparés pour la réalisation de l'étude CPLCC
- Les sessions du Comité de Pilotage sont régulièrement tenues notamment pour examiner les rapports d'avancement du projet (RAP)

Constatations 3. Efficience

A moins de six mois de la fin du projet (lors du démarrage de cet ExMP), le niveau d'exécution physique du projet est à peine de 25% et le niveau de consommation et d'engagement budgétaire atteint à peine 32%. Ce qui est en cause c'est le temps pour mobiliser le personnel de gestion du projet : la mise en place de l'équipe a accusé un retard de plus de deux ans. La réactivité de la chaîne de formulation, d'ordonnancement et d'approbation des requêtes d'achat et contractualisation des services du projet est défailante : le processus de recrutement des consultants internationaux pour la formation en ACC et en CEP dure depuis 2 ans.

Constatations 4. Facteurs affectant la performance

L'unité gestion du Projet n'a pas été étoffée conformément aux positions prévues par le document de projet (Expert en Chaînes de Valeur en Octobre 2020, Expert CEP en Avril 2021 (juste pour 3 mois et 17 jours), l'Expert CEP à temps plein est entré en fonction le 1^{er} Septembre 2022. Jusque-là les positions de l'Expert en Suivi & Evaluation et du Responsable Administratif et Financier ne sont pas pourvues. Les recrutements tardifs du personnel national et des positions de personnels non encore pourvus à mi-parcours se justifient par la crise sanitaire à COVID 19 et les mesures barrières qu'elle a engendré et qui ont complexifié les procédures et rallongé les délais de recrutement des experts internationaux. Les conventions de partenariat ou des contrats de prestation tardent à être concrétisés aux niveaux prévus par le document de projet. Les soutiens attendus de la FAO (BH, FTP et FLO) et du Gouvernement du Burundi n'ont pas été conséquents au regard des facteurs évoqués et des insuffisances constatées au niveau de l'équipe de gestion du projet. Les outils et mécanismes de suivi-évaluation à la base ont été activés de façon partielle. L'ensemble de ces contraintes internes et externes ont ralenti la célérité d'exécution du projet. Le plan de rattrapage élaboré avec la participation de

L'équipe de supervision à Rome représente une bonne dynamique des partenaires et de l'équipe de projet dans ce sens.

En termes d'implication des parties prenantes, les intervenants à la base considérés comme des partenaires de 2^{ème} ordre doivent être davantage pris en compte. Les leviers de leur implication doivent être impérativement activés (les contrats avec la DPEAE, la convention avec UNIPROBA en faveur de la prise en compte de la communauté Batwa, l'organisation et la tenue régulières de Cadres Locaux de Dialogue impliquant les communautés à la base)

Constatations 5. Priorités transversales, garanties environnementales et sociales (GES)

Le projet a ciblé les groupes vulnérables (femmes, jeunes) à travers des activités et approches visant l'équilibre et l'équité du genre : l'égalité des genres est la mieux abordée notamment : (i) à travers une matrice de suivi évaluation ou 1/5 des 35 indicateurs de produits et d'effets répertoriés, soit Sept (7) sont sensibles au genre ; (ii) mais aussi dans la mise en œuvre ou le niveau d'engagement des femmes notamment dans les activités des CEP est évalué à 40% alors que la cible était de 30%. A contrario, la prise en compte de la communauté autochtone des Batwa, considéré comme un groupe socio ethnique marginalisé dans le pays et sur les sites du projet, ne s'est pas véritablement opérationnalisée malgré leur CLIP à travers l'UNIPROBA qui a valu leur participation à l'atelier de lancement.

A travers les approches innovantes promues (AESA, ABE, GIRN, Agro biodiversité), dont le niveau de connaissance ou d'appropriation par les représentants des CEP sous l'impulsion du projet est estimé à 25%, il apparait que le projet a un caractère environnemental et intégré très développé qui se structure autour de l'approche CEP.

Constatation 6 : La Durabilité

Les facteurs de la durabilité ont été identifiés et pris en compte de manière satisfaisante. Les innovations proposées aux producteurs sont agencées dans l'approche AESA dont l'opérationnalisation suit une logique d'expérimentation participative et d'apprentissage. Par ailleurs l'ancrage institutionnel prévu par le projet est un gage de durabilité et d'acquisition des acquis. Avec la supervision d'ensemble forte du MINEAGRIE le projet est bien intégré dans les dispositifs gouvernementaux de planification et de mise en œuvre de l'approche CEP et de changement climatique. Par ailleurs, les entités participant au CDP à partir des représentants qui jouent le rôle d'agent de coordination pour le projet dans leurs organismes respectifs. Les CLD représentent une bonne logique d'ancrage du projet à la base à travers les centres de coordination locaux.

ii.4. Conclusion

A ce stade, l'appréciation des résultats sur une base quantitative occulterait les importantes mesures développées pour rattraper le retard accusé. Par ailleurs, les dispositions prises par les différents intervenants au regard de leur responsabilité, augurent d'une efficacité de progression qui laisse entrevoir les domaines de succès potentiels. Ainsi, au regard des rapports de suivi, et des constats issus des échanges avec les parties prenantes, une mise en œuvre a été amorcée au niveau de chaque composante du projet.

Conclusion 1 : Le projet est d'une Pertinence très satisfaisante (TS)

Le projet s'aligne de façon excellente sur les priorités nationales et les enjeux nationaux d'adaptation au changement climatique, à cet égard il est cohérent et Pertinence. L'identification du projet GCP/BDI/037/LDF a été complète et exhaustive. Les activités inscrites au projet restent toujours pertinentes, et leur réalisation est aussi inclusive en mettant en collaboration les bénéficiaires directs (à travers les CEP) et les institutions (par le biais du comité de pilotage et de l'administration communale et provinciale.

Conclusion 2 : L'efficacité de mise en œuvre est insatisfaisante (IS)

La mise en œuvre du projet fait ressortir un très faible taux de réalisation des activités (28-30%). Cette situation s'explique par le fait que le démarrage du projet a connu un retard de près de deux ; cela a été accentué par les mesures barrières liées à la pandémie du COVID 19. Les capacités de résilience de l'équipe du projet n'ont pas été à la hauteur des enjeux. Face à une série de contraintes qui a pesé sur la mise en œuvre du projet, la coordination aurait pu s'inspirer de l'expérience de mise en œuvre du projet similaire GCP/BDI/040/GFF en cours lui aussi exécuté par la FAO.

Conclusion 3 : L'Effizienz dans l'exécution est critique et Insatisfaisante (IS)

Moins de 42% des apports budgétaires effectifs ont été consommés sur les trois premières années d'exécution du projet ; 58 % du budget doit être consommé le reste du temps imparti à la mise en œuvre (moins de Six mois) ; Sur la même période restante 55% des activités du projet qui n'ont été qu'amorçées devront être conduites à leur terme alors 33% des activités n'ont même pas encore été amorcée. Les leviers pour diligenter le processus de passation des marchés et la gestion des commandes de certains matériels sont à rechercher dans la qualité des requêtes d'achat formulées par la coordination du projet.

Conclusion 4. Les Facteurs affectant la performance ont été considérés de façon peu satisfaisante (MS)

La mobilisation des équipes d'exécution du projet s'est traduite par des recrutements tardifs du personnel national avec des positions de personnels qui ont été certes pourvues à mi-parcours mais ont connu une instabilité ; cette situation se justifie par des départs inopinés et des cas de maladie parmi le personnel national du projet. Par ailleurs la crise sanitaire à COVID 19 et les mesures barrières qu'elle a engendré ont complexifié les procédures et rallongé les délais de recrutement des experts internationaux. Les conventions de partenariat ou des contrats de prestation tardent à être concrétisés aux niveaux prévus par le document de projet ; les contrats avec OBPE, ISABU, UNIPROBA, doivent être diligentés. Les aptitudes de communication institutionnelle doivent être renforcées pour faire face au besoin de mobilisation des parties prenantes.

Les niveaux d'approbation des demandes d'approvisionnement au niveau du bureau de la FAO au Burundi et du siège de la FAO à Rome comportent une lourdeur administrative et engendrent des retards incommensurables dans les acquisitions d'intrants et autres matériels nécessaires pour les activités du projet. Cependant le problème de fond se situe au niveau de la qualité des demandes des approvisionnements de la dimension temporelle.

Conclusion 5 : Les Priorités transversales, garanties environnementales et sociales (GES) ont été prise en compte de manière satisfaisante dans le projet (S)

Le projet offre de bonnes garanties environnementales et sociales (GES) au regard de la prévalence des technologies à caractère environnemental transférées ou en cours d'adoption sous tutelle du projet est évalué en moyenne de 25%. Les femmes ont un niveau de représentativité estimée à 40% dans les activités des CEP. L'équipe d'examen à mi-parcours encourage les partenaires du projet à poursuivre dans ce sens.

Conclusion 6 : la Durabilité du projet est moyennement probable (MP)

L'appropriation socioéconomique notamment au niveau des sites des CEP a été bien appréhée par l'implication des populations à la base. Par contre les partenariats et procédures contractualisés avec le MINEAGRIE conformément aux préconisations du document de projet, n'ont pas pu être encore concrétisées ce qui va constituer un poids pour la durabilité institutionnelle.

i.3. Recommandations

Au regard des résultats observés, il est important de prévoir pour la suite du projet :

- **Une prolongation de 18 mois pour permettre au projet de livrer l'essentiel des services attendus ainsi que leur capitalisation et leur rétrocession aux partenaires d'appropriation des résultats.**
- Cette prolongation nécessite que les partenaires de mise en œuvre travaillent en amont sur les recommandations indiquées dans le tableau ci-dessous

No.	Recommandation	Responsable
Pertinence et importance stratégique		
A1	Adopter la formulation plus détaillée des résultats proposés dans le cadre logique en se référant à la proposition faite en annexes	UCP
A2	Renforcer l'activation et la valorisation des outils de démonstration des évidences sur les acquis du projet (Plan d'achat, Tableaux de bord. Examen de la mise en œuvre, etc.)	UCP avec l'appui du FTP
A3	Renforcer l'implication des femmes dans les activités de projets dans la commune de Ntahangwa	UCP avec l'appui du FTP
A5	Prévoir une formation des producteurs à l'utilisation sécurisée des pesticides comme une mesure alternative et en même temps une activité du projet	UCP avec l'appui du FTP
Efficacité		
B1	Assurer la mobilisation des compétences et les capacités techniques et managériales complémentaires nécessaires (S&E et assistant administratif à temps plein) pour améliorer l'efficacité de mise en œuvre du projet	FAOBI
B1	Diligenter le recrutement du personnel complémentaire (Consultant et Experts d'appui) pour l'exécution technique et financière des activités en cours et celles non encore amorcées au regard du temps consacré	FAO BI
Efficienc		
C1	Améliorer la performance de la chaîne de formulation, d'ordonnancement et d'approbation des approvisionnements pour exécuter dans les délais les tâches planifiées	UCP FAOBI, FTP
Facteur affectant la performance		

D1	Responsabiliser le comité de pilotage pour la mobilisation des cofinancements prévus et dus essentiellement par le gouvernement de Burundi à travers les projets du MINEAGRIE	FAOBI et MINEAGRIE
D2	Accélérer la contractualisation et l'exécution des services planifiés du projet et renforcer le suivi des dossiers de contrats et conventions en instance avec les partenaires de mise en œuvre (OBPE, ISABU, etc. et Organisation à la base (UNIPROBA)	UCP MINEAGRIE FAOBI
D3	Parachever le processus de recrutement d'un l'assistant technique pour appuyer la coordination du projet	FAOBI
	S'assurer que les compétences mobilisées sont en adéquation avec les besoins de mise en œuvre en prenant les décisions d'encouragement et de révocation découlant des outils de contrôle de performance du personnel du projet	FAOBI
D4	Faciliter et animer une synergie managériale soutenue entre l'équipes des experts du projet GCP/BDI/037/LDF et celles des experts du projet GCP/BDI/040/GFF qui a relevé des défis similaires	FAOBI UC FEM FAO
Mesures visant à prolonger les objectifs du projet et/ou mettre à l'échelle ses résultats		
E1	Proroger les délais d'exécution du projet Pour une période de 18 mois	UC FEM FAO

ii.6. Grille de notation

1 Suivi et évaluation	Notation	2. Agence d'exécution	Notation
Conception du suivi et évaluation à l'entrée	3(S)	Qualité de la mise en œuvre	2(S)
Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation	2(MS)	Qualité de l'exécution : agence d'exécution	2(S)
Qualité globale du suivi et de l'évaluation	2(MS)	Qualité globale de la mise en œuvre et de l'exécution	2(S)
3 Évaluation des résultats	Notation	4 Durabilité¹	Notation
Pertinence	4(TS)	Ressources financières :	2(MP)
Efficacité	1 (IS)	Sociopolitique :	2(MP)
Efficience	1 (IS)	Cadre institutionnel et gouvernance :	2(MP)
Note globale de la réalisation du projet	2(MS)	Environnemental :	4(P)
		Probabilité globale de la durabilité :	3(MP)

Système de notation GEF - (S) : Satisfaisant ; (MS) : Modérément Satisfaisant ; (TS) : Très Satisfaisant ; (IS) : Insatisfaisant ; (MI) : Modérément Insatisfaisant ; Très Insatisfaisant (TI)

Système de notation GEF pour la durabilité : Probable (P) Modérément probable (MP) Relativement improbable (RI) Improbable (I) Impossible à évaluer (IE)

Barème de Notation: 4 Très satisfaisant 3 Satisfaisant 2 Modérément Satisfaisant 1 Insatisfaisant

¹ A mi-parcours au passage de la mission de la revue, les conditions d'une véritable analyse de la durabilité n'étaient pas réunies. Néanmoins des annotations ont été proposées sur la base des constats sommaires

ii. Acronymes et abréviations

ACC	Adaptation au Changement Climatique
ADIC	Association pour le développement intégré des communautés
AIC	Agriculture Intelligente face au Climat
AMAT	Adaptation Monitoring and Assessment Tool
CEP	Champs Ecoles des Producteurs
CLD	Comité local de développement
CMSMF	Centre de Multiplication des Semences Maraîchères et Fruitières
DGA	Direction générale de l'agriculture
DGE	Direction générale de l'élevage
DGMAVA	Direction générale de la mobilisation pour l'auto-développement et
ExMP	Examen à Mi-Parcours
FAO(Burundi)	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GCP	Groupe de concertation et de proposition
GIRN	Gestion Intégrée des Ressources Naturelles
HCB	Help Channel Burundi
IGEBU	Institut géographique du Burundi
INECN	Institut national pour l'environnement et la conservation de la
ISABU	Institut des sciences agronomiques du Burundi
LDF	Local Development Framework
MINEAE	Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage
MINITER	Ministère de l'intérieur et de la formation patriotique
OAP	Organisation d'appui à l'autopromotion
OBPE	Office Burundais pour la Protection de l'Environnement
Oc	Organisation Communautaire
ONG	Organisation Non Gouvernemental
OSC	Organisation de la Société Civile
PNCC	Politique Nationale de Changement Climatique
PNCC	Politique nationale sur le changement climatique
SNPACC	Stratégie Nationale et Plan d'Action sur le Changement Climatique
UCP	Unité de Coordination de Projet
STD	Service Technique Déconcentré
TDR	Termes de Référence

1. Introduction

1.1. Finalité et portée de l'Examen à mi-parcours

■ Enjeux de l'évaluation à mi-parcours

L'évaluation est essentielle pour planifier, concevoir et mettre en œuvre les politiques et les interventions du FEM ainsi que pour renforcer la transparence et la capacité de satisfaire à l'obligation de rendre compte. Dans le contexte économique et politique actuel, la FAO et son partenaire financier qu'est le FEM se doivent plus encore de garantir et de démontrer que le FEM et les fonds prévus sont utilisés de manière économique, efficiente et efficace. Pour que les approches envisagées correspondent aux préoccupations de développement durable connexes aux ressources en eau, il est primordial de promouvoir les options de suivi et évaluation qui favorisent la performance, et valorise des expériences issues des pratiques.

Conformément au dispositif de suivi évaluation du projet une évaluation à mi-parcours est envisagée à l'issue de deux années de mise en œuvre des activités. L'évaluation à mi-parcours analyse également les conditions de poursuite des financements prévisionnels.

La pertinence de cette revue à mi-parcours se justifie aussi par la nécessité de s'assurer de la cohérence du projet par rapport aux priorités nationales du pays de mise en œuvre telles que reflétées par leurs documents de politiques et stratégies et les documents sectoriels des ministères de tutelle.

Cette mission d'évaluation à mi-parcours trouve enfin sa pertinence dans la nécessité de s'assurer de l'adéquation de la réponse apportée aux besoins initiaux. A cet égard, l'évaluation à mi-parcours s'est appuyée sur toutes les sources pertinentes d'information, fondée sur les faits.

■ Champ d'application

Cet examen à mi-parcours sera mené conformément aux directives, règles et procédures de la FAO, du FEM et des autres partenaires techniques et financiers du PROJET -GCP/BDI/037/LDF. Il a été passé en revue toutes les sources secondaires et primaires pertinentes d'information, jugées utiles et mises à disposition par l'équipe et les partenaires de mise œuvre du projet pour que cet examen à mi-parcours soit fondé sur les faits.

Plus spécifiquement, l'examen à mi-parcours s'est employé à apprécier :

- **La pertinence du Projet**, la mesure dans laquelle les activités planifiées correspondent aux priorités et politiques des partenaires, des pays bénéficiaires et des bailleurs de fonds
- **L'efficacité du Projet**, la mesure dans laquelle l'initiative est en train d'atteindre, son objectif, compte tenu des produits attendus.
- **L'efficience du projet**, le rapport entre les produits – qualitatifs et quantitatifs – et les ressources, la mesure dans laquelle, le projet utilise les ressources de façon économe pour atteindre les résultats souhaités, l'efficacité du projet à moindre coût ;
- **La durabilité des résultats du projet** : la mesure dans laquelle une utilisation continue de ses résultats peut être assurée après l'achèvement du projet
- **Les facteurs affectant la performance** : la manière dont l'environnement interne et externe du projet influence la mise en œuvre et l'atteindre de ses objectifs

La logique d'investigation adoptée par l'équipe d'évaluation a permis plus largement de s'étaler sur les modalités et le niveau d'exécution à travers :

- **L'examen des principales contraintes pouvant entraver l'évolution du projet vers l'atteinte des cibles et orienter conséquemment l'exécution, sur la base d'une analyse optionnelle des alternatives et des opportunités.**

- Des recommandations face aux difficultés rencontrées et des mesures de mitigation au regard des menaces et risques initialement non identifiés ou ayant émergés le long de la mise en œuvre.

1.2. Objectifs de l'évaluation à mi-parcours

■ Contexte et Justification

Le projet de « Réhabilitation des paysages naturels et adaptation au changement climatique dans les provinces de Bujumbura et Bujumbura Mairie à travers l'approche Champs Ecoles des Producteurs ». Il intervient dans 15 collines appartenant à 4 communes de la province de Bujumbura, et dans 3 communes de Bujumbura Mairie. L'objectif global est de « s'attaquer aux causes profondes de la dégradation des paysages due au changement climatique et aux utilisations non durables des terres en réhabilitant les terres dégradées et en adaptant les systèmes intégrés d'agriculture et de ressources naturelles au changement climatique dans les provinces de Bujumbura et de Bujumbura Mairie ». Conformément au dispositif de suivi évaluation du projet une évaluation à mi-parcours est envisagée à l'issue de deux années de mise en œuvre des activités. La présente assistance doit être menée de façon à satisfaire à ce besoin.

Lancé en Mars 2019, pour une durée de 4 ans, le projet amorce, la deuxième moitié du temps de mis en œuvre tel qu'estimé selon le calendrier prévisionnel d'exécution. Au regard des pratiques et procédures en vigueur au sein du FEM (principale institution de financement du projet), de la FAO (agence d'exécution) et des autres parties prenantes (ou exécutantes) une revue à mi-parcours apparaît très indiquée.

■ Objectifs poursuivis et approche recommandée

Sous la coordination générale de la FAO au Burundi et sous la supervision directe du point focal de l'Unité de Coordination FAO-FEM l'équipe de l'EXMP est responsable de la coordination de l'EXMP et a la responsabilité ultime de produire le rapport de la RMP. Son mandat découle et doit se conformer pleinement aux termes de référence généraux de l'EXMP. Elle rend compte au Responsable du Budget et au point focal de l'UC FAO GEF pour l'EXMP qui apporte le soutien technique et l'assurance qualité tout le long du processus d'EXMP.

La présente revue à mi-parcours vise à examiner le niveau de réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent aider à améliorer les performances de mise en œuvre. L'examen à mi-parcours doit fournir des informations factuelles qui sont crédibles, fiables et utiles et articuler son analyse autour des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité, suggérés notamment par la FAO et le FEM dans leurs grilles d'évaluation de projets et programme.

1.3. Destinataires visés

Cet examen à mi-parcours est destiné à l'entité d'exécution qu'est la FAO, le donateur Principal qu'est le FEM, et autres partenaires de cofinancement et de mise en œuvre. Par conséquent il est conduit conformément aux directives, règles et procédures de la FAO, du FEM et des autres partenaires techniques et financiers du PROJET -GCP/BDI/037/LDF. Le schéma initial de financement est constitué par le Fonds pour l'Environnement Mondial à hauteur de 5 877 397 \$EU et de cofinancements attendus de 17 499 000 \$EU de partenaires nationaux, régionaux et internationaux. Les partenariats techniques et financiers envisagés en soutien au projet sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Partenariats et co-financements prévus par le projet

N°	Sources prévisionnelles de financements		Classification	Type		Montant prévu (\$)	%*
	Partenaires	categories		Nature	Espèces		
1	MINEAGRIE	co-financements	Gouvernement	X		7,265,141	31
2	PNSADR-IM	co-financements		X		6,166,859	26
3	PRDAIGL	co-financements		X		4,068,000	17
4	FAO	co-financements	Multilatérale	X	X	500,000	1
5	FEM	Donateur Principal (Subvention)			X	5,877,397	25
Total financements						23,376,397	100

Source : Document de projet, FAO Burundi

Tous les partenaires de cofinancement indexés dans ce schéma, sont destinataires de cet examen à mi-parcours qui s'est néanmoins essentiellement focalisé sur la tranche des contributions assurées à ce jour par le FEM.

1.4. Méthodologie d'intervention

■ Organisation de la compilation de l'information

- Niveaux de compilation de l'information

À l'image de la déclinaison du projet, la compilation de l'information sur le projet a concerné aussi bien le niveau national, central que le niveau déconcentré à travers les collines, les communes et les provinces de Bujumbura et Bujumbura Mairie. Une liste des parties prenantes validée par l'équipe de la FAO et du FEM lors de la réunion de démarrage est indiquée en annexe.

- Choix des sites à visiter

Compte tenu du timing alloué à l'examen à mi-parcours, toutes les collines de mise en œuvre n'ont pas pu être visitées par l'équipe ExMP. Un choix a été opéré en tenant compte des avis l'Unité de Coordination FAO-FEM à travers le Responsable du Budget et le point focal de l'UC FAO GEF ainsi que de l'Unité Coordination du PROJET -GCP/BDI/037/LDF- et les partenaires limitrophes.

Ce choix a tenu compte de l'accessibilité y compris les aspects sécuritaires mais aussi et surtout de la similarité des enjeux à aborder. Un échantillon raisonné a permis ainsi de tirer les 15 collines identifiées au départ pour la mise en œuvre du projet.

- Tableau 2: Principales localités ciblées pour la mise en œuvre du projet

Municipalité	Collines	Municipalité	Collines
Kanyosha	Nyamaboko	Mutambu	Burima 1
	Buhonga		Nyankere
	Sororezo		Nyagwendeka
	Rubizi		
Kabezi	Gakungwe	Nyabiraba	Musenyi
	Mena		Nyabiraba
	Kirembe		Kinyami
	Ramba		15 collines
	Kimina	TOTAL	

Source : Document de projet, FAO, 2019

Des canaux d'échanges alternatifs ont été conséquemment mis à profit par l'équipe d'investigation pour s'assurer que l'information compilée reflète la situation de tous les sites de mise en œuvre du projet.

■ **Techniques et méthodes de compilation de l'information**

- **Revue documentaire**

Elle a concerné les descriptifs de projet (document de projet, accords de financement, conventions de partenariat ou de services), les rapports d'activités de projet, les Plans de Travail et Budgets Annuels du projet, les rapports des missions de supervision, les rapports de suivi financiers, les rapports sur l'état d'avancement, les rapports d'audit, les aides mémoire des missions de supervision du FEM les outils de gestion et de procédures du projet, les documents de politique et stratégies nationales et sectorielles pertinents etc. Cette documentation a été analysée pour tirer les conclusions appropriées sur la conception, l'état de mise en œuvre et les résultats du projet à date, les notes de cadrage sectorielles, les publications, les supports de communication les documents stratégiques de FAO Burundi, les résultats des travaux internes, le plan de suivi-évaluation et tous les autres documents pertinents provenant de sources secondaires.

- **Interviews des partenaires et parties prenantes du projet**

Les entrevues des partenaires de mise en œuvre du projet ont été utilisées comme principal canal d'appréciation de la situation de performance au niveau de ses domaines de résultats. Les entrevues des partenaires techniques impliqués dans la mise en œuvre du projet ont été utilisées comme principal canal d'appréciation de la situation de performance du projet au niveau de ses domaines de résultats. Des guides d'entretien, adaptés aux domaines thématiques et secteurs clefs d'intervention du projet ont servi de supports aux échanges.

Tableau 3 : catégories d'acteurs cibles des investigations

Catégories cibles pour les investigations	Méthodes de compilation de l'information
Communautés bénéficiaires (CEP (OP/Coopératives))	<ul style="list-style-type: none"> • Interview semi structurée • Questionnaire
Niveaux locaux gouvernementaux abritant les sites d'opération du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Interview semi structurée • Revue documentaire
Institutions de recherches, agences et organisations d'appui au développement visés par des partenariats avérés ou potentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Interview semi structurée • Revue documentaire (rapports, projets)
Equipe de supervision et de coordination du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Interview Semi-Structurée (Physique, par mail ou téléphone), • Revue documentaire (rapports, projets)
Partenaires de Mise en Œuvre qui sont opérationnels sur terrain (ERB, RBU 2000 +, CMSMF et BPEAE Bujumbura)	<ul style="list-style-type: none"> • Interview Semi-Structurée (Physique, par mail ou téléphone), • Fiche de suggestions • Revue documentaire (rapports, projets)

■ **Supports d'échanges utilisés au regard des critères d'évaluation**

Au regard des critères d'évaluation recommandées pour des projets de développement durable, l'évaluation de la performance est basée sur les attentes énoncées dans le cadre

logique. Cette dernière offre des indicateurs de performance ainsi que les moyens de vérification correspondants.

L'évaluation à mi-parcours a porté au moins sur les critères de pertinence, efficacité, efficience et durabilité. Pour faciliter la prise en compte de ces préoccupations les outils suivants ont été utilisés comme supports d'échanges avec les parties prenantes du projet.

- (1) Guide d'entretien sur l'approche **de mise en œuvre globale** et les domaines à impact a été administré au niveau des partenaires limitrophes qui ont des rapports de collaboration ou de partenariats ou de services avec le projet. Cet outil a permis d'examiner l'avis des partenaires sur les domaines à impacts avéré ou potentiels du projet.
- (2) Guide d'entretien-**sur l'état de progression vers les résultats escomptés** a été administré au niveau des équipes de coordination au niveau régional et au niveau national. Il s'agit d'un support d'échange ayant permis d'avoir la perception de l'équipe de mise en œuvre sur les résultats atteints à date.

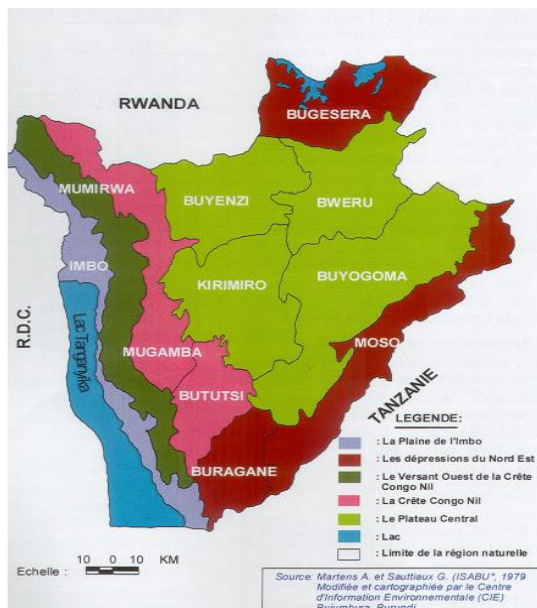
1.5. Limites des investigations

L'ineffectivité de visite de terrain et d'interaction directe du chef de mission avec les parties prenantes du projet pendant la phase des investigations : les visites planifiées du chef de mission n'ont pas pu être effectives pendant la période des investigations. Malgré la division du travail avec le consultant national qui devrait permettre de palier à ces insuffisances, l'absence d'interaction direction du chef de mission avec les bénéficiaires à la base a affecté la portée des analyses à certains endroits.

L'instabilité de l'agenda de la mission : les agendas établis par les consultants et adoptés de commun accord avec les équipes de supervision et de mise en œuvre du projet ont couramment été revus du fait d'impondérable qui relevait très souvent de l'entité d'exécution. Cela a contribué à prolonger inutilement la période de l'examen à mi-parcours et à retarder les échéances de livraisons des résultats urgemment attendus pour permettre d'évoluer sur la suite du projet

2. Antécédents et contexte d'émergence du projet

2.1. Le contexte physique



■ Un territoire et des régions écologiques à fort potentiel de production

Le Burundi est un petit pays d'Afrique de l'Est encadré par la Tanzanie, le Rwanda et le lac Tanganyika. Il s'étend entre les méridiens 29° 00' et 30° 25' de longitude est et les parallèles 2° 20' et 4° 25' de latitude sud et se situe sur deux bassins versants, celui du Nil d'une superficie de 13 800 km² et celui du fleuve Congo d'une superficie de 14 034 km².

Avec ses 27 834 km² de superficie, le Burundi comprend cinq régions éco-climatiques, soit la plaine occidentale d'Imbo, l'escarpement occidental de Mimirwa, la crête Congo-Nil, le plateau central, et la dépression de Kumorosi à l'est et celle de Bugesera au nord-est.

■ Variabilité et changement climatiques, générant de nombreux risques sur les moyens d'existence des communautés

Les études menées sur l'évolution des paramètres climatiques au Burundi d'ici 2050, fondées sur les modèles de circulation générale, indiquent que les températures moyennes devraient augmenter d'un à trois °C. Selon les Contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) du Burundi, ces changements climatiques généreront de nombreux risques associés tels que : (i) l'inondation des marécages et basses-terres; (ii) des pénuries de ressources en eaux souterraines; (iii) des événements météorologiques extrêmes (grêle, fortes pluies, vents violents, etc.);(iv) une évolution des saisons de croissance des cultures et forêts; (v) des déplacements imprévisibles des ravageurs; (vi) une dégradation des terres et une perte de fertilité des sols.

■ Forêts, écosystèmes forestiers et services écosystémiques forestiers sous forte pression

Les forêts du Burundi font partie de la région la plus riche d'Afrique sur le plan biologique, la région écologique du rift Albertin. La forte pression exercée sur les ressources naturelles a entraîné la conversion de la plupart des régions boisées en plantations artificielles ou étendues portant d'autres types de couvert végétal, ce qui a largement contribué à dégrader les paysages. Il a même été avancé dans les années 90 que le Burundi connaissait le plus fort taux de déboisement au monde.

Les communautés utilisent aussi des ressources non ligneuses à des fins médicales et pour l'alimentation et la culture (plantes médicinales, champignons, miel, termites). Toutefois, la Politique nationale sur le changement climatique (PNCC) a reconnu la sylviculture comme l'un des secteurs les plus vulnérables dans le contexte du changement climatique au Burundi, de même que les paysages et écosystèmes naturels, l'agriculture et l'élevage, parmi bien d'autres.

2.2. Le contexte socio-économique

■ Situation politique

Depuis que le Burundi a obtenu son indépendance de la Belgique en 1962, il a connu une histoire agitée, une situation sécuritaire et une stabilité précaire, à l'image de toute la région des Grands Lacs africains. Différentes initiatives comme l'Accord d'Arusha signé sous les auspices de la communauté internationale ont permis de mettre fin aux troubles en 2002 et d'ouvrir la voie à une stabilisation progressive. Depuis, le Pays traverse une période de crise socio-économique structurelle qui a un impact négatif sur le bien-être de la population dont il faut tenir compte dans la mise en œuvre du projet

■ Population à croissance rapide et à participation inégalitaire à l'effort de développement

Le Burundi est l'un des pays les plus surpeuplés d'Afrique (10,52 millions d'habitants en 2016 pour une densité de 379 habitants/km²) et figure parmi les cinq plus pauvres, selon le Rapport mondial sur le développement humain de 2010. Le Burundi était encore classé en 2016 184e sur 188 pays sur l'Indice de développement humain (IDH), avec une croissance annuelle moyenne de l'IDH de 0,97 pour cent entre 2010-2015.

Les femmes constituent 55 pour cent de la force de travail et représentent 77 pour cent de la population employée dans le secteur agricole. Elles n'ont qu'un accès limité aux ressources nécessaires à la production et aux terres. De même, leur participation à la prise de décisions sur les ressources est aussi restreinte. L'indicateur des inégalités de genre est de 0,474 pour le Burundi, avec pour conséquence un classement à la 108e place. Le nombre de ménages dirigés par des femmes est d'environ 25 pour cent et ces ménages sont plus vulnérables sur le plan économique.

■ Une économie à caractère rural et informel dominé par le secteur primaire

Le Burundi est essentiellement un pays rural. Seulement 12,1 pour cent de la population est urbaine. La plus grande ville est Bujumbura et sa population ne cesse de croître. En outre, l'Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi (2014) souligne que: (i) le niveau de pauvreté de la population est très élevé dans les zones rurales (68,8 pour cent) par rapport aux zones urbaines (27,6 pour cent); (ii) les ménages dirigés par des femmes sont financièrement plus pauvres (65 pour cent) que les ménages dirigés par des hommes (61 pour cent); (iii) les ménages travaillant dans le secteur primaire (agriculture, élevage, sylviculture, pêche) sont considérablement plus pauvres (71,3 pour cent) que ceux qui travaillent dans les autres secteurs (industriel - 60,2 pour cent ; commercial-34,3 pour cent ; services 28 pour cent. L'Institut de statistiques ajoute que sur le plan de l'emploi, la plupart des activités économiques du pays se situent dans le secteur informel (76 pour cent)

2.3. Le contexte institutionnel

Le Burundi est divisé en 18 provinces, y compris celles de Bujumbura (officiellement appelée Bujumbura Rural) et de Bujumbura Mairie, qui jusqu'en 2010 faisait partie de la province de Bujumbura.

Le pays se subdivise ensuite en 117 communes (municipalités) comme Kanyosha, Mutambu, Nyabiraba et Kabezi, elles-mêmes subdivisées en 2 638 collines dont les autorités administratives sont le Chef et le Conseil de la colline.

La principale institution nationale intervenant dans l'adaptation au changement climatique et la gestion durable des terres est le Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage (MINEAE). Ce ministère récemment créé résulte de la fusion des anciens Ministère

de l'eau, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (MEEATU) et Ministère de l'agriculture et de d'élevage (MINAGRIE).

3. Théorie de changement descriptive du projet

3.1. Problématique et ciblage des sites d'intervention

Le projet « Réhabilitation des paysages naturels et adaptation au changement climatique dans les provinces de Bujumbura et Bujumbura Mairie à travers l'approche Champs Ecoles des Producteurs » Il a pour objectif global de « s'attaquer aux causes profondes de la dégradation des paysages due au changement climatique et aux utilisations non durables des terres en réhabilitant les terres dégradées et en adaptant les systèmes intégrés d'agriculture et de ressources naturelles au changement climatique dans les provinces de Bujumbura et de Bujumbura Mairie ».

Le projet est mis en œuvre dans deux écorégions, dans les provinces de Bujumbura et de Bujumbura Mairie.

- La plaine de l'Imbo, à la limite occidentale du Burundi, est une zone de basses-terres formée par la plaine de la Rusizi et les plaines riveraines du lac Tanganyika.
- La région de Mimirwa est la région montagneuse située à l'est et en amont de la plaine de l'Imbo qui s'étend du nord-est du pays jusqu'au lac Tanganyika au sud.

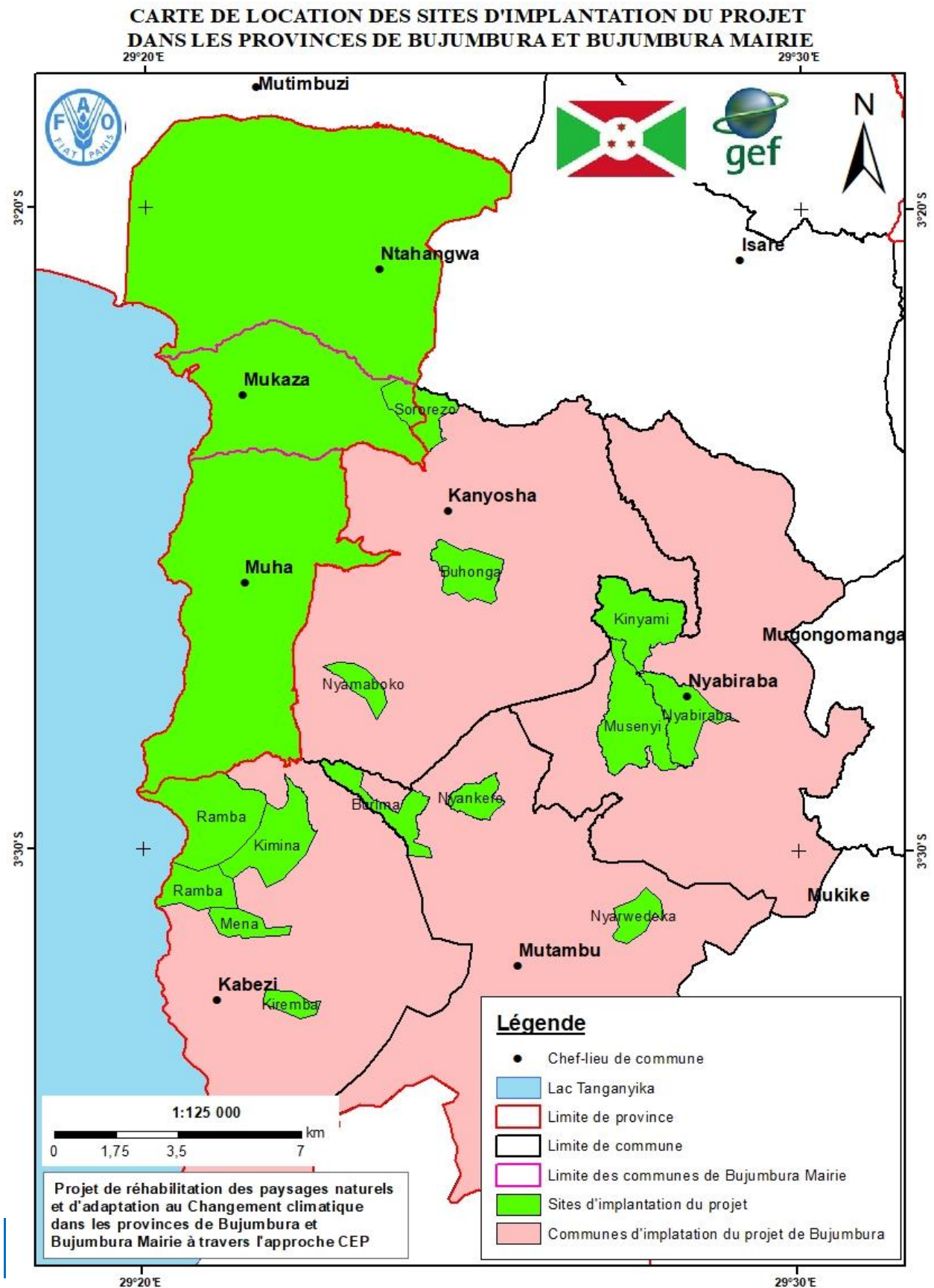
Plus précisément le projet intervient dans quatre communes de la province de Bujumbura: Kanyosha, Mutambu, Nyabiraba et Kabezi, et dans 3 communes de Bujumbura Mairie comme le montre la figure 1.

Kanyosha, Mutambu et Nyabiraba sont essentiellement situées dans l'écorégion de Mimirwa, alors que pour Kabezi une partie de la zone d'intervention se trouve dans la plaine de l'Imbo. Le projet se concentrera sur quinze collines de ces quatre communes et sur les berges des rivières Kanyosha et Nyabagere, ainsi que sur des segments de la rive du lac Tanganyika.

La sélection des sites a pris en considération toutes les collines situées dans les quatre communes présélectionnées en fonction des quatre principaux critères suivants :

- Le niveau de vulnérabilité au changement climatique ;
- Le niveau de dégradation ;
- La mise en œuvre d'autres projets en cours sur la colline ; et
- Le niveau d'accessibilité : étant donné le mauvais état des routes dans la région, l'accessibilité est souvent limitée et peut gêner la mise en œuvre du projet et les activités du projet elles-mêmes (en particulier celles liées aux chaînes de valeur).

Figure 1. Carte des sites du projet



3.2. Principales barrières ayant motivé l'intervention du projet

L'évaluation de base du projet a établi que les effets du changement climatique sur les secteurs ruraux sont exacerbés par le manque de connaissances et les capacités limitées d'adaptation. Il est apparu donc impératif de développer des capacités d'adoption de pratiques agro-sylvo-pastorales résilientes face au changement climatique pour lutter contre les effets néfastes de la variabilité du climat. D'autres problèmes ne sont pas dus au climat, mais sont beaucoup accentués par le changement climatique. Ces problèmes comprennent (i) les pratiques non durables de gestion agricole en matière de sélection des cultures et variétés ou de gestion des sols et des eaux), (ii) la pression démographique croissante provoquant l'expansion de l'agriculture dans des écosystèmes fragiles et (iii) le manque d'investissements en capitaux et d'incitations positives pour un développement rural durable. En initiant le projet, les partenaires ont cherché à apporter une réponse durable aux principales barrières entravant des réponses adéquates à ces problèmes :

- (i) Manque d'informations solides et cohérentes pour planifier et mettre en œuvre efficacement une approche paysagère intégrée en matière d'ACC et de GIRN
- (ii) Manque de quelques capacités essentielles pour répondre efficacement aux besoins de l'ACC dans les institutions publiques au niveau national et communal
- (iii) Capacités limitées de mise en œuvre de l'ACC et de l'AIC sur les sites du projet
- (iv) Manque de diversité génétique de la production agricole, accentuant la vulnérabilité des agriculteurs au changement climatique
- (v) Manque/faiblesse des organisations communautaires/d'agriculteurs, lorsqu'elles existent
- (vi) Manque d'accès à une information de qualité.

Il est ressorti de la consultation des parties prenantes et de la documentation issue de la phase évaluative du projet, l'évidence que les localités concernées sont touchées à des degrés divers par les barrières ci-dessus énumérées. Les réponses proposées dans le projet ont aussi été contextualisées selon la spécificité des aires géographiques de mise en œuvre (Province de Bujumbura et Bujumbura Mairie). Cela renforce l'appréciation de cohérence d'ensemble qui a prévalu dans la formulation du projet

3.3. Objectifs immédiats et de développement du projet

L'objectif de développement de ce projet est « d'Améliorer la résilience des communautés agro-sylvo-pastorales, et en particulier celle des populations des provinces de Bujumbura et Bujumbura Mairie, aux effets de la variabilité du climat et du changement climatique »

Quant à l'objectif global du projet il consiste à « lutter contre les causes profondes de la dégradation des paysages due au changement climatique et aux utilisations non durables des terres par la réhabilitation des terres dégradées et l'adaptation des systèmes intégrés de gestion de l'agriculture et des ressources naturelles au changement climatique dans les provinces de Bujumbura et Bujumbura Mairie » A ce regard, les objectifs immédiats correspondant aux composantes sont :

- (i) Le Renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour intégrer l'ACC aux politiques, stratégies et plans
- (ii) L'amélioration de la résilience climatique des agroécosystèmes
- (iii) L'amélioration des moyens d'existence des communautés par le renforcement et la diversification des chaînes de valeur rurales
- (iv) Suivi du projet et diffusion des résultats

Ces objectifs immédiats de développement du projet sont pertinents vis-à-vis de la problématique de résilience. Ils permettent de la prendre en charge de façon intégrée en amont en s'assurant de l'adéquation du dispositif institutionnel, mais aussi en aval au niveau de facteurs de production et la mise en valeur de la production et au niveau intermédiaire au regard des systèmes en place.

3.4. Résultats escomptés

L'analyse du cadre de résultats permet de distinguer trois (03) domaines majeurs de résultats assimilés à des composantes, cinq (05) résultats intermédiaires escomptés

Composante 1 Renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour intégrer l'ACC aux politiques, stratégies et plans

Résultat 1.1 *Renforcement de la capacité à mettre en œuvre les priorités d'ACC de la PNCC et de la SNPACC au niveau local, régional et national*

Composante 2 Amélioration de la résilience climatique des agroécosystèmes

Résultat 2.1 *Amélioration de la résilience des agroécosystèmes et populations par une meilleure capacité de mise en œuvre de l'ACC/AIC*

Résultat 2.2 *Atténuation des risques climatiques grâce aux outils d'aide à la décision et à la gestion durable des paysages*

Composante 3 Amélioration des moyens d'existence des communautés par le renforcement et la diversification des chaînes de valeur rurales

Résultat 3.1: *Déploiement par les communautés d'un ensemble diversifié de stratégies de subsistance résilientes dans les zones du projet*

Composante 4 Suivi du projet et diffusion des résultats

Résultat 4.1 *Facilitation d'une mise en œuvre du projet fondée sur la gestion axée sur les résultats et de l'application des enseignements tirés du projet aux*

Dans le fond, l'enchaînement des résultats et composantes du projet est convenable. Dans la forme, on observe des composantes à résultat attendu unique et d'autre notamment la composante 2 avec deux résultats. Au regard de la trame des indicateurs et des extrants l'équipe de l'EXMP propose d'éclater les résultats uniques en deux résultats comme indiqué en annexe C. Le nombre d'extrants reste invariable mais on gagne en cohérence dans la forme du modèle logique et cela pourrait concourir à faciliter le suivi.

- Sous la composante 1 : le Résultat 1.1. Renforcement des capacités institutionnelles de mise en œuvre les priorités d'ACC de la PNCC et de la SNPACC au niveau local, régional et national (indicateurs 3 et 4) ;
- Résultat 1.2 Renforcement des capacités opérationnelles de mise en œuvre les priorités d'ACC de la PNCC et de la SNPACC au niveau local, régional (indicateurs 1 et 2) correspondant aux indicateurs 6 et 9 de l'AMAT ;
-

3.5. Indicateurs de base mis en place

Les indicateurs clés de projet, retenus lors de l'évaluation de base sont :

Pour la composante 1. (i) Nombre de personnes formées à l'identification, la priorisation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des stratégies et mesures d'adaptation (ventilées en fonction du genre) (indicateur 9 de l'AMAT) ;(ii) Réalisation et mise à jour d'évaluations des risques et de la vulnérabilité et d'autres évaluations techniques pertinentes (indicateur 6 de

l'AMAT); (iii) Niveau d'institutionnalisation de l'approche CEP ; (iv) Dispositions institutionnelles pour diriger, coordonner et appuyer l'intégration de l'adaptation au changement climatique aux politiques, plans et processus connexes pertinents; (v) Nombre de Plans de développement communal intégrant des pratiques d'ACC.

Pour la composante 2. (vi) Degré d'adoption des technologies/pratiques de résilience climatique : ne nombre de personnes, pourcentage de femmes (indicateur 4 de l'AMAT); (vii) Nombre de CEP, nombre de directeurs de programmes, maîtres formateurs et facilitateur formés sur le site du projet. Nombre d'agriculteurs formés ;

(viii) Type et ampleur des actifs renforcés et/ou mieux gérés pour résister aux effets du changement climatique (indicateur 2 de l'AMAT) ; (ix) Nombre de personne/zones géographiques ayant accès à des services améliorés d'informations climatiques (indicateur 7 de l'AMAT); (x) Niveau de mise en œuvre de la stratégie sur l'agro biodiversité, (xi) Existence d'un texte d'application des règles de cogestion de la forêt;

Pour la composante 3 (xii) Populations bénéficiant de l'adoption d'options de subsistance diversifiées et résilientes au changement climatique (indicateur 3 de l'AMAT) ; (xiii) Nombre de nouvelles chaînes de valeur développées et nombre de chaînes de valeur existantes renforcées ; (xiv) Nombre de coopératives ou pré coopératives disposant de capacités renforcées d'accès aux marchés.

Etant donné que les indicateurs ont été formulés en se calquant sur les critères de l'outil AMAT, cela garantit leur exhaustivité par rapport à la problématique abordée par le projet. Néanmoins le contexte institutionnel des CEP a légèrement évolué dans la politique du gouvernement après la formulation du projet. Etant donné que gouvernement veut désormais promouvoir les Centres de Rayonnement qui ont une envergure plus grande que celle des CEP, il est judicieux de s'assurer de l'harmonisation des interventions et d'envisager la contribution du projet à cette nouvelle disposition du MINEAGRIE en contribuant à l'opérationnalisation d'au moins un Centre de Rayonnement.

Dans le fond il ressort que moyennant quelque réajustement par rapport au regroupement des extrants ce qui reste déterminant pour la suite du projet, c'est la manière de conjuguer les approches, les processus et les intrants en place

3.6. Matrice des principales parties prenantes de mise en œuvre du projet

Tableau 4: Principales parties prenantes du projet

Parties prenantes		Niveau d'implication ²	Rôle au sein du projet	Bénéfices du projet (ou effets négatifs)
Parties prenantes du secteur public				
MINEAGRIE (départements à confirmer)	Direction générale de la planification agricole et de l'élevage	2	Appui aux mécanismes de coordination (ACC et CEP)	Bénéfices de l'augmentation des capacités d'ACC
	DGMAVAE	2	Appui aux mécanismes de coordination (ACC et CEP)	Bénéfices de l'augmentation des capacités d'ACC
	Direction générale de l'agriculture	2	Appui aux mécanismes de coordination (ACC et CEP)	Bénéfices de l'augmentation des capacités d'ACC
	Direction générale de l'élevage	2	Appui aux mécanismes de coordination (ACC et CEP)	Bénéfices de l'augmentation des capacités d'ACC
	ISABU	1	Responsable des extraits 1.1.2 et 2.2.5 avec Biodiversité	Bénéfices de l'augmentation des capacités d'ACC
	IGEBU	1	Contribution à l'extrait 2.2.1	Bénéfices de l'augmentation des capacités d'ACC
	OBPE	3	Consulté sur les actions concernant les activités de réhabilitation	Bénéfices de l'augmentation des capacités d'ACC
	DPAE	1	La DPAE de Bujumbura sera le centre de coordination des activités sur le site du projet. Rôle de communication, facilitation et coordination	Bénéfices de l'augmentation des capacités d'ACC, contribution du projet à la mission de la DPAE
	GSADR	3	Consulté et impliqué dans plusieurs activités du projet, en particulier l'extrait 1.1.5	Bénéfices de l'augmentation des capacités d'ACC et de la possibilité de contribuer à l'action d'ACC au niveau national sur le plan de l'agriculture
	CNE (Commission nationale de l'environnement)	3	Consultée et impliquée dans plusieurs activités du projet, dont les extraits 1.1.1, 1.1.5 et 2.2.3	Bénéfices de l'augmentation des capacités d'ACC et de la possibilité de contribuer à l'action d'ACC au niveau national. Le projet contribuera à la mission de la CNE
(Département qui sera responsable de la sylviculture)	2	Appui à plusieurs activités, en particulier 2.2.2, 2.2.3 et 2.2.4	Bénéfices de l'augmentation des capacités d'ACC et amélioration de la coordination avec d'autres départements Contribution du projet à la mission du département	
MINTERSEPD	CLD (Comité local de développement)	1	Centres de coordination locaux pour la mise en œuvre du projet dans 4 communes et 14 collines ou 15 ???	Renforcement des organisations au sein des communautés, de la résilience des communautés et des moyens d'existence <i>Effets négatifs possibles</i> : stress potentiel sur les ressources limitées des CLD en raison des exigences du projet
Ministère de l'Intérieur de la sécurité publique et de la Décentralisation	PNPRGC	3	Consultée sur et impliquée dans plusieurs activités, le projet contribuant à la prévention des catastrophes Contributions pertinentes à 1.1.1, 1.1.2, 2.2.1 et 2.2.2 en particulier	Amélioration des capacités de prévention des catastrophes grâce à l'ACC et amélioration de la coopération sur l'ACC avec d'autres organismes
Organisations internationales, ONG, OSC, Oc				

² Echelle : niveau 1. Implication directe dans l'exécution et la mise en œuvre du projet ; niveau 2. Implication étroite dans la gestion ou la prestation de services pour le projet ; niveau 3. Informé de l'avancement du projet et consulté le cas échéant



FAO	1	Agence de mise en œuvre du FEM, responsable de la supervision et de l'appui technique Agence d'exécution Direct- DEX) responsable pour la gestion du projet, le recrutement, les achats etc	Contribution du projet à la mission et stratégie de la FAO au Burundi
Biodiversity International	1	Responsable de l'extrait 1.1.2 avec l'ISABU	Contribution du projet à la mission globale de Biodiversity
Association pour le développement intégré des communautés (ADIC), PROTOS, Organisation d'appui à l'autopromotion (OAP), Help Channel Burundi (HCB)	3	Appui à la mobilisation des communautés pour le projet	Bénéfices du renforcement des organisations communautaires, de l'augmentation de la résilience des communautés et de l'accroissement des capacités d'ACC et de GIRN
Autres parties prenantes			
Communautés	3	Bénéficiaires directs du projet Participation active nécessaire pour la plupart des activités	Renforcement des capacités d'ACC, accroissement de la productivité, augmentation de l'accès aux marchés et amélioration globale de la résilience dans un environnement géré de manière durable
Responsables communautaires	2	Principaux agents de coordination pour encadrer les actions communautaires telles que les groupes de CEP, les organisations de producteurs, la gestion des bassins versants, la gestion communautaire des forêts, etc.	Renforcement des capacités d'ACC, accroissement de la productivité, augmentation de l'accès aux marchés et amélioration globale de la résilience dans un environnement géré de manière durable
Agriculteurs des sites du projet (hommes et femmes)	2	Bénéficiaires directs du projet Participation active nécessaire pour la plupart des activités	Renforcement des capacités d'ACC, accroissement de la productivité, augmentation de l'accès aux marchés et amélioration globale de la résilience dans un environnement géré de manière durable
Acteurs du secteur privé sur certaines chaînes de valeur	3	Consultés et impliqués dans les activités de la composante 3	Pourraient bénéficier des capacités améliorées d'accès aux marchés et d'une production augmentée et plus diversifiée. <i>Effets négatifs possibles</i> : Quelques intermédiaires risquent de perdre des parts de marché si les organisations de producteurs peuvent intégrer davantage de niveaux dans la chaîne de valeur

Source : Document de projet, FAO Burundi, 2019

La matrice des parties prenantes catégorise des parties prenantes en trois groupes : celles du secteur public (MINEAGRIE MINTSEPD), celles des niveaux internationaux y compris la FAO et les autres (communautés à la base et secteur privé au niveau local). Ces parties prenantes relèvent de trois ordres selon leur degré d'implication attendu dans la mise en œuvre. On remarque qu'au niveau local, ni les communautés à la base ni le secteur privé local ne sont considérés comme des acteurs de 1^{er} ordre, pourtant la stratégie des CEP repose en grande partie sur l'appropriation à la base par les exploitants agricoles. Par ailleurs les OSC préalablement identifiées pour assister à la mobilisation des communications à la base n'ont pas été finalement engagées à la hauteur de leur contribution potentielle. Un des grands défis de valorisation de la participation des parties prenantes à la base est de renforcer la redevabilité vis-à-vis des communautés en (i) systématisant les visites d'échanges des membres du comité de pilotage sur les sites d'intervention du projet à l'issue de leur session (ii) organisant des ateliers de planification participative et d'autoévaluation à la base (iii) offrant des contrats de délégation de services aux associations et OSC préalablement identifiées comme proches des besoins des communautés à la base (Association pour le développement intégré des communautés (ADIC), PROTOS, Organisation d'appui à l'autopromotion (OAP), Help Channel Burundi (HCB))

4. Principales observations et questions de l'ExMP

4.1. Cohérence et pertinence du projet à la conception

■ Liens avec les politiques spécifiques du pays, de la FAO et du FEM

En tant que pays appartenant au groupe des pays PMA (LDC), le Burundi a des liens de collaboration étroits avec le FEM. De toute évidence, ce projet épouse les objectifs du cycle 6 du FEM à travers les domaines prioritaires indexés dans le Prodoc : (i) CCA 1 réduire la vulnérabilité des populations des moyens d'existences, des ressources physiques et des systèmes naturels aux effets néfastes des changements climatiques ; (ii) CCA 2 : Renforcer les capacités institutionnelles et techniques pour une adaptation efficace au changement climatique. Ces objectifs initiaux de développement du projet calqués sur les 3 objectifs stratégiques du Fonds des Pays les Moins Avancés (LDCF) et du Fond Spécial pour les Changements Climatiques (SCCF).

Quant à la FAO, les secteurs prioritaires de sa coopération avec le Burundi sont spécifiés par le Plan stratégique pour le Burundi (2018–2020) couvert par six extraits du projet :

- Renforcement des capacités techniques, organisationnelles et de gestion des services d'appui à la production, des organisations de producteurs incluant des jeunes et des femmes, de la recherche-développement et du secteur privé (Extrant 1.1.1.)
- Vulgarisation des bonnes pratiques grâce aux approches participatives (CEP, Ecoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie, Clubs d'écoute communautaire) visant à leur appropriation, en particulier par les femmes, les jeunes et les organisations de producteurs (Extrant 1.2.2.)
- Mise en place/Réhabilitation des infrastructures et équipements de conservation, transformation et conditionnement permettant la promotion de chaînes de valeur qui favorisent l'emploi des femmes et des jeunes et la sous-traitance aux petits producteurs ruraux (Extrant 1.3.2.)
- Reboisement ou réhabilitation de zones touchées par le déboisement à travers des systèmes de gestion communautaire développés et vulgarisés (Extrant 2.2.4.)

Ces objectifs reflétés par la Vision Burundi 2025, le Plan National du Développement (2018-2027), et la Politique sectorielle sont plus explicites à travers la Politique Nationale sur le Changement Climatique (PNCC) adoptée en 2013 ainsi que la stratégie et Plan d'Adaptation au Changement Climatique SNPACC (2012). Contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) (2015), Stratégie nationale et plan d'action sur la biodiversité 2013-2020, Stratégie nationale de communication en matière d'adaptation au changement climatique et d'alerte précoce face aux événements climatiques extrêmes (2015). Le projet ambitionne de contribuer à l'opérationnalisation des outils énumérés à travers les extraits sus mentionnés,

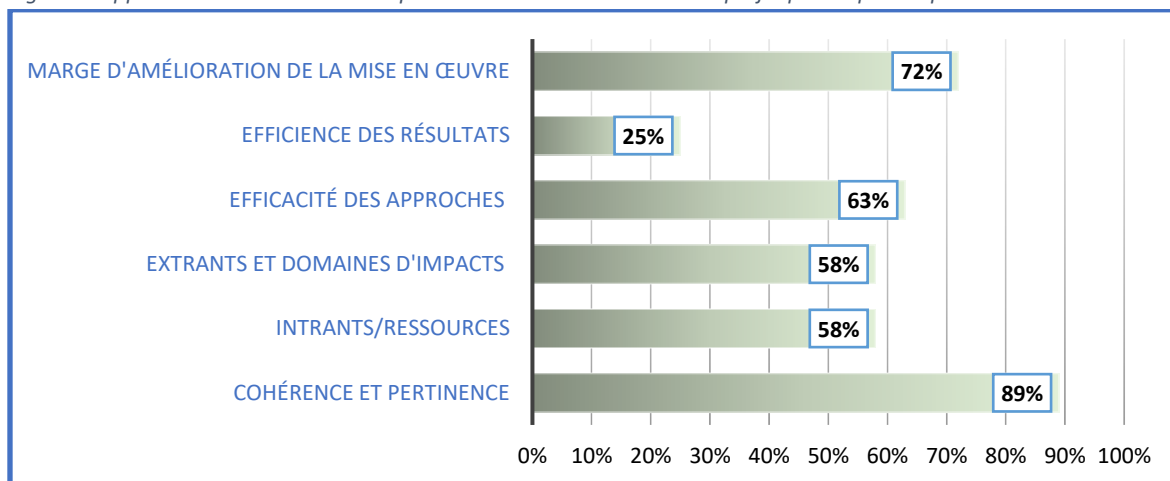
Le projet contribue à d'autres programmes et politiques sectoriels en cours d'exécution comme attesté par les échanges avec les services techniques tels que Politique forestière nationale du Burundi (2012)

Constatations 1. La formulation du projet s'est appuyée sur de nombreux acquis antérieurs de la coopération entre la Contrepartie Nationale, la FAO et le FEM. Les activités retenues ici s'inscrivent dans la longue expérience de la FAO et de ses partenaires, développée avec l'appui du FEM et d'autres bailleurs en matière d'adaptation au CC. Le cadre de résultats a été adéquatement arrimé à ce potentiel au stade de l'élaboration et est en cohérence avec les dispositifs sectoriels et nationaux.

■ Analyse du cadre logique du projet

En passant en revue le cadre logique du projet grâce à la grille d'analyse décliné dans l'outil 2, on a pu recueillir l'appréciation des parties prenantes membres du comité de pilotage³ du projet sur le niveau d'équilibre entre le contexte, les intrants, les extrants et les résultats qui correspondent aux maillons critiques de la chaîne des résultats du projet. Cette appréciation a été recueillie sous forme d'avis scorés attribués par les répondants.

Figure 2: Appréciation des maillons critiques de la chaîne des résultats du projet par les parties prenantes



Source : investigations auprès des partenaires limitrophes du projet, 2022

L'analyse du graphique montre, que dans le cadre logique du projet certains maillons ont été bien proportionnés tandis que d'autres ont été insuffisamment évalués dans la conception selon les avis scorés des répondants.

- Au regard des scores correspondant à chaque maillon, il ressort que la mise en **contexte et la cohérence** du projet sont très bien dimensionnés dans le cadre logique (89%) ; La quasi-totalité des extrants et activités sont des actions-relais des activités régaliennes du MINEAGRI et celle rentrant dans l'opérationnalisation des plans et stratégies sectorielles. Elles sont conformes aux plans locaux de développement des collectivités.
- Les **ressources et intrants provisionnels** sont estimés moyennement en adéquation avec les besoins et les services couverts par le projet (58%); il s'agit des instances dédiés à la contribution des parties prenantes (comité de pilotage, Unité de Coordination etc.), il s'agit aussi des compétences qui devraient être convoquées à partir des partenariats potentiels qui n'ont pas pu être concrétisés par exemple avec certaines ONG relais pourtant identifiées dans la matrice des parties prenantes; il s'agit aussi des ressources financières dédiées à la réalisation des activités qui sont en deca des ambitions des services visés par le projet.
- De même, les extrants **et domaines d'impact** tels que formulés dans le cadre logique lors de la conception du projet sont moyennement appréciés (58%). Cela concerne les composantes du projet et les extrants qui y concourent. Si les composantes semblent bien pensées, leur déclinaison en extrant a eu de petites insuffisances notamment au niveau des composantes 1 et 3 du projet. Vraisemblablement la composante 1 comprend deux volets (i) la base des connaissances et les capacités techniques de mise en œuvre des priorités ACC et (ii) les partenariats et capacités institutionnelles pour la mise en œuvre des

³ Les détails des outils et des cibles investiguées sont indiqués en annexe H

priorités ACC ; ces volets devraient se sentir en termes d'extrants. De même la composante 3 comprend deux volets dont (i) stratégies de subsistance résilientes et (ii) Capacités techniques et organisationnelles de résilience. Ces volets peuvent être répercutés en extrants pour faciliter le suivi par simples regroupements des activités y correspondantes.

- **Par contre les approches promues** sont assez bien appréciées des répondants (63%) dans le cadre logique. Cela concerne les options techniques (approche CEP, Approche Chaîne des valeurs, Approche AfE, GIRN, AIC, DATAR, SHARP) à développer pour aller vers les résultats escomptés en matière de résilience. Cela sans doute parce que les partenaires cherchaient à marquer une rupture avec les approches de résilience qui ont prévalu jusque-là; la pondérance dans l'appréciation pourrait être mis en relation avec le fait que la déclinaison de certaines approches comme l'approche intégrée et de l'approche d'adaptation à base des écosystèmes sont moins tangibles dans la mise en œuvre.
- L'efficacité des **résultats produits** n'est pas de prime abord un paramètre d'examen de la conception du projet mais dépend beaucoup de l'appropriation des outils de suivi prévu à la conception ; elle est moins éloquente auprès des parties prenantes et nettement en deçà des attentes (25%). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cela mais ceux qui pouvaient être maîtrisés des parties prenantes et tributaire de la conception sont la capacité d'activation de ces outils par l'unité de coordination et les équipes de supervision du projet (i) Rapports d'avancement du projet (RAP) ; (ii) Examen de la mise en œuvre du projet annuel (EMOP) rapports de cofinancement ; (iii) Rapports financiers. La capacité d'activation de ces outils a peut-être été surestimée pendant l'évaluation initiale et il aurait fallu des mesures alternatives pour rattraper les insuffisances notamment des formations à l'endroit du personnel de projet et une assistance technique renforcée.
- Les outils et les procédures de passation des marchés (absence d'un plan d'achat) (ii) les outils et les approches de planification et de suivi des interventions (certains PTBA n'étaient pas conformes aux activités du projet, la matrice de suivi de projet ne comporte pas bornes de référence des indicateurs et pour la quasi-totalité des indicateurs, les cibles et les échéances ne sont pas précisées : en dehors de ceux indiqués dans le document de projet, une actualisation s'imposait). Lors que les échéances sont prévues elles ne sont souvent pas respectées (pour le recrutement des prestataires des services du projet)

Constatations 2. Ces différents avis scorés et motivés des membres du comité de pilotage du projet qui sont plus ou moins proches de la situation réelle du projet, montrent, que (i) l'appropriation du projet par les parties prenantes limitrophes et des intervenants à la base est à renforcer. (ii) certains leviers d'implication des parties prenantes et certains outils d'exécution et de suivi du projet, prévus à la conception n'ont pas été activés et sont restés théoriques (iii) les supports de communication et le partage des connaissances sur le projet à la base ne sont pas suffisamment valorisés. La communication institutionnelle sur le projet doit être renforcée à la base par la tenue effective des Cadres Locaux de Dialogue prévue par le projet sur base trimestrielle

■ **Analyse de la matrice des indicateurs**

Les principaux indicateurs clés identifiés lors de la formulation du projet sont essentiellement des indicateurs d'extrait ou de réalisation au nombre de dix-huit : dont le tiers sont des Indicateurs de l'AMAT (9, 6, 4, 7, 2, 3).



Les résultats du projet n'ont pas fait l'objet d'indicateurs pourtant leur niveau de réalisation devrait être examiné à la fin du projet. Une proposition de reformulation a été faite dans le tableau 5.

Tableau 5: Proposition d'indicateurs de résultats

Résultats du projet	Indicateurs de résultats proposés
Résultat 1.1: Renforcement de la capacité à mettre en œuvre les priorités d'ACC de la PNCC et de la SNPACC au niveau local, régional et national	Nombre d'individus et d'acteurs structurels disposant de nouvelles capacités de mise en œuvre des priorités ACC
Résultat 2.1: Amélioration de la résilience des agroécosystèmes et populations par une meilleure capacité de mise en œuvre de l'ACC/AIC	Superficies et nombre d'agrosystèmes sous technologies résilientes au CC
Résultat 2.2: Atténuation des risques climatiques grâce aux outils d'aide à la décision et à la gestion durable des paysages	Nombre de mesures et d'outils d'aide à la décision contribuant à l'atténuation
Résultat 3.1: Déploiement par les communautés d'un ensemble diversifié de stratégies de subsistance résilientes dans les zones du projet	Nombre de communautés déployant des stratégies et nombre de stratégies déployées
Résultat 4.1: Facilitation d'une mise en œuvre du projet fondée sur la gestion axée sur les résultats et de l'application des enseignements tirés du projet aux interventions ultérieures	Taux de mise en œuvre physique et financier du projet

Source : Adapté du document de projet

■ Hypothèses et risques

Bien que peu explicites quant aux hypothèses qui sous-tendent la conception du projet, l'examen du document de projet permettent de retenir une liste des hypothèses identifiées lors de la formulation du projet comme indiqué dans le tableau ci-dessous

■ Constats et commentaires spécifiques

Tableau 6 : Matrice d'identification et d'Analyse des domaines de risques et stratégies d'atténuation correspondantes lors de la formulation du projet

Risques/Proposition de réforme	Mesure d'atténuation du risque	Constats et commentaires spécifiques
Section A. Risques pour le projet		
Instabilité politique et désordres civils (force majeure)	Surveillance de la situation politique et planification à l'avance pour parer aux éventualités	La planification anticipée et alternative dont il est question ici devrait être déployée au regard de la crise sanitaire à COVID 19 qui est aussi un cas de force majeure comme l'instabilité politique. Cette approche de planification anticipée et alternative ne pouvait à elle seule garantir tout à fait la poursuite de la mise en œuvre du projet mais pouvait y contribuer notamment en déclenchant les procédures d'achat qui devaient recueillir l'avis de non objection de la FAO à Rome.
Affaiblissement de l'appui politique au projet à n'importe quel niveau (des collines à l'échelle nationale)	Des efforts proactifs et soutenus devraient être déployés pour maintenir cet appui ou le renforcer s'il commence à s'affaiblir.	Les points focaux du projet prévus au sein des structures membres du comité de pilotage devraient procéder de ce souci.
Manque de réceptivité et d'intérêt des communautés par rapport au projet	Ce problème devrait également être abordé de manière proactive, car il faudrait impliquer les communautés de manière à ce que leur intérêt pour le projet se renforce. Si ce risque se matérialise, le projet pourrait compter sur l'effet de démonstration de projets semblables dans le pays pour montrer les bénéfices possibles aux communautés et susciter leur intérêt.	Les Comités Locaux de Développement initialement identifiés par le projet devraient être valorisés dans ce sens. Cette mesure est toujours d'actualité pour renforcer la communication sur le projet à travers des visites d'échanges, les missions de supervision conjointes.
La destruction de routes par des événements climatiques extrêmes limite l'accessibilité aux sites du projet	La planification de moyens de communication alternatifs permet d'éviter d'avoir à utiliser des routes endommagées. Les efforts de développement des chaînes de valeur tiendront compte des risques liés à l'accessibilité routière.	Les mécanismes d'alerte et les canaux d'échange locaux pouvaient être promus à cet effet d'autant qu'ils font partie des mesures de résilience.

Risques/Proposition de réforme	Mesure d'atténuation du risque	Constats et commentaires spécifiques
Section B. Risques environnementaux et sociaux		
Fourniture de semences seulement pour les cultures (introduction de semences améliorées)	Obtenir l'autorisation du FTP ou du Fonctionnaire technique du siège pour les spécifications techniques des semences à acheter Bon de commande émis accompagné des spécifications techniques.	Un module de formation sur les techniques d'utilisation de semences localement améliorées et adaptées pouvait aussi s'inclure dans le package des formations d'ACC
Le projet pourrait établir des plantations forestières (Promotion de plantations forestières dans les paysages agroforestiers naturels)	Obtenir l'autorisation du FTP ou du Fonctionnaire technique du siège pour les spécifications techniques relatives aux arbres à utiliser pour le reboisement	Bonne combinaison de l'approche ABE et biodiversité
Le projet pourrait avoir besoin de se procurer ou fournir des pesticides et/ou en provoquer l'utilisation sur les cultures, les animaux d'élevage, l'aquaculture ou les forêts (utilisation des pesticides sur les cultures, les animaux d'élevage, l'aquaculture ou les forêts)	Utiliser des pesticides à faible risque et obtenir l'autorisation du FTP ou du Fonctionnaire technique du siège pour les spécifications techniques relatives à l'achat de pesticides	La Formation à l'utilisation sécurisée des pesticides pouvait aussi être une mesure alternative et en même temps une activité du projet
Des peuples autochtones vivent dans la zone d'implantation du projet (Perturbation du milieu de vie et des moyens d'existence des peuples autochtones)	Suivre le processus du CLIP tout au long de la mise en œuvre du projet, soit parvenir à un consentement (étapes 1-4) avant de commencer les activités et veiller à suivre/documenter le enseignements acquis (étapes 5-6) pendant la mise en œuvre	Convention de partenariat avec les associations représentants les peuples autochtones -les batwa du Burundi (UNIPROBA) qui sont sur les sites du projet

■ **Constats et commentaires généraux**



Cohérence et niveau de précision de la matrice des risques : Les risques n'ont pas souvent été bien formulés d'où les **propositions en gras entre parenthèse** par ailleurs la catégorisation aurait dû inclure les risques financiers ou budgétaires dont la bonne appréhension aurait permis de contourner certaines des lenteurs au niveau des procédures d'acquisition.

■ Principales Parties prenantes et Participation prévue

Les principales parties prenantes intervenant dans l'exécution technique du projet, telles qu'elles transparaissent dans la Matrice d'implication des parties prenantes comprennent une trame d'une vingtaine d'acteurs structurels de profil intéressant pour la contribution à la mise en œuvre du projet, mais la **méthodologie proposée pour leur implication** est essentiellement basée sur des ateliers et des réunions qui ont une portée réduite pour impulser une bonne dynamique. **La matrice est peu explicite par rapport au rôle attendu de chacun.**

Constatations 4.

L'analyse des parties prenantes à la conception du projet devrait aboutir à **un dispositif d'implication formelle (à travers le manuel opérationnel/de suivi du projet)** qui précise le rôle responsabilité des parties prenantes dans la supervision, le suivi et la mise en œuvre (UCP, BH, FLO, LTO, CDP). Ce qui est indiqué dans le document de projet reste à un niveau trop théorique et n'est pas approprié surtout par l'équipe de l'Unité de Gestion du projet et les membres du comité de pilotage. **Cette insuffisance fait que leur participation n'est pas à la hauteur de leur contribution potentielle.** La participation de certains partenaires visés dans la matrice des parties prenante doit être formalisée et où diligentée par des conventions de services (**services techniques déconcentrés**), ou des décisions de leur implication (**cadres et instances de concertation**): Centre de Multiplication des semences maraîchères et fruitières (CMSMF), Bureau Provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (BPEAE Bujumbura), l'Institut Géographique du Burundi (IGEBU), l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) et l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU), les deux derniers PMO.

4.2. Efficacité d'exécution du projet

Le projet s'étale sur une période de 4 ans (2019-2022). Cependant, il n'a débuté réellement qu'en 2020 avec un personnel de coordination moins étoffé que requis pour la mise en œuvre. Les postes clefs autres que celui du Coordonnateur ont été pourvus respectivement près de six mois après le démarrage. En particulier le poste de Suivi Evaluation a connu de nombreuses périodes de vacances. En dépit du retard dans le recrutement du personnel cadre et aussi du personnel de soutien mais aussi et surtout de la crise sanitaire, les résultats sont assez encourageants puisque les activités du projet ont été entamés à plus de 50 % avec des avancées notables pour la mise en place des CEP. En tenant compte des constats faits sur les conditions de démarrage et de mise en œuvre du projet, une analyse des acquis, des étapes franchies et de leur qualité peu édifier les parties prenantes.

■ Efficacité de progression globale

■ Appréciation d'ensemble du Niveau d'atteinte des effets visés à mi-parcours

!

La situation de l'exécution technique tenant compte des rapports trimestriels et annuels du projet, montre que les différentes composantes du projet ont connu une évolution à des degrés divers. Cette situation est décrite dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7: Appréciation des niveaux globaux de réalisation atteints

Composantes et activités	Niveau de réalisation	
	Descriptif	Appréciation

R1. Renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour intégrer l'ACC aux politiques, stratégies et plans				
R1.1. Renforcement de la capacité à mettre en œuvre les priorités d'ACC de la PNCC et de la SNPACC au niveau local, régional et national	Evaluation et cartographie des ressources naturelles			
	Plan d'action pour la restauration et l'amélioration de l'agro biodiversité est préparé			
	Activités de sensibilisation et des formations sur l'ACC et la GIRN sont dispensées			
	Stratégie d'harmonisation des CEP est mise en œuvre au niveau national et mise en application			
	Mécanisme de coordination intersectorielle pour les interventions d'ACC			
R 2 : Amélioration de la résilience climatique des agroécosystèmes				
R 2.1: Amélioration de la résilience des agroécosystèmes et populations par une meilleure capacité de mise en œuvre de l'ACC/AIC	Matériel de formation sensible au genre et intégrant les pratiques d'ACC et de GIRN développé pour les CEP			
	Noyau de directeurs de programmes, maîtres formateurs, agents de vulgarisation et facilitateurs formé aux pratiques d'ACC et de GRN et résolution des conflits liés à l'ACC			
	300 CEP au total sont mis en place, couvrant 15 collines dans quatre communes			
R2.2: Atténuation des risques climatiques grâce aux outils d'aide à la décision et à la gestion durable des paysages	Des outils participatifs d'aide à la décision pour l'analyse du changement climatique sont développés pour réduire les risques			
	5 000 ha de terres forestières et 300 km de berges de rivières dégradées sont identifiés et réhabilités			
	Une réglementation et des procédures appropriées sont mises en place pour la cogestion communautaire des forêts			
	Des groupes de gestion communautaire des sous-bassins versants et des mécanismes d'incitation sont mis en place			
	Le plan d'action sur l'agro biodiversité préparé en 1.1.2 est mis en œuvre et fait l'objet d'un suivi			
R3. Amélioration des moyens d'existence des communautés par le renforcement et la diversification des chaînes de valeur rurales				
R3.1: Déploiement par les communautés d'un ensemble diversifié de stratégies de subsistance résilientes dans les zones du projet	Des stratégies de diversification et de renforcement des chaînes de valeur sont développées			
	Vingt-quatre interventions sont mises en œuvre dans quatre communes pour appuyer la diversification et le renforcement des chaînes de valeur			
	Des chaînes de valeur nouvelles et existantes sont structurées et organisées autour de groupes de CEP			
R4. Suivi du projet et diffusion des résultats				
R4.1: Facilitation d'une mise en œuvre du projet fondée sur la gestion axée sur les résultats et de l'application des enseignements tirés du projet aux interventions ultérieures	Un système opérationnel pour la collecte des données de terrain est mis en place pour le suivi des indicateurs de résultat du projet			
	Des évaluations à mi-parcours et finale sont réalisées			

Légende

	En instruction / non amorcées
	En cours d'exécution
	Finalisées

Constatations 5

L'examen du tableau sur la situation d'exécution technique des activités du projet permet de faire les constats suivants :

- Sur les 18 paquets d'activités du projet, seulement deux sont arrivés à l'achèvement soit 11%, moins de la moitié (44%) sont en cours d'exécution, le reste (45%) sont soit en cours d'instruction soit non encore amorcées ; à mi-parcours ces ratios renforcent l'évidence d'une insuffisance d'efficacité et d'efficience dans l'exécution du projet ;
- Certains résultats très importants d'un point de vue symbolique, ont été acquis par le projet mais sont peu explicités comme tels dans les procédures du rapportage du projet. À titre d'exemple, l'identification et la mise en place des 150 CEP qui reste à être accompagnés et opérationnalisés. Les formations dispensées à l'endroit des CEP, les études techniques préliminaires (cartographie des ressources naturelles, identification des chaînes des valeurs, identification et formation des facilitateurs, plan d'Action) qui doivent orienter et baliser la mise en route du projet. Ces résultats ne sont pas explicités comme il se doit du fait des insuffisances de suivi évaluation, de communication et de gestion des connaissances. Car ces activités correspondent à des stades de mise en œuvre qui ne permettent pas aux indicateurs d'être à des niveaux expressifs.

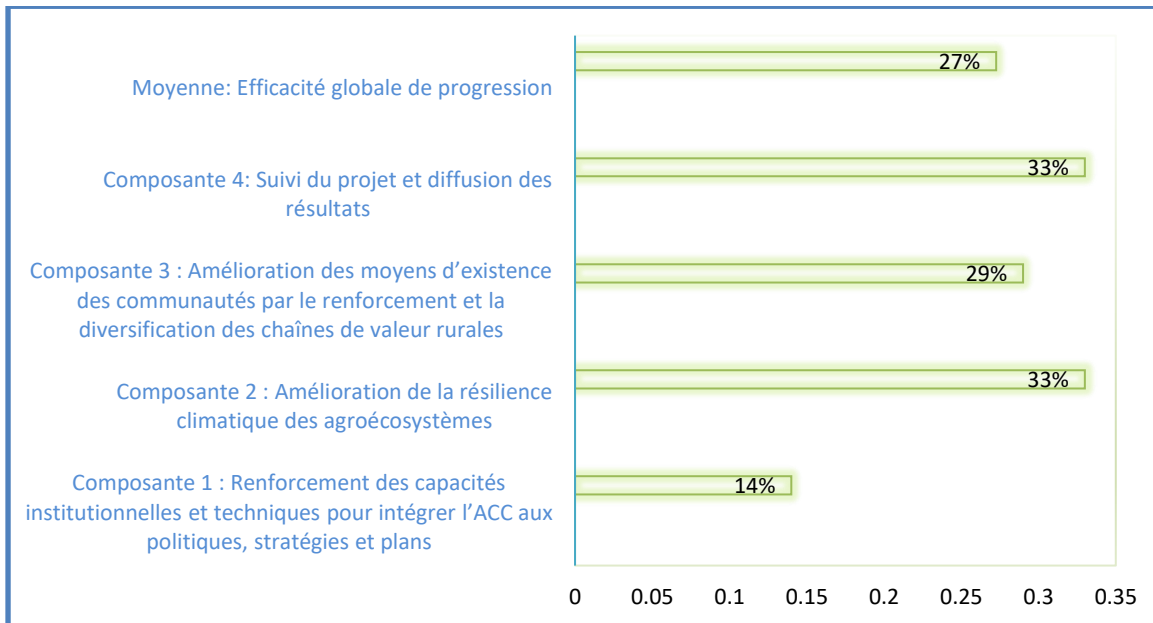
Plus généralement, il y a lieu de voir dans le cadre du dispositif de suivi évaluation, les modalités d'appréciation du niveau de progression pour mettre en évidence, les étapes qualitatives franchies vers les résultats attendus avant que les indicateurs du cadre logique atteignent un niveau expressif.

■ Efficacité de progression globale vers les résultats

Le bilan global de l'efficacité des interventions du projet démontre des tendances déficientes au regard du cadre de résultats du projet. La situation de progression du projet vers les résultats escomptés a été dressée en se basant sur l'outil METT⁴. Sur l'échelle d'annotation de l'outil METT, une note finale entre 0 et 33% signifie que le projet a connu une efficacité déficiente de progression vers les résultats ; entre 33% et 67% l'efficacité de progression vers les résultats ciblés par le projet est considérée comme basique, et entre 67% et 100% l'efficacité de progression vers les résultats escomptés est jugée satisfaisante. Cette analyse combine le bilan des réalisations avec les approches et le temps mis pour les atteindre. (Voir figure 6 ci-après).

⁴ Stolton, S. and N. Dudley. 2016. METT Handbook: A guide to using the Management Effectiveness Tracking Tool (METT),

Figure 3: Efficacité de progression vers les Résultats globaux du projet



Sources : investigations auprès des parties prenantes du projet

Il ressort de l'analyse de la figure 10:

- Un état de progression différentielle des composantes vers les résultats escomptés
- Une fenêtre de progression jugée basique vers les résultats escomptés avec respectivement des scores d'appréciation de 14%, 33%, 29% et 33% respectivement pour les composantes 1 à 4 du projet ;
- **La composante 1 [Renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour intégrer l'ACC aux politiques, stratégies et plans](14%)** : les actions déjà accomplies sur cet axe concernent la cartographie de l'utilisations des terres et des changements d'affectation des terres dans la province de Bujumbura effectuée en utilisant une approche intégrée des paysages (l'outil Collect Earth et analyse SAIKU) et le démarrage de la Réhabilitation de 2 000 ha de paysages dégradés dont 1 700 ha de petits exploitants et 300 ha de boisements; les enjeux et les défis de cette composantes restent (i) l'amorce et la conduite effective des formations sur l'ACC et la GIRE ; (ii) l'effectivité de la Stratégie d'harmonisation des CEP et du Mécanisme de coordination intersectorielle des acteurs intervenant dans l'ACC ;
- **La composante 2 concernant [l'amélioration de la résilience climatique des agrosystèmes]** ou les avis scorés tombent dans le dernier palier d'assurance certaine que le résultat sera atteint (33%). C'est dire que l'ensemble des mesures et des actions concernant ce domaine seront réalisés à dates, Pour cette composante les défis restent l'opérationnalisation de tous les 300 CEP.
- **La composante 3 [Amélioration des moyens d'existence des communautés par le renforcement et la diversification des chaînes de valeur rurales] 29%**. Cette appréciation est certainement `mettre en rapport avec le fait que les interventions préliminaires concernant l'identification des chaînes de valeurs porteuses les dispositions pour structurer les grappes de CEP en groupement pré coopératifs sont déjà conduites ; de même 24 sites pilotes d'appui aux stratégies de résiliences communautaires ont été identifiés. Les enjeux concernant ces composantes sont de conduire les activités de finalisation des extrants qui ont tous été amorcés avec un faible niveau de réalisation ;

- **La composante 4 [Suivi du projet et diffusion des résultats]:** c'est la composante transversale avec le plus faible score d'assurance(46%), le faible niveau d'assurance des partenaires d'exécution quant à la conduite de cette composante peut s'expliquer par le faite que la plupart des attentes en matière d'activation des outils de suivi, de cohérence des interventions, de valorisation des synergies avec les initiatives similaires devraient reposer sur cette composante ; Pourtant la tutelle de cette composante assurée par l'expert suivi évaluation a connu de longues périodes de vacances du à l'indisponibilité des experts qui y ont été responsabilisés ; par ailleurs l'apport qui devait provenir du soutien du conseiller technique principal basé à Rome a été handicapé par les mesures barrières dues à la pandémie à COVID 19.

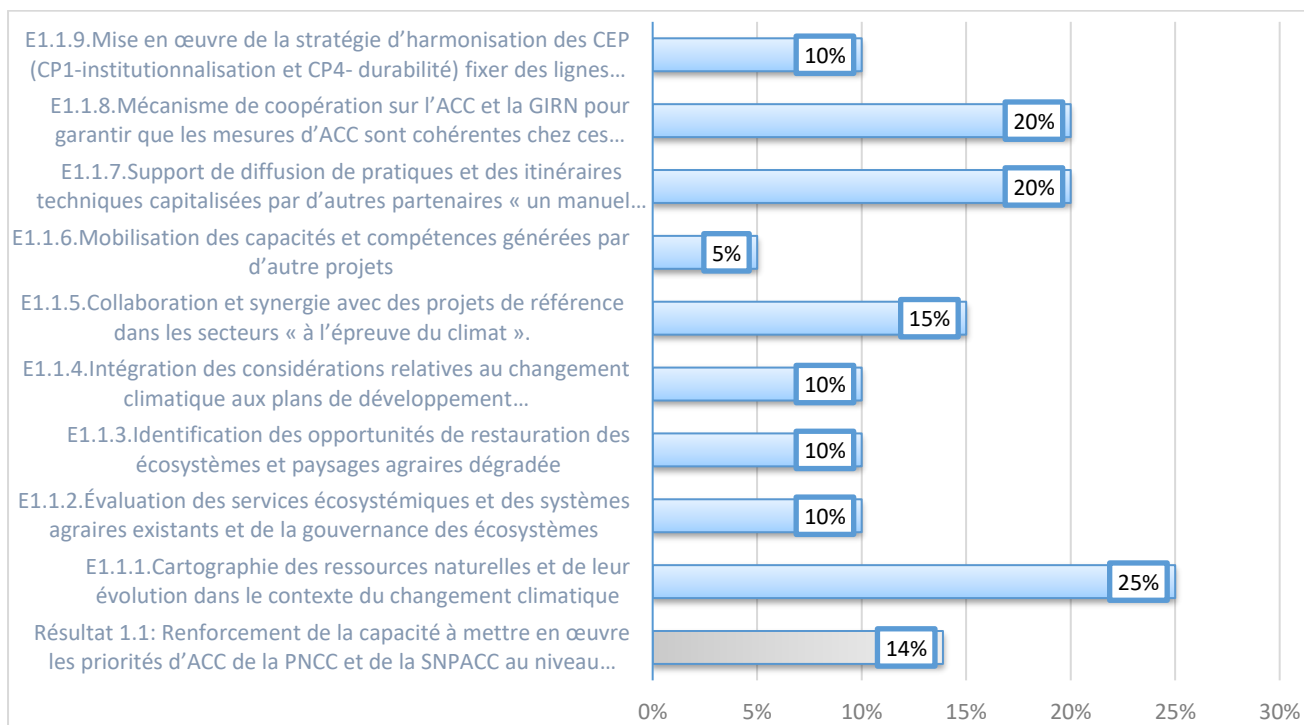
■ Efficacité de progression spécifique par composante

Au-delà de l'appréciation générale, quelques spécificités caractérisent chaque composante du projet. Les avis scorés de l'équipe d'exécution et de supervision de la FAO permettent de voir le niveau estimatif de progression pour chaque composante.

■ Composante 1 « Renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour intégrer l'ACC aux politiques, stratégies et plans ».

Cette composante supporte beaucoup d'activités à caractère institutionnel et de recherche pour consolider la base des connaissances. Elle n'est pas portée par un expert de volet comme les composantes 2 et 3, mais nécessite des services de recherches contractualisés. Elle requiert une implication mais aussi une capacité de supervision au plus haut niveau de coordination du projet et de l'équipe de direction de la FAO. C'est la composante avec le niveau le plus bas d'efficacité des interventions. Pour cette composante, l'efficacité de progression scorée à 14% est déficiente.

Figure 4: Appréciation du niveau d'efficacité dans l'exécution de la composante 1 du projet



Sources : investigation auprès des parties prenantes (UCP et équipe de supervision) du projet, 2022

La figure montre que pour la composante 1, avec son résultat unique R1.1. Une grande partie des activités n'a été que partiellement amorcée et attend d'être conduite :

- **E.1.1.1. Cartographie de l'utilisations des terres et des changements d'affectation des terres (25%)** indexée dans le **Résultat R1** devait être opérée par le partenaire IGEBU. Le contrat de collaboration avec cette organisation a été signé le mois d'avril 2022. En début du mois d'Août, le versement de l'avance de démarrage pour commencer les travaux était effectif mais la mise en œuvre effective du LoA est conditionnée par l'acquisition d'un certain nombre d'équipement. En attendant le démarrage effectif, un **atelier d'évaluation et de cartographie des ressources naturelles dans le cadre de la mise en œuvre du projet GCP/BDI/037/LDF**. Il s'est agi lors de cet atelier tenu du 08 au 26 mars 2021 de capitaliser l'expérience des experts du MINEAGRIE sur l'usage des outils Collect Earth et SAÏKU. L'ensemble des activités de cet extrant devrait aboutir à une description de la situation actuelle d'utilisation des terres et examiner les changements d'utilisation des terres sur une période donnée. Cela est possible en utilisant une approche de cartographie diachronique et devrait faire l'objet d'une appropriation par les acteurs ;
- **E.1.1.2. Évaluation des services écosystémiques et des systèmes agraires existants et de la gouvernance des écosystèmes (10%)** n'a pas été encore menée ; Une réunion virtuelle d'échange a été tenue le 24 Décembre 2021 pour examiner l'opportunité de poursuivre le partenariat avec Bioersity International initialement en charge de cette étude, qui n'est plus tout à fait disponible sur place. Il a été envisagé de redéployer le mandat de l'ONG Biodiversity International dans le projet entre l'ISABU et l'OBPE. Les contrats avec ces deux agences ne sont pas encore effectifs.
- **E.1.1.3. Identification des opportunités de restauration des écosystèmes et paysages agraires dégradés (10%)**. Cette activité aussi rentrait dans le cadre du mandat confié à l'ONG BI et devrait être confiée à l'ISABU ou l'OBPE dans le cadre de leurs contrats. Les protocoles ne sont pas signés mais sont avancés.
- **E.1.1.4. Intégration des considérations relatives au changement climatique aux plans de développement communaux/conception et mise en œuvre d'un plan d'action sur l'agro biodiversité (10%)**. Cette activité intimement liée à la précédente est confrontée aux mêmes contraintes et devrait connaître un début de réalisation avec les protocoles contractuels de l'ISABU et de l'OBPE.
- **E.1.1.5. Collaboration et synergie avec des projets de référence dans les secteurs « à l'épreuve du climat » (15%)**. Des contacts ont été noués notamment avec le projet GCP/BDI/040/GFF également financé par le GEF pour mutualiser les interventions aux niveaux appropriés. La synergie avec ce projet et les autres projets impliqués notamment ceux qui ont donné leur accord de principe à travers les accords de cofinancement sont à renforcer dans la perspective d'une prolongation des délais de mise en œuvre du projet. D'après les équipes d'exécution et de supervision, les retards accumulés dans la mise en œuvre du projet ont fait que les priorités soient accordées aux activités des CEP notamment à la formation AESA et à la production et plantation des plants pour protection des bassins versants, ainsi qu'à appuyer les membres des CEP dans la production agricole.
- **E.1.1.6. Mobilisation des capacités et compétences générées par d'autre projets (5%)**: les investigations montrent qu'il y a des opportunités dans ce sens qui auraient dues être saisi par l'équipe d'exécution du projet, à travers une bonne formulation et une expression des besoins à l'endroit des projets concernés via l'équipe dirigeante de la FAO. Cependant rien n'est fait dans

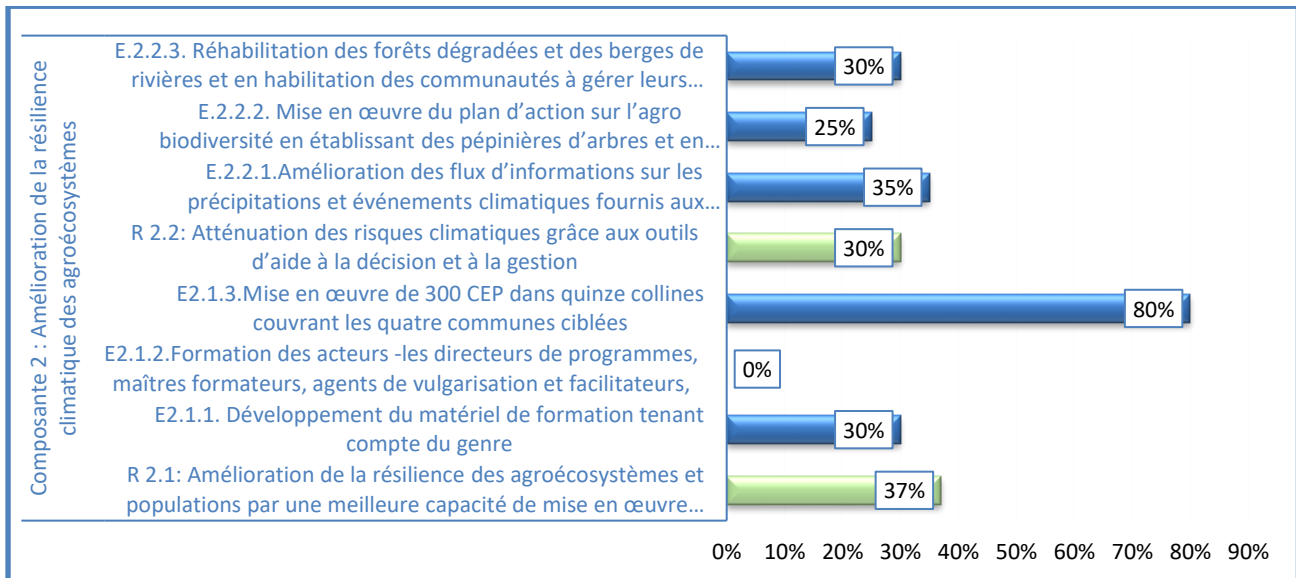
ce sens. Les membres des CEP investigués témoignent que lors des diagnostics participatifs tenus sur le site de Nyamaboko en commune Kanyosha, il est ressorti que l'ASBL Twitezimbre avait mené les mêmes activités sur des collines voisines de celles sur lesquelles intervient le projet avec des résultats très encourageants. Par ailleurs le projet GCG/BDI/040/GFF dont, les activités sont similaires à celles planifiées dans le présent projet avec des sites d'intervention différents à Gitega, Mwaro et Muramvya, semble avoir bien surmonté ses problèmes de démarrage. Au regard de ses réalisations actuelles il peut servir de modèles de réussite de l'approche CEP.

- **E.1.1.7. Support de diffusion de pratiques et des itinéraires techniques capitalisées par d'autres partenaires (20%)** « un manuel sur la gestion participative des bassins versants et le contrôle et l'érosion ». Une bonne base de pratiques et d'itinéraire existe et sont vulgarisées ; Cependant les thématiques nouvelles pour les changements climatiques, ne sont pas abordées comme il sied ; Le recrutement des consultants internationaux prévus dans ce sens n'est pas encore effectif ; les pratiques sont diffusées informellement car le plan de communication non plus n'est pas encore effectif.
- **E.1.1.8. Mécanisme de coopération sur l'ACC et la GIRN pour garantir que les mesures d'ACC sont cohérentes chez ces multiples acteurs à travers une approche de l'adaptation au CC fondée sur les écosystèmes (20%)**. Les accords de cofinancement avec les partenaires travaillant sur les mêmes thématiques, les protocoles et contrats de délégation des services du projet, effectifs ou prévus avec les agences gouvernementales comme IGEBU, ISABU, OBPE, et les ONG relais comme ERB, peuvent être considérés comme une étape initiale de ce mécanisme. Mais ces accords de partenariat n'ont pas bénéficié d'une valorisation dans ce sens ; par ailleurs un tel mécanisme nécessite un document conceptuel de base qui n'a pas encore été ébauché.
- **E.1.1.9. Mise en œuvre de la stratégie d'harmonisation des CEP (CP1-institutionnalisation et CP4-durabilité) (10%)** fixer des lignes directrices pour les CEP dans l'ensemble du pays. La conduite de cette activité est confrontée à quelques divergences entre le gouvernement qui est désormais beaucoup plus orienté vers la promotion des centres de rayonnement qui ont des étendues plus grandes que les CEP promues par la FAO (CEP de petites superficie). Néanmoins le projet a identifié dans les 3 communes d'intervention de Bujumbura Mairie, 32 groupements de producteurs exploitant des superficies plus grandes que 2 hectares. Le projet prévoit appuyer l'organisation d'atelier de réflexion sur le sujet.

■ **Composante 2 « Amélioration de la résilience climatique des agroécosystèmes ».**

Pour cette composante, l'efficacité de progression est basique **(33%) comme indiqué ci-dessous**. Cette composante comporte deux résultats intermédiaires dont l'efficacité de progression est moyenne au regard de l'appréciation du personnel de mise en œuvre et de supervision du projet.

Figure 5: Appréciation du niveau d'efficacité des interventions de la composante 2



Sources : investigation auprès des parties prenantes (UCP et équipe de supervision) du projet, 2022

Les tendances observées dans les scores d'appréciation traduisent sous le Résultats R2.1., une efficacité moyenne de progression pour tous les extraits en dehors de l'installation des champs Ecoles de Producteurs ou l'efficacité est jugée totale. Pourtant, les activités n'ont pas connu d'avancée :

- **E2.1.1. Du matériel de formation sensible au genre et intégrant les pratiques d'ACC et de GIRN spécifiquement développé pour répondre aux besoins des CEP (30%) :** Des modules de formation basique avec lesquels des sensibilisations sont menées à l'endroit de la première génération des 150 CEP ont été produits ; 150 Facilitateurs ont été formés sur la base de ce matériel basique. Le développement intégral du matériel de formation devrait se faire en deux temps : après la mouture de base en version Français suivra une version étoffée en anglaise et en Kirundi ; L'expert international chargé d'étoffer et de mettre aux normes ce matériel didactique sommaire n'est pas encore recruté.
- **E2.1.2. Formation des acteurs -les directeurs de programmes, maîtres formateurs, agents de vulgarisation et facilitateurs, (0%),** Les 20 maîtres formateurs n'ont pas pu être formés à cause du retard du recrutement du consultant, des recyclages pour l'appropriation des CC sont prévues ;
- **E2.1.3. Mise en œuvre de 300 CEP dans quinze collines couvrant les quatre communes ciblées (80%),** Les 300 CEP ont été créés en deux phases sur 15 collines. Le premier lot a porté sur 150 CEP a raison de 10 CEP par collines et ont commencé leurs activités avec la saison culturelle A (septembre 2020 - Janvier 2021). Le second lot de 150 CEP a été créé et a commencé ses activités avec mars 2022 ; Néanmoins, l'opérationnalisation de ces CEP par les formations et la dotation et équipement adéquat restent un des chantiers majeurs du projet.

Sous le Résultat R2, les extraits traduisent une efficacité meilleure que le R1

- **E.2.2.1. Amélioration des flux d'informations sur les précipitations et événements climatiques fournis aux agriculteurs par les services météorologiques, à la fois par le biais des CEP et grâce à des systèmes de TIC, (35%),** Un protocole a été signé avec l'IGEBU qui doit conduire cette activité. Il a obtenu son contrat en avril 2022. Les activités y relatives permettront de doter l'IGEBU en équipement et installation météorologique pour acquérir des informations pour les CEP. Le score d'appréciation de 35% donné par les partenaires et les équipes du projet montrent qu'ils considèrent que la signature du contrat est l'étape la plus décisive pour la conduite et la finalisation.

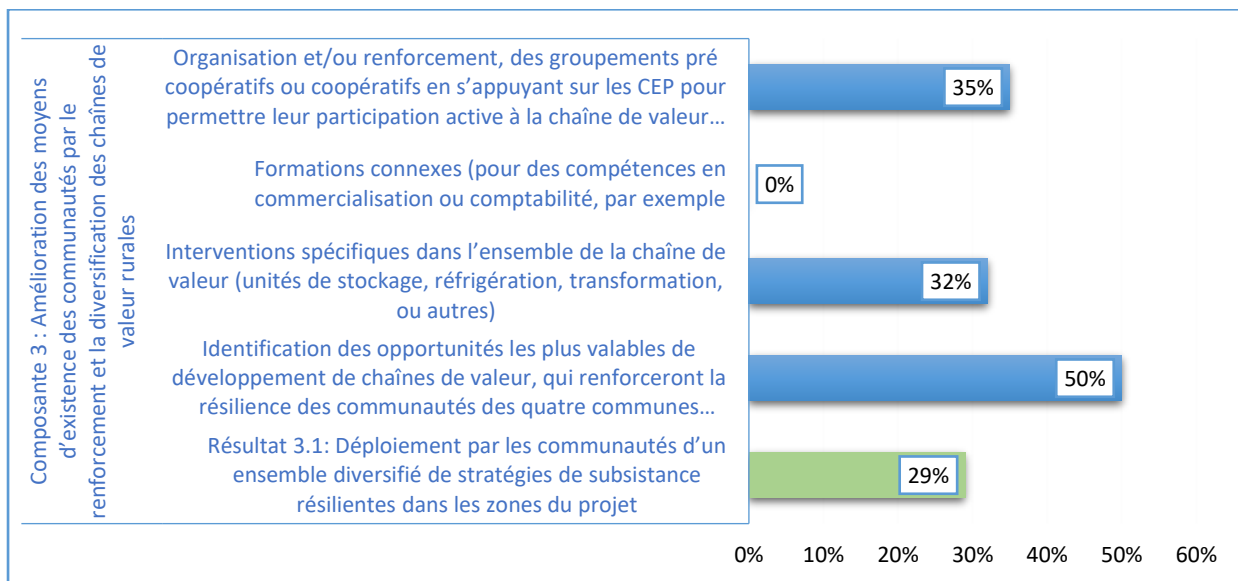
- **E.2.2.2. Mise en œuvre du plan d'action sur l'agro biodiversité en établissant des pépinières d'arbres et en facilitant les échanges avec d'autres producteurs (25%).** Cet extrant devrait être confié à l'ONG Biodiversity International dans le cadre du contrat de service. Au regard du changement d'une expérience non concluante avec cette ONG et un autre projet similaire notamment le projet GCP/BDI/040/GFF, l'équipe de direction de la FAO au Burundi a résolu de changer de partenaire. A cet effet, cet extrant devrait passer sous tutelle de OBPE et ISABU avec lesquels il est envisagé une contractualisation. Alternativement un plan d'action a été développé par deux consultants nationaux, un expert socio-économiste et un Expert en gestion des ressources naturelles, à l'issue de leurs investigations rentrant dans le cadre de l'extrant E1.1.1. Au regard de ce plan certaines activités concernant l'établissement des pépinières d'arbres sont menées. Un Protocole d'Accord qui sera mis en œuvre par le Centre de Multiplication des Semences Maraîchères et Fruitières (CMSMF) a été préparé et transmis au MINEAGRIE pour signature. Un kit de semences forestières, agro-forestières a été mis à la disposition des bénéficiaires et 26 pépinières d'arbres forestières, agro-forestières, fruitiers et des bambous dont 15 dans la province de Bujumbura et 11 dans la Mairie de Bujumbura ont été installées.

- **E.2.2.3. Réhabilitation des forêts dégradées et des berges de rivières et en habilitation des communautés à gérer leurs ressources naturelles (30%) :** Quelques activités de protection des rivières ont débuté par la plantation des bambous sur certains tronçons des berges des rivières qui traversent la ville de Bujumbura. Cette activité devrait faire l'objet d'une coordination intercommunale, la frontière des trois communes constitutives de Bujumbura Mairie étant constituée les différentes rivières qui traversent la mairie de Bujumbura. A titre d'illustration, la rivière Muha constitue la frontière entre la commune Muha et la commune Mukaza. La coordination intercommunale entre les CEP opérant sur les tronçons de berge des rivières est défectueuse si bien qu'en commune Mukaza les CEP protègent les berges de la rive droite de cette rivière sensée appartenir à cette commune. La rive gauche de la même rivière sensée appartenir à la commune Muha reste non protégée. C'est le même cas pour la protection de la rivière Gikoma en commune Ntahangwa qui divise les communes de Mutimbuzi et Ntahangwa. Le choix des tronçons de berges à protéger le long des rives devrait être coordonné et sous tendu par l'existence de CEP de part et d'autre.

■ **Composante 3 « Amélioration des moyens d'existence des communautés par le renforcement et la diversification des chaînes de valeur rurales ».**

C'est l'une des composantes dont le niveau d'efficacité de mise en œuvre est faible au regard des avis scorés de l'équipe de mise en œuvre et de supervision du projet comme indiqué dans la figure ci bas (29%)

Figure 6: Appréciation du niveau d'efficacité des interventions de la composante 3



Sources : investigation auprès des parties prenantes du projet, 2022

Dans cette composante les extraits du Résultats 3.1 ont été partiellement contractés aux ONG relais

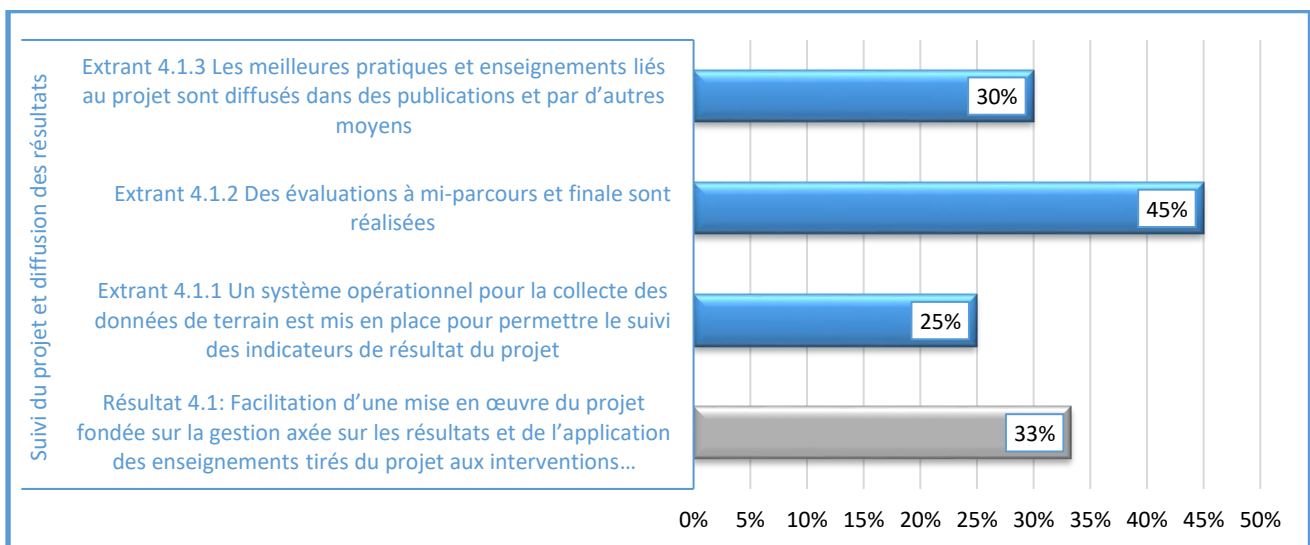
- **Sous l'Extrant E.3.1.1. Identification des opportunités les plus valables de développement de chaînes de valeur, qui renforceront la résilience des communautés des quatre communes ciblées par la diversification des sources de revenus évaluées (50%)**, des ONG relais (Empowering Response Burundi -ERB Bujumbura et Réseau Burundi 2000 Plus- RBU 2000 (Mairie de Bujumbura)) ont été recrutées pour l'encadrement rapproché des producteurs intervenant en Bujumbura Mairie. Leur contrat est rentré en vigueur en Avril 2021 l'examen des modalités de reconduction de leur contrat en cours. Les activités concernant cet extrait augurent une forte amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et des actions concrètes dans la protection du patrimoine foncier. Elles vont apporter de la valeur ajoutée aux CEP même si ceux-ci sont encore à leur début. A titre d'illustration, les membres des CEP de Kabezi et Kanyosha ont indiqué que le volet chaîne de valeur a introduit la culture du maïs jamais connue auparavant dans ces zones laquelle leur permet de gagner des revenus monétaires substantiels. Une grande partie de la récolte du maïs est consommée dans les ménages et contribue efficacement à lutter contre la malnutrition qui est presque endémique. Ensuite, le projet va bientôt commencer à les appuyer dans l'élevage pour d'une part, produire du fumier nécessaire à la fertilisation des cultures, d'autre part, pour gagner des revenus par ventes d'animaux (porcs, chèvres, poules, lapins).
- **Sous l'Extrant E.3.1.2 Formations connexes (pour des compétences en commercialisation ou comptabilité, par exemple (0%)** : cette activité ne peut être entamée qu'après structuration en cours des CEP en coopératives. Elle est planifiée dans le plan de rattrapage.
- **Sous l'Extrant E.3.1.3. Organisation et/ou renforcement, des groupements pré coopératifs ou coopératifs en s'appuyant sur les CEP pour permettre leur participation active à la chaîne de valeur en tenant compte de la dimension de genre (35%)**, des formations techniques spécifiques ont été conduites à l'endroit des membres des CEP pour mieux les orienter et les aider à se structurer. Ces derniers sont en cours de structuration en groupements pré-coopératifs et seront progressivement structurés en coopératives.

- **Sous l'extrant. Interventions spécifiques dans l'ensemble de la chaîne de valeur (unités de stockage, réfrigération, transformation, ou autres)(32%),** Un atelier participatif a été animé pour identifier les chaînes de valeurs mais haricot manioc maraîchage, intervention pilote des hangars de stockage, petit élevage, apiculture myciculture, promotion des unités de transformations, foyers améliorée, collaboration avec les services d'approvisionnement Conformément à l'extrant 3.1.1 et en fonction des conditions sociales, agro écologiques et économiques des quatre communes. Vingt-quatre activités pilotes ont été identifiées de manière participative à raison de 6 activités par commune (hangars de stockage, unités de stockage, unités de transformation-moulins, myciculture, apiculture, repeuplement du cheptel porcin et foyers améliorés).

■ **La composante 4 « Suivi du projet et diffusion des résultats ».**

C'est une composante transversale à cheval entre les autres composantes. Du fait de cette transversalité chacun des experts du projet y contribue d'une manière ou d'une autre, si bien qu'en dépit des périodes de vacance de la position du chargé de suivi évaluation, les axes de cette composante ont connu quelques évolutions. Néanmoins le niveau d'efficacité des interventions dans cet axe reste basique (33%) comme indiqué dans la figure ci-dessous

Figure 7: Appréciation du niveau d'efficacité des interventions de la composante 4



Sources : investigation auprès des parties prenantes du projet, 2022

L'examen de la figure suscite les commentaires suivants :

- **Sous l'Extrant 4.1.1 Un système opérationnel pour la collecte des données de terrain est mis en place pour permettre le suivi des indicateurs de résultat du projet (25%)** Une matrice de S&E a été élaborée et est à finaliser, les TdR ont été préparés pour la réalisation de l'étude CPLCC qui n'est pas encore effective ;
- **Sous l'Extrant 4.1.2 Des évaluations à mi-parcours et finale sont réalisées (45%)** La mission de l'examen à mi-parcours du projet est en cours de réalisation. Finalement entamée en juillet avec beaucoup d'imprécision dans l'agenda d'exécution ; le consultant principal n'a pu effectuer le déplacement du Burundi pour des raisons de reports multiples de son séjour par la FAO ;

- **Sous Extrait 4.1.3 Les meilleures pratiques et enseignements liés au projet sont diffusés dans des publications et par d'autres moyens** (30%), des articles web ont été produits sur les activités des CEP installés par le projet. Les sessions du Comité de Pilotage basé sur les Plans de Travail et Budget Annuel (PTBA) sont régulièrement tenues notamment pour examiner les rapports d'avancement du projet (RAP). Deux sessions du comité de pilotage du projet ont été tenues.

Constatations 6

Sur la base de l'examen global et des analyses détaillées des 4 composantes du projet on peut dire que les résultats du projet à mi-parcours ont été atteints avec une efficacité basique moyenne estimée à 27 % suivant l'appréciation des parties prenantes. La composante 1 est celle dont l'efficacité de mise en œuvre est la plus faiblement appréciée (10%) et la composante 2 est celle dont l'efficacité de mise en œuvre est la plus appréciée

■ Exécution financière

■ Gestion financière justification des fonds

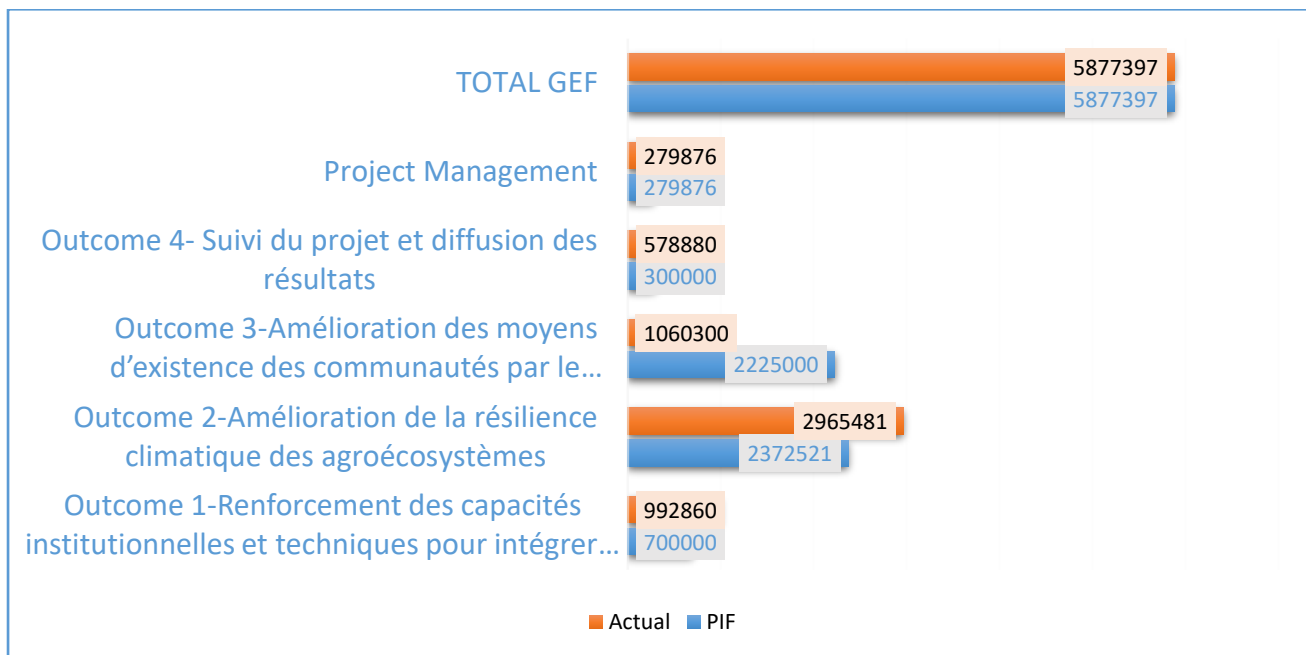
Le projet repose sur la Subvention du FEM à travers le Fonds pour les pays les moins avancés (LDCF), la contribution de la FAO en tant qu'agence d'exécution du FEM et des cofinancements cumulatifs annoncés du MINEAGRIE à travers (i) le Programme national pour la sécurité alimentaire et le développement rural de l'Imbo et du Moso (PNSADR-IM) et (ii) le Projet régional de développement agricole intégré dans les Grands Lacs (PRDAIGL).

Les modalités de financement supposent que l'entité de mise en œuvre, fasse la preuve des cofinancements acquis ce qui est illustrés par les accords de cofinancement. Cette contrepartie devrait être explicitée. Une estimation, devrait faire la part des apports en nature et en cash fait par le Gouvernement du Burundi notamment à travers les cofinancements annoncés et ou des autres membres du Consortium : cela pourrait inclure l'attribution de siège aux coordinations nationales et locales du projet. De même que l'appui apporté par les structures Etatiques centrales et les instituts nationaux au-delà des contrats d'entité qu'ils ont passé avec le projet.

La production des rapports de cofinancement devrait permettre d'avoir les évidences quant à la participation effective au cofinancement. C'est de ces évidences que doivent découler la mise en œuvre des activités du projet comme prévu.

La part de financement acquis et explicité dans le budget global de mise en œuvre du projet est reparti en deux principales rubriques dont la gestion du projet qui fait moins de (5%) et les activités du projet qui font plus de (95%). La figure 6 fait l'économie de sous rubrique du budget de gestion au regard de leur poids quasi insignifiant qui comprennent entre autres les (i) Dépenses non remboursables y compris équipements informatiques, (ii) Frais généraux y compris fourniture de bureau, location, (iii) Salaires du personnel d'appui.

Figure 8: Poids des domaines de résultat du projet dans la planification budgétaire



Sources ; Document du projet (2018)

L'examen de la figure met en évidence les poids budgétaires relatifs des quatre domaines de résultats du projet :

- Les domaines de résultats 2 et 3 se rapportant aux CEP et aux chaînes des valeurs sont les plus prépondérants en termes de programmation budgétaire ce qui traduit, l'effet de levier que devrait avoir ces deux composantes sur le reste du projet ; on remarque que le poids budgétaire relatif de ces deux composantes a significativement évolué entre la phase de formulation (PIF) et la phase adoptée du projet (actuel) sans doute suite aux échanges internes entre la FAO et les partenaires de mise en œuvre et entre la FAO et le FEM.
- Les domaines de résultats 4 et 1 sont moins nantis en termes de programmation budgétaire ;
- La prépondérance de budget au niveau du domaine de résultat 2 s'explique par le fait que ce domaine est celui qui supporte le volet des réalisations et aménagements ; En tout état de cause cette évolution se justifie au regard des paquets d'activités innovantes qui doivent accompagner l'opérationnalisation des CEP

Dans l'éventualité d'un réaménagement budgétaire, il serait important de voir si les actions devenues obsolètes peuvent compenser celles en souffrance budgétaire.

■ **Niveau d'exécution financière globale au regard des sources de financements attendus**

C'est sur ces apports prévisionnels que repose l'exécution financière et technique du projet. Comme conséquence, du faible niveau d'exécution technique, le niveau d'exécution financière annuelle du projet est faible. Les rapports budgétaires annuels sont très sommaires et directement intégrés dans le système FPMIS. Le seul rapport financier accessible n'est pas édité dans un format qui permet d'avoir l'aperçu sur la justification des fonds par source de financement et par composante. Le tableau ci-dessous donne les taux de consommation des budgets annuels alloués au projet au regard des apports du contributeur principal en l'occurrence le FEM.

Tableau 8: Etat d'exécution financière du projet

Rubriques	Year 1	Year 2	Year 3	Year 4	Moyenne
Dépenses (USD)	52,101.69	258,633.54	606,432.06	1,433,446.8	587,653.5211
Budget (USD)	1,175,879.00	1,889,139.50	1,479,829.00	1,332,549.00	1,469,349.125
Taux d'exécution	4%	14%	41%	108%	42%

Constatation 7

L'examen du tableau montre :

- Une évolution du taux d'exécution budgétaire d'année en année depuis le démarrage du projet : alors qu'en année 1 le budget a connu une faible exécution en année 4 la consommation budgétaire se caractérise par un léger dépassement.
- Un niveau moyen de consommation budgétaire faible (42%) au regard du temps de mise en œuvre écoulé
- Le faible niveau d'exécution financière du projet est consécutif au faible niveau d'exécution technique estimé à 11%.

4.3. Efficience dans l'exécution

■ **Efficience technique et financière**

Le format du rapportage financier comporte des insuffisances qui ne permettent pas d'aller à une analyse détaillée de l'efficience financière du projet.

- Le rapportage financier n'a pas été fait par composantes ce qui ne permet pas une analyse dans ce sens.
- Le budget de gestion est diffus dans les activités ce qui ne permet pas de faire la part de la consommation budgétaire des activités par rapport à la consommation du budget de gestion
- Par ailleurs, il n'y a pas de détails des activités planifiées dans les PTBA

Néanmoins une approximation du bilan technique et financier a été proposé conformément au tableau ci-dessous, à partir des rapports d'avancement, du rapport de suivi financier et du plan de rattrapage du projet.

Tableau 9: Bilans financiers et techniques du projet

Baillleurs	Composantes	Rapport Dépenses/Budget				Moyenne pour les 4 ans
		2019	2020	2021	2022	
FEM	Ratio Budget planifié/Budget Total	20%	32%	25%	23%	
	Ratio budget planifié/Budget exécuté	4%	14%	41%	108%	42%
Nombre d'activités planifiées (selon le PR)						18
Nombre d'Activités réalisées ou entamées						10
Exécution technique (%)		Taux d'amorce				55%
		Taux d'achèvement				11%

Sources : Analyse du PTBA, du plan de rattrapage (PR) et du rapport de suivi financier (RSF) ; 2022

L'examen du tableau montre que ;

- Le taux moyen de consommation budgétaire annuel est de 42%. Si on rapporte la part du budget de gestion dans ce ratio, on peut déduire que le taux de consommation budgétaire relative aux activités est très faible ;

- Les ambitions affichées à travers les budgets prévisionnels de 2019 à 2022 qui exprimaient des besoins de financement équivalents respectivement à 20%, 32% et 25 % et 22% du budget global ont manqué d'une performance exécutive ; Ces ambitions se sont soldées par des taux d'exécution respectifs de 4% ; 14% ; 41% et 108% des budgets planifiés (apport effectif). Autrement dit, moins de 42% des apports effectifs ont été consommés sur les trois premières années d'exécution du projet ; 58 % du budget devrait être consommé le reste du temps impartis à la mise en œuvre (moins de Six mois).
- Sur la même période restante 55% des activités du projet qui n'ont été qu'amorcées devront être conduites à leur termes alors 33% des activités n'ont même pas encore été amorcée.

Constatation 8

Ces tendances traduisent l'inefficience dans l'exécution financière et technique du projet et justifient le plan de rattrapage élaboré et la révision budgétaire proposée. Le Plan de rattrapage devrait permettre d'atteindre les résultats sous conditions de mobiliser les expertises manquantes et d'un redéploiement budgétaire avec une nouvelle ligne budgétaire sur le cash transfert dédié aux travaux HIMO (en annexe D)⁵

■ **Efficienc e opérationnelle**

Le suivi et la supervision en collaboration avec administrations locales notamment les DPEAE des zones d'intervention du projet réduit considérablement les dépenses liées au fonctionnement. Par ailleurs au regard des distances des sites d'opération par rapport à l'administration centrale, la configuration du comité de pilotage, constitués d'acteurs de proximité, participe d'une bonne rationalisation des dépenses logistiques. La configuration des CLD instances locales de concertation à proximité des sites d'opération du projet, avec trois collèges (Collectivités Administration, producteurs et représentants de CEP,) identifiés comme les porteurs des actions du projet à la base, rapproche par ailleurs le projet de l'administration déconcentrée et facilite sa participation au suivi et augmente le potentiel d'appropriation des résultats attendus.

L'efficience d'un tel dispositif est évidente compte tenu des économies qu'il génère, notamment en termes de : (1) mobilisation de ressources logistiques, humaines et financières nécessaire au suivi et à la supervision, (2) accommodation des calendriers des différents acteurs, (3) délais réduits des missions qui se limitent souvent aux zones facilement accessibles.

Dans la prolongation de l'approche de subsidiarité qui sous-tend le dispositif de soutien à l'efficience opérationnelle du projet, des dispositions devraient être prises pour la concrétisation des contrats de prestation et conventions de délégation des services du projet au ONG comme UNIPROBA et acteurs locaux comme la DPEAE identifiés à cet effet.

■ **Efficienc e administrative et organisationnelle**

Au niveau de la FAO Burundi, l'expérience dans la gestion de financement et son réseau de partenariats internationaux et nationaux est rassurant quant à sa capacité d'adapter ses propres procédures et de s'accommoder des procédures des partenaires. Cependant ce potentiel peine à être valorisé par le projet puisque le rythmes des acquisitions et des achats a pénalisé l'effectivité d'un bon nombre d'activités comme l'acquisition des intrants au profit des producteurs.

⁵ -Cash transfert (rehabilitation work +seed fairs) Budget for rehabilitation works for landscape and riverbanks rehabilitation + seed fairs organization in two years (2021-2022) / Budget line to be created

Fort de sa maîtrise des spécifications techniques et procédures requises en matière d'acquisition, la FAO devrait pouvoir améliorer la réactivité des acteurs de la chaîne des approvisionnements en son sein pour rattraper les retards dû à la lenteur des achats.

4.4. Facteurs affectant la performance

■ Modalités de gestion du projet

■ Entité et Stratégie d'exécution du projet

L'entité d'Exécution du projet. Sur le plan institutionnel, le projet est mis en œuvre par la FAO sous la modalité D- mesures Directe d'exécution (MNE). Cette modalité a été préférée en raison des récents épisodes d'instabilité politique dans le pays, et par conséquent répond à l'un des principaux risques du projet. Conformément à cette modalité, la FAO assure le leadership et la coordination du projet s'appuyant sur un Comité de Pilotage constitué de partenaires représentant la Contrepartie Nationale. Les sous-traitances avec les partenaires pour des tâches spécifiques chaque fois que nécessaire et dans le cadre juridique de la FAO et du Gouvernement du Burundi, lui sont dévolues vis-à-vis des agences spécialisées de l'Etat, des instituts de recherche ainsi que des ONG.

Le Bureau de la FAO assume en outre les responsabilités et le rôle de supervision et de suivi évaluation à travers à travers ses entités compétentes (FLO, LTP, RB) et sa Section Administration et Finance. En étroite collaboration avec le MINEAGRIE, la FAO assure: (i) la fourniture de services financiers et d'audit des fonds du projet, le recrutement et des contrats du personnel international du projet, (ii) le suivi-évaluation et certification des dépenses financières par rapport aux budgets du projet approuvés par le Comité de Pilotage du projet, (iii) l'approbation des allocations budgétaires et transfert des fonds dans les comptes du projet, (iv) le suivi des déboursements des fonds pour la réalisation des activités programmées, y compris les achats et les services financiers, en conformité avec les procédures du FAO/FEM, (v) la certification des pièces comptables justificatives des dépenses ; (vi) les révisions budgétaires annuelles à partir des PTA/B et (vii) le recrutement d'auditeurs financiers et d'évaluateurs indépendants.

La stratégie et l'ancrage institutionnel du projet. Le CDP comprend des représentants de la FAO, du Ministère de la sécurité publique MINITER et du MINEAGRIE qui le préside. Le CDP devrait être appuyé par l'Unité de Coordination Nationale à partir de la FAO avec une supervision d'ensemble forte du MINEAGRIE. Le Coordinateur national est le Secrétaire du CDP. Comme stipulé dans le PRODOC, le projet est bien intégré au sein des entités participant au CDP à partir des représentant qui jouent le rôle d'agent de coordination pour le projet dans leurs organismes respectifs. Ce dispositif est un gage de renforcement de leurs capacités et aussi d'appropriation des acquis.

A la base, le projet s'appuie sur les agents de coordination communautaires dans chaque site pilote (24 au total) qui ont la responsabilité de faciliter la mise en œuvre des CEP. Les CLD représente des centres de coordination locaux, et la DPAE Bujumbura est le principal centre de coordination pour les quatre communes.

Constatation 9.

La gestion centralisée du projet par la FAO et légèrement déléguée à la partie Nationale représentée par le MINEAGRIE devrait alléger la chaîne des acquisitions et faciliter les procédures d'achat et la contractualisation des services du projet. En effet tous les actes de gestion sont internes à la FAO et l'Unité de Coordination fonctionne selon les procédures de la FAO.

■ **Pilotage et supervision du projet**

Composition et missions du comité de pilotage. L'Ordonnance ministérielle de création du comité de pilotage et de désignation des membres du comité de pilotage datant du 17 Août 2020, identifie 17 membres dont (i) 8 représentants les acteurs centraux (Directions Générales et Instituts des ministères impliqués); (ii) 2 représentants des acteurs provinciaux et (iii) 7 représentants des acteurs communaux : Cette configuration est représentative des principaux échelons de programmation et de suivi des initiatives de développement au niveau national et local. Elle assure aussi une bonne représentativité des parties prenantes des secteurs impactés par le changement climatique. Cependant certains acteurs comme OBPE et l'ISABU identifiés comme pertinents dans le PRODOC et appelés à jouer un rôle prépondérant pour la suite du projet, ne sont pas dans le comité de pilotage.

Le CDP est régi par des TDR spécifiant les missions qui lui sont assignées

- Prendre les décisions nécessaires pour la bonne gestion et orientation des interventions du projet
- Suivre et évaluer périodiquement la mise en œuvre du projet
- Veiller à ce que les ressources nécessaires soient engagées en temps réel
- Examiner et approuver les plans de travail annuel, rapports trimestriels semestriels et annuels
- Approuver toute modification substantielle pertinente par rapport au document de projet
- Inviter à ses réunions et en cas de nécessité des personnes ressources (partenaires au développement et autres) pour un sujet à l'ordre du jour qui requiert une expertise afin d'apporter leurs contributions

Constatations 10. En fin de compte la fonction d'assurance qualité de la mise en œuvre et d'interface entre le projet et son environnement institutionnel ne sont pas assurées par le CDP comme requis par le document de projet à travers

- La surveillance et la garantie de la qualité technique des extrants ;
- Des liens étroits entre le projet et d'autres projets et programmes en cours apparentés au projet;
- La mise à disposition opportune et l'efficacité du soutien de cofinancement;
- La durabilité des principaux résultats du projet, y compris le développement élargi et la reproduction;
- Une coordination efficace des travaux des partenaires gouvernementaux dans le cadre de ce projet;

A défaut de figurer explicitement dans l'arrêté de création du comité de pilotage du projet, ces points devraient servir de paramètres d'examen de l'état d'avancement du projet et faire partie de l'ordre jour des sessions du comité de pilotage. Par ailleurs la désignation des membres porte sur des individus et non la structure elle-même ce qui fait qu'en cas d'absence ou d'indisposition dudit membre, la structure n'a pas la situation du projet.

Fonctionnement du comité de pilotage. Le CDP est présidé par le MINEAGRIE et devrait se réunir sur une base annuelle pour statuer sur l'exécution du projet au regard de l'arrêté instituant sa création et du rôle qui lui a été dévolu par le document de projet.

Les échanges avec les parties prenantes du projet et les documents consultés montrent que les sessions du CDP se tiennent régulièrement sur une base annuelle et ont été documentées pour l'an 1 du projet (2020) pour l'an 2 du projet (2021). La troisième session du CDP est planifiée pour le troisième trimestre 2022, comme indiqué ci-dessous.

Tableau 10 Comités de Pilotage organisés

Participants prévus pour les CDP	Effectivité	
	Session An 1 (27-10-2020)	Session An2 (15-09-21)
Catégorie et nombres de participants		
Directions Générales et centrales du MINEAGRIE		

Participants prévus pour les CDP	Effectivité	
1. Direction Générale des Ressources, 2. Direction Générale de l'Environnement des Ressources en Eau et de l'Assainissement, 3. Direction Général de l'Elevage 4. Direction Générale de la Protection Civile, de la Prévention et de la Gestion des Catastrophes, 5. Directeur de la Vulgarisation, de la Formation et de la Recherche Développement, 6. Directeur des Filières Agricoles et des Produits Forestiers Non Ligneux)	Effectif (tous les 6 étaient présents)	Seules 2 directions sur 6 étaient présentes Direction Générale des Ressources, Direction Générale de l'Environnement des Ressources en Eau et de l'Assainissement,
Instituts et Agences du MINEAGRIE		
7. Institut Géographique du Burundi (IGEBU)	Absent Excusé	Effectif
FAO Burundi		
8. Coordination National du projet	Effectif	Effectif
Gouvernorat et Services Techniques Provinciaux		
9. Gouvernorat de Bujumbura 10. Bureau Provincial de l'Environnement de l'Agriculture et de l'Elevage (BPEAE)	Effectif	
Communes		
11. Commune de Muha, 12. Commune de Mukaza, 13. Commune de Ntahangwa (Bujumbura Mairie) 14. Commune de Mutambu, 15. Commune Kabezi, 16. Commune Kanoshya, 17. Commune Nyabiraba	Effectifs	Effectif

Source : Ordonnance ministérielles de nomination et PV des sessions du comité de pilotage

Les échanges avec les membres des comités montrent que ce cadre unique de pilotage fonctionne bien et a permis de suivre le déroulement des activités du projet, d'examiner l'état de progression et d'orienter l'équipe de mise en œuvre au plan technique et financier.

- La tenue régulière des sessions, le niveau de participation et les catégories de participants représentées témoigne d'un effort d'implication des parties prenantes et d'un engagement des partenaires à faciliter l'appropriation des acquis futurs.
- L'assiduité des membres notamment des directions générales et centrales du MINEAGRIE est à renforcée. Seulement le tiers de ces directions étaient présente lors du 2^e comité de pilotage
- **Pour aller plus loin, le comité de pilotage devra être adapté au mieux en impliquant les acteurs comme l'ISABU, l'OBPE dont les contributions sont décisives pour la suite**

■ **Coordination et exécution du projet.**

En conformité avec les accords de cofinancement, une UCP financée par le FPMA a été installée dans les locaux du MINEAGRIE à Bujumbura. Cette unité de coordination devrait comprendre :

- Un coordinateur de projet;
- Un expert en S&E;
- Un Assistant administratif et financier ;
- Un spécialiste des CEP; et
- Un spécialiste des chaînes de valeur.

Constatations 11. : A mi-parcours, seulement trois des cinq positions (un coordinateur de projet, spécialiste des CEP ; et spécialiste des chaînes de valeur) sont pourvues. La FAO et le MINEAGRIE sont conjointement responsables de la mobilisation de l'équipe de l'Unité de coordination ; en tant qu'agence d'exécution du FEM, la FAO devrait s'assurer avec le MINEAGRIE que toutes les positions vacantes notamment celle de l'expert S/E non occupée depuis juin 2022 soient pourvues afin de s'assurer que les services de gestion du cycle du projet en conformité avec la politique du FEM ; Par ailleurs la FAO devrait s'assurer avec le MINEAGRIE que les équipes mobilisées pour la coordination sont à la hauteur des attentes techniques, managériales, de leadership.

L'examen des fonctions de l'unité de coordination, montre qu'en plus du comité de pilotage qui est l'instance qui l'instruit et la supervise.

- Contrat d'objectifs de performance ajusté à la description de poste ;
- Fiche descriptive de poste mettant en évidence les exigences et les attentes du projet vis-à-vis de l'occupant ;
- Accord annuel de performance (plan individuel de travail) assorti d'un compte rendu permettant de juger annuellement de l'évolution du personnel dans l'environnement du projet en conformité avec les responsabilités requises.

Le projet devrait s'appuyer sur les agents de coordination communautaires dans chaque site pilote (24 au total) qui ont la responsabilité de faciliter la mise en œuvre des CEP. Il devrait en outre mobiliser les CLD qui agiront en tant que centres de coordination locaux, et la DPAE Bujumbura qui sera le principal centre de coordination pour les quatre communes.

Au regard des échanges avec l'équipe de supervision de la FAO, l'Unité de coordination n'interagit pas de façon adéquate avec les ministères pour les questions opérationnelles et institutionnelles et n'assure pas un suivi assidu des projets de conventions et de contrats d'entité qui sont dans le circuit d'approbation de l'administration du MINEAGRIE et éventuellement du MINETEP.

■ Techniques, outils et supports de gestion prévus

La FAO en sa qualité d'entité d'exécution et à travers l'unité de coordination a la responsabilité de mettre en place des outils pertinents pour renforcer le système de contrôle interne et de le rendre plus rigoureux et fiable. Il est par ailleurs responsable de la mise en place des outils de gestion, de planification et de programmation et accompagner les équipes de terrain en vue de leur appropriation. A ce titre les outils prévus comprennent entre autres :

- **Le manuel de gestion des procédures administrative et financière du projet** s'inspirant des procédures administratives, comptables et financières de la FAO. Ce manuel opérationnel devrait permettre de présenter les règles et techniques à appliquer pour procéder à la gestion administrative, financière et comptable du projet, de garantir une utilisation économique et efficace des moyens engagés et la fiabilité de l'information financière et de gestion produites et d'assurer un arbitrage entre l'efficacité et la sécurité
- **Le plan de Travail et Budget Annuel du projet** à intégrer dans celui des partenaires du projet. Conformément aux procédures prévues, un budget global et annuel est déterminé en fonction des activités et des ressources mobilisées. Du fait du décalage entre les prévisions et la réalité au moment de la mise en œuvre des activités, le budget annuel est actualisé dans la cadre de l'élaboration du programme de travail et budget annuel (PTBA). Le PTBA du projet est soumis à l'appréciation du Comité de Pilotage, pour le suivi. Le suivi de l'exécution budgétaire (annuel et global) est fait à travers l'établissement d'un état de réalisation budgétaire. Cet état est inclus dans le **rapport de suivi financier annuel (RSF)** du projet.

- **Un plan de communication** au regard des besoins d'interaction entre le principal bailleurs le FEM et les partenaires de cofinancement et de mieux clarifier les options et les approches du projet auprès des bénéficiaires et cibles.
- **Les rapports périodiques** y compris le **RAP, EMOP, rapport de cofinancement** devraient permettre l'appréciation de l'état d'avancement par rapport au indicateurs et l'examen des ressources et des modalités de mise en œuvre du projet

Plus généralement, la situation des outils prévisionnels ou effectifs devant accompagner la mise en œuvre du projet sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11: Etat d'effectivité des outils et techniques prévus pour soutenir la gestion du projet

Techniques/Outils Prévus par le projet	Appréciation de l'effectivité			
	Existence informelle	Existence formelle	Application avérée	Résultats avérés
	1	2	3	4
Rapports de suivi financiers				
Plan de Travail et Budget Annuel				
Plan d'Achat (PA)				
Audits mandataires				
Plan de suivi évaluation				
Plan de communication				
Rapport d'Avancement du projet				
Examen de la Mise en Œuvre du Projet				
Rapport de cofinancement				
Manuel des procédures administratives, comptables et financières				

L'examen du tableau 7 montre que :

- Les audits mandataires du projet n'ont pas encore été conduits
- Les PTBA sont régulièrement produits et soumis à l'approbation du comité de pilotage
- Les rapports de suivi financiers (RSF), les rapports de cofinancement, le Plan d'achat n'étaient pas effectif.

Constatation 12: A mi-parcours du projet, certains outils importants de suivi sont à un stade informel/ou peu explicite ; L'absence des outils de référence pour la gestion du projet comme le dispositif finalisé de suivi évaluation, peuvent perturber ou ralentir la progression vers les résultats escomptés. Puisque c'est ce dernier qui statue sur les responsabilités de mise en œuvre et permet d'éviter d'avoir des activités orphelines sans porteur désigné.

■ **Gestion adaptative, modifications apportées à la conception lors de la mise en œuvre**

Il est évident que le projet disposait d'un grand potentiel d'adaptation au regard des réajustements qui ont été apportés aux modalités de mise en œuvre jusque-là.

- Au plan des ressources humaines, les équipes de mise en œuvre ont été revues ou complétées : le poste de suivi évaluation qui n'a pas pu être pleinement occupé pour différentes raisons est en passe d'être confié à un consultant. De même pour couvrir le service des achats (CSAP), une compétence a été redéployée à temps partiel sur le projet
- Au plan des ressources financières, au regard des échanges avec les experts du projet, certaines actions planifiées ont été sous budgétisées car les montants estimés et requis auprès du bailleur sont inférieurs aux coûts unitaires réels sur le marché (voir annexe D avec une ligne budgétaire additionnelle pour les activités HIMO).
- Au plan opérationnel certaines activités du projet ont été revues ou redéfinies au de l'évolution du contexte (voir Le Plan de rattrapage du projet en annexe C qui illustre cela)

Constatations 13. Au total différents réaménagements ont été apportés au projet au triple plan des ressources humaines, des ressources financières et opérationnelles. Cela démontre le caractère adaptatif du projet mais aussi la souplesse des procédures d'acquisition du principal bailleur qui est le FEM. Cependant au regard des tendances actuelles, ces réajustements sont insuffisants et doivent s'approfondir. Certaines cibles des indicateurs du projet devront être réajustées. Cela ne devrait pas poser de problème au regard du caractère adaptatif.

■ **Accords de partenariat entre les parties prenantes pertinentes impliquées**

Les accords entre les partenaires conventionnels pour entreprendre des tâches spécifiques chaque fois que nécessaire et dans le cadre juridique du pays, ont été dévolues à l'entité de mise en œuvre (FAO). A cet effet, 3 partenaires de premier rang pouvant faire l'objet de convention de partenariat avaient été identifiés pendant la phase préparatoire du projet. Ces partenaires comprennent :

- Le MINEAGRIE en charge des Extrants 1.1.3; 1.1.4; 1.1.5; 2.2.3, 2.2.4, 3.1.3 et Résultats 2.1 et 2.2
- 3 instituts nationaux spécialisés (IGEBU, ISABU, OBPE) respectivement en charges des Extrants (Extrant 1.1.2) ; (Extrant 2.2.1) et (Extrants 1.1.2 et 2.2.5)
- 2 organisations de la Société Civile (AEDE), susceptibles d'être mis à contribution pour assister dans la mise en place des Systèmes d'Aide à la Décision pour la GIRE à partir des réseaux d'observation agro-hydro-météorologiques et la génération d'information anticipative pour la planification des activités ;

Tableau 12: Principaux accords de partenariats signés pour la mise en œuvre du projet

Parties prenantes		Statut de l'accord de partenariat
1 ^{er} ordre	2 ^{ème} ordre	
FAO	IGEBU	Signé le -01/03/2022----
	ISABU	En prévision
	OBPE	En prévision
	BPEAE Bujumbura	En prévision
	CMSMF	En prévision
	RBU 2000 +	Signé en Avril 2021
	ERB	Signé en Avril 2021
MINEAGRIE		Signé le 05/09/2018
PNSADR-IM		Signé le 28/08/2018
PRDAIGL		Signé le 21/08/2018

Sources : Document de projet, document de convention et échanges avec les acteurs, 2022

A l'examen du tableau il ressort que

- (i) Trois conventions ont pu être passées entre la FAO et les partenaires de cofinancement qui sont des partenaires de 1^{er} ordre :
- (ii) Trois conventions de deuxième ordre ont pu être passées entre la FAO et des partenaires de mise en œuvre notamment avec l'IGEBU, le RBU200+ et ERB
- (iii) Quatre conventions très déterminantes sont en attente notamment avec ISABU, OBPE, BPEAE Bujumbura et CMSMF

Constatation 14. Le dispositif d'appui basé sur le « faire faire » et sur des partenaires plus proches des problématiques abordées par le projet en l'occurrence des Instituts nationaux et des ONG relais est une démarche qui participe de l'appropriation du projet à la base. Cette approche est nécessaire au regard du retard de mise en œuvre mais est timidement valorisée par le projet car sur 7 conventions

de délégation de services prévus seulement 3 sont en vigueur. Elle nécessite par ailleurs une capacité de supervision pour que les conventions de services soient conformes aux objectifs de départ.

En outre, l'approche du « faire faire » adoptée par l'entité d'exécution dans le cadre de ces partenariats, nécessite en amont une analyse approfondie des mandats et conditions de leur exécution mais aussi des hypothèses, des risques qui environnent ces partenariats.

- Les partenariats devenus obsolètes comme avec Biodiversity International doivent être rapidement redéployés ;
- Des mesures alternatives peuvent être envisagées pour s'assurer que les volets pouvant faire l'objet de conventions de services soient attribués pour permettre aux équipes de projet de se consacrer plus à la supervision et à l'assurance qualité des services conventionnés du projet.

■ **Activités de suivi et d'évaluation utilisées dans le cadre de la gestion adaptative**

Pendant la formulation du projet, certains risques, sensés entraver la mise en œuvre, avaient été identifiés mais les risques sanitaires comme la pandémie à COVID 19 n'avaient pas été envisagés. Néanmoins les mesures prévues pour certaines des contingences prévues étaient valables pour celles qui étaient insoupçonnées : Par exemple pour les cas de force majeure, il avait été prévu de renforcer la communication, les partages d'expériences sur les réalisations ou les projets similaires à ceux du projet. Les activités menées dans ce sens doivent davantage être documentées par le projet dans les volets suivi évaluation, communication et gestion des connaissances. Nonobstant ces insuffisances, le suivi des activités entrant dans le cadre de la gestion adaptative s'est soldé par des mesures salutaires pour la mise en œuvre.

- Certaines activités de suivi impliquant notamment le personnel de supervision basé à Rome ont été différées après le relâchement des mesures barrières, avec un renforcement des échanges à distances et en lignes.
- Des réunions ont été faites notamment des formations en ACC en utilisant les médiums en ligne.
- Un plan de rattrapage du projet permettant de recentrer les activités du projet a été produit pendant la période de l'examen à mi-parcours du projet.

Constatation 14. Au regard des rapports d'activités et des échanges avec les parties prenantes, des mesures prises à posteriori ont permis de limiter l'impact de la crise sanitaire sur le déroulement du projet. Les risques insuffisamment décryptés dans l'environnement institutionnel et socio sanitaire du projet appellent à renforcer le cadre de la gestion adaptative. A cet effet le plan de rattrapage élaboré avec la participation de l'équipe de supervision à Rome représente une bonne dynamique des partenaires et de l'équipe de projet dans ce sens.

■ **Suivi et évaluation : conception à l'entrée et mise en œuvre**

Le dispositif de suivi évaluation du projet est sous-entendu et se résume aux indicateurs et cibles du cadre logique. Les outils utilisés pour le suivi et permettant d'assurer le suivi de l'évolution des activités et d'apprécier le niveau de réalisations par rapport aux cibles et aux objectifs sont l'outil AMAT. En dehors du document de projet, il n'y a pas de document suivi finalisé et les cibles et indicateurs se limitent aux extrants et produits et ne sont pas rapportés aux résultats, ce qui pourrait être préjudiciable à terme à l'évaluation des impacts du projet si elle a lieu.

. Au regard de ces constats il y a lieu de :

- Finaliser le plan de suivi évaluation en veillant à ce que les indicateurs de résultats y soient incorporés au regard des suggestions faites en amont ;
- Renforcer en particulier le suivi de la prise en compte des communautés autochtones et de l'environnement.

Tableau 13: Situation d'exécution des activités de S&E prévus

Activités régaliennes de S&E	Situation d'exécution	Commentaires	Appréciations
Rapport de lancement du projet	Exécuté	Produit à l'issu du lancement du projet effectué le 19 Janvier 2019	Ce rapport fait ressortir les catégories et nombre de participant et porte à connaissance des parties prenantes du projet les principales recommandations formulées par les participants pour la suite du projet
Rapports périodiques (trimestriels, semestriels, annuels)	Partiellement Exécutés	Les rapports d'avancement (annuel) de suivi financier sont disponibles et font la synthèse des réalisations	Pour les années 2020 et 2021 il existe 2 rapports annuels techniques et les rapports financiers annuel cumulatif des années 1 et 2 ni les rapports de cofinancement ne sont pas produits. Les Rapports intermédiaires techniques trimestriels et semestriels ne sont pas produits (option du projet) ceux financiers n'ont pas été mis à disposition
Rapports de Réunions et rencontres multipartites	Exécuté	Des réunions du comité de pilotage du projet ont été tenues chaque année	En dehors des réunions du comités de pilotages il y a eu des réunions avec les partenaires en vue de la préparation et de la signature des conventions de service, l'équipe du projet n'a pas fait la preuve d'autres réunions tripartites (pas de comptes rendus disponible)
Evaluation externe à mi-parcours	Exécutée	Une évaluation à mi-parcours est en cours conformément aux conditions spécifiées dans le descriptif de projet	L'évaluation a mis en évidence l'état de progression du projet et recommandé les mesures nécessaires à la poursuite vers les résultats escomptés
Missions de supervision	Exécuté	Deux missions de supervision du principal du conseillers Technique principal projet ont eu lieu dont la dernière a permis d'aboutir à un plan de rattrapage du projet	Les missions de supervisions assorties d'aide-mémoire portant les recommandations et leur suivi peuvent contribuer à améliorer l'exécution du projet
Audits mandataires	Non Exécuté	Les audits mandataires) donnant les tendances de régularité des procédures, étaient prévus mais n'avaient pas encore été exécutés pendant la revue à mi-parcours	Les audits, devrait confirmer les tendances de régularités des procédures budgétaires et des acquisitions constatées et statuer sur la prise en compte des différentes recommandations formulées le long des audits passés.
Visites sur le terrain/mission d'appui conjoint	Exécutés	Des visites de terrain ont été organisées par le Consortium dont certaines ont vu la participation représentants de l'administration	Les rapports consultés montrent que ces visites ont été organisées de façon conjointes avec certains membres avec les sectoriels et ont contribué à favoriser l'appropriation et à renforcer l'adhésion et l'implication des acteurs à la base
Leçons apprises		Les leçons apprises des autres projets ont été mentionnés dans le descriptif du projet d'autres ont été mentionnées le long des rapports annuels et les rapports d'activités	Les leçons compilées sont pertinentes mais ne sont pas systématiquement utiliser pour améliorer la mise en œuvre du projet.
Rapports techniques	Exécutés	Les rapports techniques consultés portent sur la cartographie des paysages, les chaînes de valeurs, les manuels de formation CEP etc	Les différents documents techniques consultés n'ont pas fait l'objet de validation par les parties prenantes du projet

Source : Analyse documentaire du projet

Ce tableau montre qu'en dépit des difficultés de mise en œuvre, quelques acquis sont à l'actif du projet dans son champ de suivi évaluation.

4.5. Durabilité (*)

La durabilité du projet peut être analysée sous l'angle de prise en compte des risques probables qui pèseront sur les acquis du projet et leur consolidation. Elle peut être appréhendée aussi sous l'angle de la disponibilité des ressources financières requises, de la prise en compte du contexte socio-économique et environnemental, des garanties offertes par le cadre institutionnel et la gouvernance.

■ Au regard des incertitudes probables qui pèseront sur les acquis

02 catégories de risques : (i)Section A. Risques pour le projet, (ii)Section B. Risques environnementaux et sociaux repartis en huit domaines, peuvent être considérés lors de la formulation du projet (confère matrice des risques). Les stratégies d'atténuation prévues vis-à-vis de ces risques permettent d'affirmer qu'elles contribueront à préserver les acquis du projet si elles sont appliquées. Cependant, certaines des stratégies ont été insuffisamment développées pendant la période de vie du projet qui s'est écoulée jusque-là.

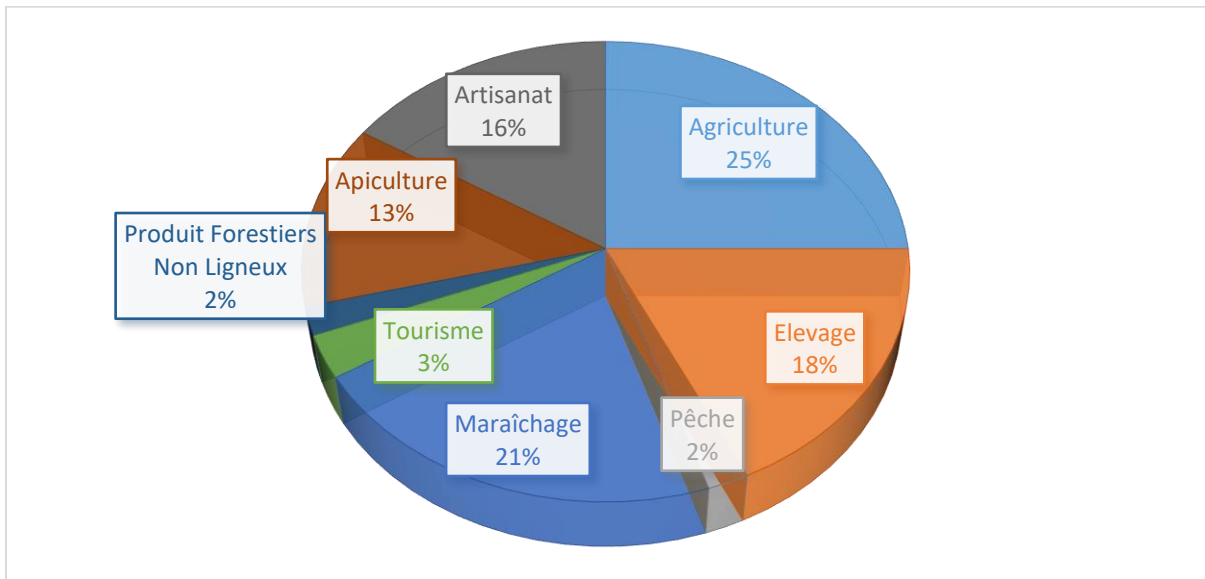
- Face au manque de réceptivité et d'intérêt des communautés par rapport au projet, l'effet de démonstration de projets semblables dans le pays pour montrer les bénéfices possibles aux communautés et susciter leur intérêt ; cette mesure doit être renforcée par la communication sur le projet à travers des visites d'échanges, les missions de supervision conjointe ;
- Au regard de l'utilisation des pesticides sur les cultures, les animaux d'élevage, l'aquaculture ou les forêts, il a été jugé Utile de faire appel à des pesticides à faible risque et obtenir l'autorisation du FTP ou du Fonctionnaire technique du siège pour les spécifications techniques relatives à l'achat de pesticides ; il serait convenable de recommander la formation à l'utilisation sécurisée des pesticides comme une mesure alternative et en même temps une activité du projet ;
- En réponse à la perturbation éventuelle du milieu de vie et des moyens d'existence des peuples autochtones, il a été envisagé de suivre le processus du CLIP tout au long de la mise en œuvre du projet, soit parvenir à un consentement (étapes 1-4), cependant la convention de partenariat avec les associations représentant les peuples autochtones -les batwa du Burundi (UNIPROBA) qui sont sur les sites du projet, n'a pas été signée jusque-là.

L'ensemble des insuffisances énumérées fait penser que les risques environnementaux continueront de constituer un poids pour la durabilité si des mesures correctives ne sont pas prises pour ces petites insuffisances.

■ Au regard de l'appropriation socioéconomique

L'appropriation socioéconomique notamment au niveau des sites des CEP a été bien appréhendée par l'implication des populations à la base et le développement d'activités génératrices de revenus alternatifs (Cf. figure 8 ci-après).

Figure 08: Activités socioéconomiques et sources de revenus des populations ayant bénéficié de l'appui du projet



Sources : investigation de terrain

A l'examen de la figure, on peut faire les constats suivants :

En ce qui concerne les représentants des CEP, les compétences et savoirs faire acquis sur les sites et les groupements pré coopératifs qui résulteront de la restructuration des CEP seront la base des flux de revenus nécessaires à l'accroissement du bien-être des populations.

Constatation 14 : Pour ce qui est des bénéficiaires des appuis et subventions diverses du projet, il est ressorti clairement qu'une partie des bénéfices réalisés servent à des investissements d'expansion de leur activité ou de reconversion à de nouvelles activités. En effet, 19% des bénéficiaires des appuis du projet vont développer dans leurs exploitations de nouvelles sources de revenu qui sont en dehors des paquets d'appui direct du projet. Au regard, de ces constats, on en déduit que le projet est durable au plan socio-économique.

■ Au plan institutionnel et de la gouvernance

Les réformes prévues relativement au cadre législatif et institutionnel avec la prise des textes pour encadrer et institutionnaliser les approches et les activités relatives aux Champs Ecoles de Producteurs n'ont pas été encore concrétisées. Ces réformes devraient être d'un grand apport pour conforter les options de durabilité du projet.

En particulier le **Résultat 2.1 le cadre législatif est renforcé et son Extrait 2.1.1. Des textes législatifs sont élaborés ou actualisés, adoptés et vulgarisés** constituait les fenêtres d'opportunité pour s'assurer de la durabilité institutionnelle du projet.

Au plan de la mise en œuvre

- L'accord de cofinancement avec le MINEAGRIE constitue le premier palier de durabilité des acquis du projet. A travers les conventions particulières engageant les entités habilitées du MINEAGRIE et à travers les points focaux du projet prévus au sein des structures membres du comité de pilotage qui devraient jouer le rôle d'agent de coordination pour le projet dans leurs organismes respectifs et s'assurer de la conformité de l'exécution du projet avec les politiques et les cadres de planification du développement national et local
- L'Unité de Coordination centrale des CEP au sein de la DGMVA et les unités opérationnelles des CEP au niveau provinciale rentrant dans le cadre de la Stratégie

d'harmonisation de l'approche CEP au Burundi, adoptée par le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (2015) ;

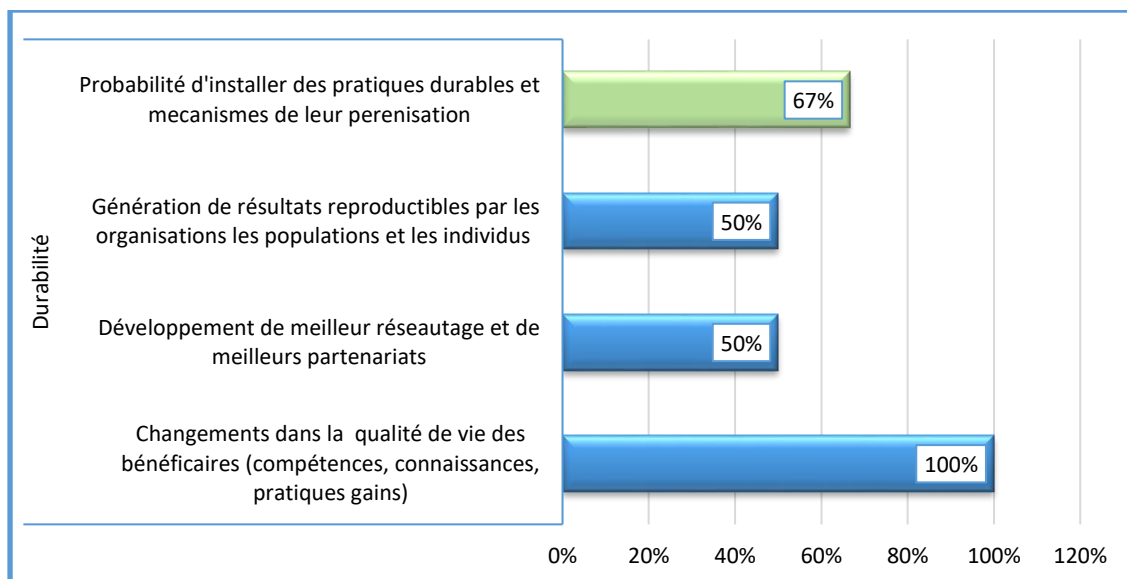
- Les directions provinciales de l'Agriculture de l'Elevage (DPAE) devraient servir de centre de coordination des activités communication, facilitation et coordination ; avec les autres membres du comité de pilotage DGMVA, OBPE, IGEBU, ISABU leur rôle est d'assurer la durabilité des principaux résultats du projet, y compris le développement élargi et la reproduction notamment en mettant à contribution des agents vulgarisateurs

Constatation 15 : les assurances et garanties ainsi formulées dans la proposition de projet devraient être mises en œuvre pour contribuer à la durabilité institutionnelle. Par ailleurs les partenariats et procédures contractualisés avec le MINEAGRIE conformément aux préconisations du document de projet, n'ont pas pu être encore concrétisées. De même La participation du Ministère de la sécurité publique en charge du MINITEP à travers les Comités Locaux de développement initialement identifié par le projet comme centres de coordination locaux pour la mise en œuvre du projet dans 4 communes et 14 collines, n'est pas encore effective. Cette participation du MINITEP devrait servir de canal de contribution des agents de coordination communautaires dans les 24 sites pilotes du projet, comme une des garanties de l'appropriation et de la durabilité du projet à la base. Ces insuffisances sont dommageables à la durabilité institutionnelle du projet.

■ **Appréciation des bénéficiaires structurels**

Les partenaires structurels du projet dont la plupart sont membres du comité de pilotage, ont donné leur appréciation quant aux enseignements tirés du projet sur le plan de la durabilité probable des acquis du projet. Les paramètres mis en avant concernent (i) les changements probables dans qualité des vies des bénéficiaires à la base ; (ii) les partenariats et réseaux d'échanges d'expertises (iii) Potentiel des résultats du projet reproductible à l'échelle.

Figure 9: Appréciation de la durabilité du projet par les partenaires limitrophes structurels



Source : investigations menées sur la base de la grille ROTI par l'équipe de consultant, 2022

La figure 11 montre que les partenaires structurels sont confiants des résultats reproductibles à l'échelle auxquels le projet parviendrait à son terme, ce qui augure de la durabilité des options du projet.

Au regard des efforts consentis pour les domaines de risques et des composantes de la durabilité, une évaluation a été faite dans le tableau suivant.

Tableau 14 : situation d'ensemble de la durabilité du projet

Critères des questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	score	
			entrée	sortie
Durabilité : Dans quelle mesure existe-t-il des risques financiers, institutionnels, socio-économiques ou environnementaux au maintien des résultats du projet à long terme ?			4	2
<ul style="list-style-type: none"> L'appropriation des produits du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Les produits du projet sont intégrés et suivi dans les plans, programmes et projets locaux nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> Document du Plan National du Développement (2018-2027) 	1	1/2
<ul style="list-style-type: none"> Les parties prenantes sont engagées et impliquées dans le projet 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau d'engagement et de participation des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> Comités de pilotage du projet (2 rapports de comité de pilotage corroborés par une liste de présence, et un autre par une liste de structures invitées) 	1	1
<ul style="list-style-type: none"> La participation des communautés bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> Existence du cadre légal et des mécanismes de participation des communautés 	<ul style="list-style-type: none"> Comité Locaux de Développement non activés Convention de partenariat avec UNIPROBA non signé pour la prise en compte des Batwa Absence d'Instance de suivi du projet a la base 	1	1/4
<ul style="list-style-type: none"> Les textes légaux / délibérations mis en place et appliqués 	<ul style="list-style-type: none"> Existence des lois et règlements 	<ul style="list-style-type: none"> Extrant 2.1.1 portant sur l'actualisation et la vulgarisation des textes comme le code forestier non exécuté 	1	1/4
2 Moyennement probable (MP) : risques modérés				

4.6. Priorités transversales, garanties environnementales et sociales (GES) du projet

■ **Peuples autochtones et groupes marginalisés**

Les Batwa ont été reconnus en tant que peuples autochtones du Burundi et leur présence a été constatée dans les sites du projet qui va renforcer les capacités des organismes publics à appliquer des mesures d'ACC et de GIRN prenant en compte leurs besoins.

Conformément aux principes du droit à un Consentement libre, informé et préalable (CLIP), les Batwa ont été consultés et informés au cours des missions de terrain de la phase de préparation du projet, et leurs représentants ont donné leur accord global informel à la structure du projet durant l'atelier de validation de la phase de préparation qui s'est tenu à Bujumbura le 26 juin 2018. En plus de l'évaluation de base du projet, le Forum pour le Renforcement de la Société Civile (FORSC) a fait des investigations permettant de mettre en lumière les besoins des Batwa qui confirme que certains vivent en Bujumbura Mairie qui est l'une des provinces d'intervention du projet

<https://forscburundi.org/compilation-des-rapports-mensuels-de-2018/>

Les prochaines étapes qui vont consacrer la prise en compte du peuple Batwa.

- La signature du protocole d'accord prévu avec l'ONG UNIPROBA (Unissons-nous pour la Promotion des Batwa) pour mettre en œuvre les étapes initiales du CLIP conformément au manuel de la FAO sur le CLIP. Ce protocole devrait être le point de départ pour la prise en compte des besoins des Batwa sur les sites du projet.
- Les moyens d'existence des Batwa et leur dépendance par rapport aux ressources naturelles font qu'ils doivent être associés aux activités liées aux CEP, mais aussi aux activités de restauration et des processus de gestion des régions boisées et paysages.

Constatation 16 : A ce jour en dehors de l'atelier de validation de la phase de préparation du projet, il n'y a pas de preuves tangibles sur la prise en compte des Batwa. A la différence de la question de la disparité liée au genre qui se fait sentir même dans le suivi évaluation, les indicateurs ne permettent pas de suivre le niveau de prise en compte des communautés Batwa dans le projet

■ **Egalité des genres**

L'intégration de l'approche genre dans le projet se décline de façon transversale dans toutes les composantes. Dans le cadre de la première composante, et au début du projet, les évaluations (1.1.1) incluront une analyse de la question du genre pour comprendre la dynamique des rapports hommes-femmes dans la gestion des ressources naturelles, des systèmes agraires et de l'utilisation des terres par rapport au changement climatique. Les résultats de cette analyse orienteront la mise en œuvre de toutes les activités du projet.

Cet engagement initial du prodoc est décliné dans la mise en œuvre au regard de la matrice de suivi des indicateurs

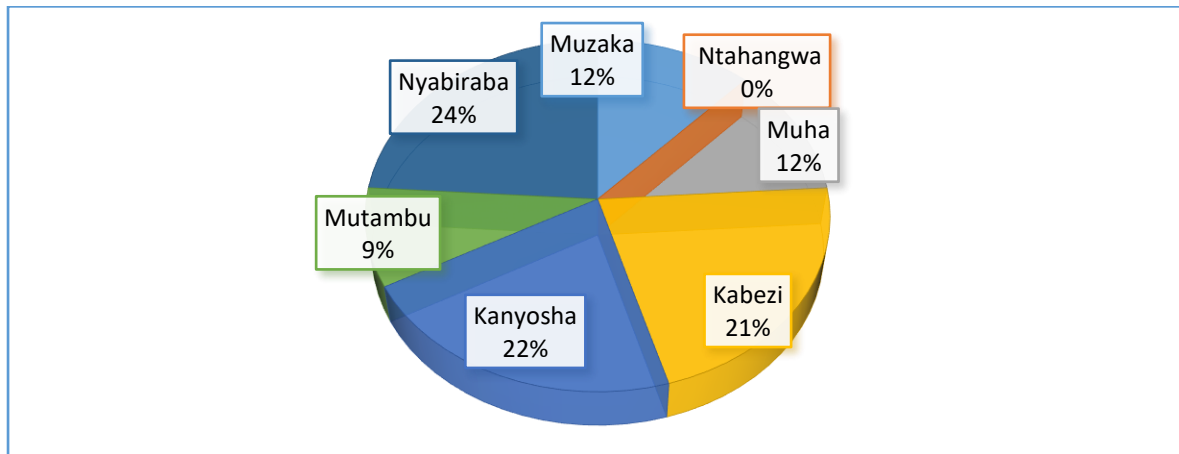
- **1 / 5 des 35 indicateurs de produits et d'effet répertoriés dans la matrice de suivi évaluation du projet, soit Sept (7) sont sensibles au genre. Ces 7 indicateurs sensibles au genre sont repartis sur chacune des composantes du projet**

Les femmes devraient former au moins 30 pour cent des formateurs et participants des CEP et des agro-sylvo-pasteurs engagés dans le développement de chaînes de valeur. Toutes les approches d'ACC encouragées seront sensibles au genre et se fonderont sur les résultats des analyses de la question du genre.

- **D'après le deuxième rapport semestriel du projet de l'année 2021, les membres des 150 CEP déjà établis sont de 2,969 femmes et 1,435 hommes soit respectivement (67%) et (33%),**

Cela montre que dans la mise en œuvre le projet va au-delà des prévisions et que des efforts en matière d'implication des femmes ont été déployés. Les investigations effectuées par l'équipe d'examen ont permis de constater une implication moyenne de femmes à 40% dans les activités des CEP. Néanmoins, il y a des disparités entre commune d'intervention du projet en matière d'implication des femmes qu'il convient de rattraper. Les niveaux d'implication des femmes par commune dans l'échantillon investigués sont indiqués dans le diagramme ci-dessous

Figure 10 : Niveau d'implication comparé des femmes par commune dans les activités CEP



Source : investigations de terrain, 2022

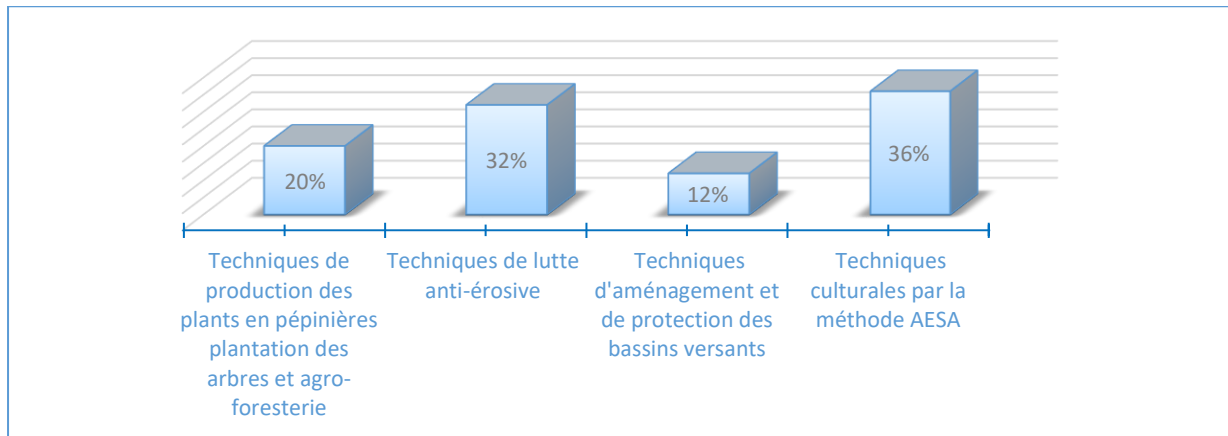
Le diagramme montre que la commune de Kanyosha est celle ayant la meilleure implication des femmes tandis que pour celle de Mutambu et Nahangwa des efforts supplémentaires sont à déployer.

Dans tous les cas les décisions d'investissement dans les chaînes de valeur, l'appui aux PME et les groupements (pré)coopératifs sont des opportunités à saisir pour résorber les disparités liées au genre dans les localités qui connaissent un engagement timide.

■ Mesures de sauvegarde environnementale

Les sites d'intervention sélectionnés par le Projet présentent pour la plupart des niveaux avancés de dégradation des terres, des paysages et écosystèmes. Fort de ce constat, les approches identifiées et les innovations proposées à l'adoption sont celles à effets bénéfiques pour l'environnement et à même de renforcer les stratégies d'ACC et les moyens d'existence des populations. Ainsi sur la base d'un échantillon de 25 représentants de CEP mis en place par le projet et investigué par l'équipe de l'EXMP, la prévalence des technologies à caractère environnemental transférées ou en cours d'adoption sous tutelle du projet est évalué en moyenne de 25%. Cela témoigne et rend plus explicite le caractère intégré et environnemental du projet.

Figure 11: Prévalence des technologies ACC transférées ou suggérées par le projet dans les CEP



Sources : Investigation de terrain, 2022

La figure démontre le caractère environnemental et intégrée de l'approche CEP développé par le projet en ce sens que :

- Les technologies énumérées par les représentants des CEP ne sont pas citées isolément mais en rapport avec un paquet de technologies intégrées (Ex lutte anti érosive et production de plants, protection des berges et production de bambou, production de plants et agro foresterie etc.)
- Les techniques de production de plants en pépinières et de plantation des arbres relèvent de **l'approche agro biodiversité** qui est sous tendu par un plan d'action dans le projet
- Les techniques de lutte antiérosives relèvent de **l'approche ACC**
- Les techniques d'aménagement et de protection des bassins versant relèvent de **l'approche de Gestion Intégrée des Ressources naturelles**
- Les techniques culturelles relèvent de **l'approche de l'Analyse de l'Agroécosystème agricole** : cette approche à elle seule si elle est adoptée dans les CEP pourrait garantir la préservation de l'Environnement.

Constations 17 : les évidences des liens entre les approches, les composantes et les technologies sensibles à l'environnement déployées par le projet ne sont pas bien établies à partir du système de suivi évaluation du projet. La conduite effective des interventions préalables telles que la formation en ACC, la mise en œuvre du plan d'action agro biodiversité doivent être saisies par l'équipe du projet à travers la composante 4 pour établir ces évidences.

■ Synthèse des principales observations au regard de critères et questions d'évaluation

Au regard de ce qui précède, la situation d'ensemble de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience du projet peut être dressée comme présentée dans le tableau 11 ci-dessous. Les paramètres retenus sont largement inspirés de ceux de l'Unité Commune Évaluation de l'Union Européenne⁶. Les scores ont été proposés sur la base d'une adaptation de la grille de notation comportant une pondération allant de 1 à 4 pour la notation de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience. Les scores de sortie sont attribués en tenant compte de l'effectivité des documents indexés comme source de vérification et attesté par les acteurs interviewés lors des échanges.

⁶ Formalisés par l'OCDE-CAD et propres aux attentes spécifiques de la Commission européenne. (Voir dans Direction Générale des Relations Extérieures Direction Générale du Développement. Méthodologie d'évaluation de l'aide extérieure de la commission européenne. Guide d'évaluation de projet et de programme volume 3

Tableau 15 : Situation d'ensemble de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience du projet

Critères des questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Score	
			Entrée	Sortie
Pertinence : Comment le projet se rapporte-t-il aux priorités de développement au niveau local, national et internationale ?			4	4
Les objectifs du projet répondent et s'accordent avec les priorités nationales et contribuent aux résultats globaux	<p>Référence à des axes prioritaire des outils nationaux et sectoriels de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vision Burundi 2025, • Plan National du Développement (2018-2027), • Politique sectorielle de l'environnement • Stratégie et Plan d'Adaptation au Changement Climatique SNPACC (2012). • Contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) (2015), • Stratégie nationale et plan d'action sur la biodiversité 2013-2020, • Stratégie nationale de communication en matière d'adaptation au changement climatique et d'alerte précoce face aux événements climatiques extrêmes (2015 • Stratégie agricole nationale 2008-2015 (2008) • Stratégie nationale d'utilisation durable des terres (2007) • Programme d'action national de lutte contre la dégradation des sols (2011) <p>Référence au outils globaux et Accord Multilatéraux sur l'Environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Convention de Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitat des oiseaux d'eau (1971) • Partie à la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (1992) • Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (1992) • Convention sur la diversité biologique (CDB) (1992) 	<ul style="list-style-type: none"> • Document du projet • Document du Plan National du Développement (2018-2027), • Accords Multilatéraux sur l'environnement 	2	2
Le projet contribue aux effets escomptés des cadres de planification du pays	<p>Référence à des axes prioritaires de la FAO et du FEM</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs du cycle 6 du FEM • Objectifs stratégiques du Fonds des Pays les Moins Avancés (LDCF) • Objectif du Fond Spécial pour les Changements Climatiques (SCCF). • Plan stratégique de la FAO pour le Burundi (2018-2020)) 	<ul style="list-style-type: none"> • Document du projet • GEF Programming strategy on adaptation to climate change for the Least Developed Countries Fund and the Special Climate Change Fund and operational improvements • Juillet 2018 à Juin 2022 	1	1
Le projet prévoit des complémentarités et synergies avec d'autres projets de la FAO et	<ul style="list-style-type: none"> • Activités communes, planification et ou conjoints <ul style="list-style-type: none"> • PTBA • Accord de partenariat avec les ONG relais (ERB, Réseau Burundi 2000+) 	<ul style="list-style-type: none"> • Document de Projet • Accords de Cofinancement avec 	1	1

d'autres partenaires qui contribuent aux mêmes objectifs régionaux et nationaux	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des mécanismes et outils conjoints existants : <ul style="list-style-type: none"> • 3 accords de cofinancements (MINEAGRIE, PNSADR-IM, PRDAIGL) • 1 comité directeur de projet composé de 17 membres issus du MINEAGRIE, MININTER et des partenaires internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> • MINEAGRIE PNSADR-IM, PRDAIGL • Rapport d'avancement du projet 		
<ul style="list-style-type: none"> • 4 Très Satisfaisant (TS) 				
<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité : Dans quelle mesure les résultats escomptés et les objectifs du projet ont-ils été atteints ? 			4	1
Les ressources humaines, matérielles et financières (intrants) ont été mobilisées dans les délais	<ul style="list-style-type: none"> • Délais de mobilisation du personnel et/ou de l'expertise <ul style="list-style-type: none"> • sur 5 postes à pourvoir (Coordonnateurs, Expert CEP, Expert Chaîne des valeurs, Expert Suivi évaluation, SAF) deux dont le suivi évaluation et le services administratif et financier ont été pourvu de façon discontinue ou partielle • Ligne d'imputation des salaires pour les professionnels de la FAO, intacte à mi-parcours • Consultants Internationaux non encore mobilisés notamment pour la formation CC et CEP ☑ Délais d'acquisition des équipements et du matériel <ul style="list-style-type: none"> • Absence de plan d'achats pour le projet • Acquisition des Intrants et équipements d'opérationnalisation des CEP en souffrance 	<ul style="list-style-type: none"> • Plans de recrutement du personnel du projet selon le document de projet • Financial Statement (Trust Funds) • Rapports d'Avancement du projet 	2	1/2
Les résultats ont été atteints dans les délais	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et qualité des résultats atteints selon le chronogramme convenu <ul style="list-style-type: none"> • (11% d'Activités achevées à mi-parcours) • Aucune composante et résultats intégralement atteints à mi-parcours 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports annuels de progrès et de suivi (RAP) • Plan de rattrapage du projet 	1	1/4
Les facteurs affectant la performance	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de partenaires mobilisés et engagés dans la mise en œuvre et le suivi du programme <ul style="list-style-type: none"> • 3 conventions de partenariat de deuxième ordre concrétisés sur 8 partenariats prévus • Faible niveau de suivi des trois partenariats de cofinancement signés • Le nombre et qualité des mesures d'atténuation des risques prises <ul style="list-style-type: none"> • Plan de rattrapage du projet élaboré en juillet 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Situation de la participation des parties prenantes • Matrice de gestion des risques 	1	1/4
(1) Modérément Satisfaisant (MS)				
<ul style="list-style-type: none"> • Efficience : Le projet a-t-il été mis en œuvre de façon efficiente, conformément aux normes et standards internationaux ? 			4	1
Les résultats ont été atteints avec une utilisation ressources humaines, matérielles, financières et du temps optimale	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de décaissement annuel <ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'exécution budgétaire de 42% pour 3,5années de mise en œuvre soit 12% annuels contre un taux moyen prévisionnel de 25% 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports financiers accordés aux résultats 	2	1
La qualité et le niveau des extrants est en phase avec le niveau des ressources (matérielles, humaines, financières et temps) consacrées à sa production	<ul style="list-style-type: none"> • Ratio budget Gestion/activités <ul style="list-style-type: none"> • Impossible à estimer au regard des données financières du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports financiers accordés aux résultats 	2	0
(1) Modérément Satisfaisant (MS)				

Constatation 18. L'analyse du tableau montre que le projet a été pertinent à plus d'un titre (100%) car bien adossé aux priorités nationales et locale. Néanmoins, le décalage de temps de programmation des activités et la période effective de réalisation des tâches, la concentration prévue des activités sur la dernière année par rapport aux trois premières qui ont été presque vacantes, de même que l'insuffisance de planification financière du projet ont desservi la portée des efforts consentis par les partenaires de mise en œuvre pour l'efficacité et l'efficience. Ainsi l'efficacité et l'efficience s'en sont trouvées très affaiblies avec respectivement 25% et 25%. Les principales raisons de cette contreperformance du projet sont :

1. Le démarrage tardif du Projet : l'atelier de lancement du Projet a été organisé le 19/12/2019, une semaine après le recrutement du Coordonnateur, alors que l'EOD du Projet est le 1^{er} Janvier 2019 ;
2. La mise en place de l'équipe de gestion du Projet qui a accusé un grand retard de plus de deux ans (Expert en Chaînes de Valeur en Octobre 2020, Expert CEP en Avril 2021 (juste pour 3 mois et 17 jours), l'Expert CEP à temps plein est entré en fonction le 1^{er} Septembre 2022, le poste de l'Expert en Suivi & Evaluation a été occupé de façon discontinue et l'appui l'Assistant Administratif mis à disposition par la FAO a été partagé avec d'autre projet ;
3. Les procédures d'acquisition sont trop longues incluant l'obtention de la clearance sur Les spécifications techniques et parfois certains fournisseurs se désistent ;
4. Les lenteurs enregistrées dans la signature des Protocoles d'Accord avec les Partenaires de Mise en Œuvre (PMO) surtout au niveau du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE) : Centre de Multiplication des semences maraîchères et fruitières (CMSMF), Bureau Provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (BPEAE Bujumbura), l'Institut Géographique du Burundi (IGEBU), l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) et l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU), les deux derniers PMO ayant été recommandés par le Management de la FAOBI en remplacement de Bioersity International suite aux contraintes liées à la présence physique de leurs Experts sur terrain au Burundi ;
5. Les retards enregistrés dans le paiement des travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) suite aux erreurs constatées sur les listes des bénéficiaires et les vérifications ayant pris plus de temps au regard du personnel administratif réduit conjugué aux problèmes de contractualisation avec une banque locale.
6. L'emprise de la crise sanitaire sur la progression vers les résultats : La pandémie de la COVID-19 a handicapé les voyages des Consultants internationaux qui devaient dispenser les formations plus particulièrement les Consultants internationaux spécialistes i) en champs écoles des producteurs et ii) en adaptation au changement climatique et en gestion intégrée des ressources naturelles ; tout au début de la pandémie même les missions de terrain ont été réduite à leur plus simples expressions ce qui fait qu'en 2020 et début 2021, à l'instar d'autres projets, beaucoup d'activités du projet GCP/BDI/037/LDF ont été reportées.

La crise sanitaire : En toute vraisemblance ce projet qui a un caractère hautement participatif avec la quasi-totalité des volets prenant appui sur des rencontres d'échanges et la concertation a subi sévèrement l'effet des mesures barrières prises par les autorités sanitaires pour juguler l'épidémie de la COVID 19 : (i) contrôle stricte de la mobilité des personnes entre localités ; (ii) interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes ; (iii) port obligatoire d'équipement de protection individuel. Cela a nécessité que :

- La plupart des activités de suivi impliquant la supervision de l'équipe de Rome mais aussi et surtout l'Engagement des services d'appui au projet par les consultants internationaux

soient ajournées ou reportées à des échéances ultérieures : organisation des formations, sur l'ACC, Visite de supervision du LTO, etc.

- Des activités supplémentaires ont été organisées au regard du contexte sanitaire, alors qu'elles n'étaient pas prévues (Sensibilisation sur les mesures barrières, dotation des communautés en dispositifs de lavage et de désinfection des mains)
- **L'efficacité et l'efficience devront être les paramètres qui vont guider les prochains chantiers d'exécution du projet qui sont pleins de défis certes mais qui ne sont pas insurmontables si les mesures correctives sont envisagées et prises à temps.**

5. Conclusions et recommandations

Au terme de ce travail de revue à Mi-parcours, il ressort des conclusions et recommandations afférentes aux constats documentaires et de terrain. En termes de conclusions (5.1), il paraît important de mettre en évidence les forces du projet, ses faiblesses et un bref point sur les perspectives. En, termes de recommandations (5.2) à l'égard de différentes parties prenantes du projet des suggestions ont été faites au regard de leurs mandats spécifiques dans la mise en œuvre.

5.1. Conclusions

■ Les forces du projet :

■ Conclusion 1. Le projet s'aligne sur les priorités nationales et les enjeux nationaux d'adaptation au changement climatique, à cet égard il est cohérent et Pertinence à 100 %

- L'identification du projet 037/LDF a été complète et exhaustive quant à la problématique à laquelle le projet s'adresse, ainsi qu'au montage institutionnel pour la mise en œuvre de ce dernier. Les activités inscrites au projet restent toujours pertinentes, et leur réalisation est aussi inclusive en mettant en collaboration les bénéficiaires directs (à travers les CEP) et les institutions (par le biais du comité de pilotage et de l'administration communale et provinciale). Jusqu'à ce jour, l'architecture du projet est irréprochable et devrait continuer comme telle.
- Les parties prenantes ont été bien ciblées : Un des rares projets CEP très intégré à exécution par la FAO et à pilotage étatique par le MINEAGRIE qui met en synergie Agences Etatiques (OBPE, IGEBU, ISABU), ONG relais (ERB, Réseau Burundi 2000+) et plateformes structurées des communautés à la base (CLD, UNIPROBA). La contribution à la consolidation de **l'approche du faire-faire**, opérée à travers une mise en synergie de partenariats valorisant les expertises spécifiques des parties prenantes p

■ Conclusion 2. Le projet offre de bonnes garanties environnementales et sociales (GES) du projet

- La principale force du projet réside dans **l'approche intégrée pro environnementale** adoptée pour aborder des enjeux de développement des CEP dans les sites d'opération localisées dans les Ecorégions considérées comme les plus à risques climatique au Burundi. Les approches proposées permettent de renforcer la portée environnementale du projet tout en générant des revenus pour les communautés de base ; **la prévalence des technologies à caractère environnemental transférées ou en cours d'adoption sous tutelle du projet est évalué en moyenne de 25%**.
- La très forte considération de **l'aspect genre**. En effet le projet a mis un accent fort sur l'intégration des femmes et des couches sociales vulnérables dans la conception et la mise en œuvre des actions du projet. **Les femmes ont un niveau de représentativité estimée à 40% dans les activités des CEP**. Cet effort doit se maintenir et se renforcer à travers un dispositif de suivi sensible au genre. il y a lieu de rattraper les disparités de genre constatées entre les communes en particulier la commune de Ntakangwa ou la présence des femmes est nulle dans les instances et les activités CEP

■ Les faiblesses d'ordre technique du Projet :

■ Conclusion 3. L'efficacité et l'efficience de mise en œuvre ont été insuffisantes et sont scoré chacun à 25%

- La mise en œuvre du projet fait ressortir un très faible taux de réalisation des activités (28-30%), tributaires de certains cas de force majeure couplés à des faiblesses d'ordre managériales. ;

■ **Conclusion 4. Les facteurs affectant la performance et les cas de force majeure n'ont pas été conséquemment appréhendés par les parties prenantes du projet**

- **Au niveau de la mobilisation des équipes d'exécution du projet**
 - L'expert CEP victime d'un AVC aussitôt après son recrutement, alors qu'il y avait beaucoup d'espoirs placés en lui pour la conduite des activités principales de ce projet. Les témoignages indiquent qu'il était le meilleur au niveau national dans le domaine des CEP
 - Les recrutements tardifs du personnel national, lesquels restent encore insuffisants
 - Les mesures barrières prises pour juguler la crise sanitaire à COVID 19 ont complexifié les procédures et rallongé les délais de recrutement des experts internationaux
 - Les mesures barrières ont également empêché les missions de supervision de se dérouler à une bonne fréquence pour constater les insuffisances et les acquis et préconiser les mesures
- **Au niveau des modalités d'implication des parties prenantes**
 - Les conventions de partenariat ou des contrats de prestation trainent à être concrétisés tels que prévus ; les contrats avec OBPE, ISABU, UNIPROBA, restent toujours à concrétiser. ;
 - Les comités Locaux de Développement qui pouvaient servir de relais au comité de pilotage ne sont bien investis par le projet. Pourtant au regard de leur mandat et de la périodicité à laquelle ils se réunissent des niches pouvaient être sollicités pour faire l'économie de l'état de progression du projet.

■ **Faiblesses d'ordre managérial**

■ **Conclusion 5 : La chaîne des approvisionnements du projet est défaillante.**

Suivant les entretiens que nous avons eu avec les parties prenantes deux positions contradictoires corroborent cette défaillance

- **Au regard de la position de la coordination du projet :**
 - Tous les approvisionnements concernant les projets exécutés par la FAO sont centralisés par la Représentation nationale de cette organisation des Nations Unies.
 - L'autorisation des approvisionnements se fait à deux niveaux. Il y en a qui sont approuvés localement et d'autres qui doivent requérir l'autorisation du siège de la FAO à Rome.
 - Les deux niveaux d'agrément comportent une lourdeur administrative et engendrent des retards incommensurables dans les acquisitions d'intrants et autres matériels nécessaires pour les activités du projet.
 - Les procédures d'acquisition sont trop longues incluant l'obtention de la clearance sur les spécifications techniques et parfois certains fournisseurs se désistent ;
 - Les retards enregistrés dans le paiement des travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) suite à un cumul de pièces constitutives qui doivent faire l'objet de vérification à plusieurs niveaux indispensables pour éviter des erreurs y compris les problèmes de contractualisation avec une banque locale.
- **Au regard de la Représentation nationale de la FAO, ainsi qu'avec le siège à Rome**

- La FAO gère plusieurs projets lesquels ne souffrent pas des mêmes lourdeurs de procédures clamées par la coordination du projet 037/LDF, le problème de fonds se situe au niveau de l'irrégularité, de la qualité et du respect des échéances prescrites pour les demandes des approvisionnements il est reproché à la coordination du projet d'introduire des demandes comportant toujours des erreurs.
- Ces insuffisances sont confrontées à la rigueur des procédures d'approvisionnements et des procédures comptable et financière,
- Il arrive que les demandes d'achats soient introduites auprès du service des achats de la FAO à la date où ces intrants et matériels sont censés être dans les mains des utilisateurs.
- La date d'introduction de la demande est en déphasage avec la date d'acquisitions des approvisionnements, ni du temps nécessaire pour les analyses, le passage aux appels d'offres et des livraisons.
- L'ensemble de ces erreurs, impactent beaucoup les délais d'approvisionnements. A titre d'illustration, lorsqu'on met à disposition les semences de haricot ou de maïs au mois d'avril pour la saison 2020B, on ne peut prétendre à de bonnes récoltes, car en cette période on est à la veille de la saison sèche. Les cultures ne seront pas arrosées et les champs seront détruits par la sécheresse.
- **Entre ces deux positions il y a une part de responsabilité du MINEAGRIE**
- Les lenteurs enregistrées dans la signature des Protocoles d'Accord avec les Partenaires de Mise en Œuvre (PMO) surtout au niveau du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE) : Centre de Multiplication des semences maraîchères et fruitières (CMSMF), Bureau Provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (BPEAE Bujumbura), l'Institut Géographique du Burundi (IGEBU), l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) et l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU), les deux derniers PMO ayant été recommandés par le Management de la FAOBI en remplacement de Bioersivity International suite aux contraintes liées à la présence physique de leurs Experts sur terrain au Burundi.
- **Conclusion 6. Les aptitudes de communication institutionnelle sont insuffisantes face au besoin de mobilisation des parties prenantes**
 - La coordination n'a pas su mobiliser les membres du comité de pilotage de son côté, alors que cet organe jouit des compétences élargies.
 - Au besoin, ce comité lui aurait permis de faire pression sur la FAO, pour qu'elle accélère les procédures, tant d'approvisionnements que de recrutements.
 - En définitive, c'est une ressource que la coordination n'a pas exploitée au profit de la mise en œuvre du projet, ce qui dénote un manque de leadership du projet constaté auprès de la coordination du projet.
- **Conclusion 7 : Les capacités de résilience de l'équipe du projet n'ont pas été à la hauteur des enjeux**
 - Face à une série de contraintes qui a pesé sur la mise en œuvre du projet, la coordination aurait pu s'inspirer de l'expérience de mise en œuvre du projet similaire GCP/BDI/040 en cours lui aussi exécuté par la FAO.
 - C'est un projet aux mêmes composantes et activités que le GCP/BDI/040/GFF et qui a connu aussi des problèmes dans son démarrage.
 - Ce projet est en phase de croisière avec des résultats spectaculaires qui auraient motivés les acteurs du projet GCP/BDI/037/LDF.

- En s'imprégnant de l'expérience de ce projet, la coordination du projet 037 aurait pu rattraper les retards accumulés dans le démarrage du projet.

■ **Conclusion 8 : la coordination des activités sur terrain a été insuffisante**

- Le projet GCP/BDI/037/LDF opère en province de Bujumbura et en Mairie de Bujumbura.
- La zone d'action du projet se situe dans la région naturelle de Mimirwa de part et d'autre des hautes montagnes de la Crête Congo-Nil sur le tronçon qui surplombe la ville de Bujumbura.
- Les activités sont mises en œuvre par deux ONG prestataires de service (ERB pour la province de Bujumbura et Réseau Burundi 2000plus pour Bujumbura-Mairie)
- Malgré cette dénomination administrative, les deux ONG opèrent sur une même zone sur le plan territorial.
- Concrètement, ERB opère sur la partie Est d'une chaîne de montagnes et Réseau Burundi 2000plus opère sur la partie Ouest de la même chaîne de montagne, du côté de la ville de Bujumbura. Par conséquent les deux ONG devraient travailler en synergie.
- Les réalités de terrain indiquent que chaque ONG travaille isolément et qu'il n'y a pas de coordination des interventions sur terrain.
- L'un des indicateurs est la protection des berges de la rivière Gikoma.
- Cette rivière traverse la ville de Bujumbura en commune Ntakangwa. Cette rivière sépare également les communes de Ntakangwa (qui appartient à la Mairie de Bujumbura) et la commune Mutimbuzi qui appartient à la province de Bujumbura
- Faute de coordination des interventions, seule la berge du côté de la commune Ntakangwa est protégée alors que la berge du côté de Mutimbuzi du même tronçon n'est pas protégée.
- S'il y avait coordination des interventions, les CEP de la commune Ntakangwa auraient protégé les deux berges de la rivière Gikoma.

5.2. Recommandations

■ **Mesures pour améliorer la conception et le cadre du projet, sa direction et sa gestion**

Adopter une formulation plus détaillée des résultats proposés dans le cadre logique Cela va concourir à faciliter le suivi et l'évaluation terminale du projet : les formulations initiales des résultats des composantes (1) et (4) du projet ne mettent pas assez en évidence le niveau services susceptibles d'être rendus par le projet au regard des extrants et des activités. **Les propositions de formulations** à l'endroit des partenaires de mise en œuvre permettant mieux de voir certaines finalités tangibles du projet sont indiquées en **annexes c.**

■ **Renforcer l'activation et la valorisation des outils de démonstration des évidences sur les acquis du projet et les niveaux d'effort consentis pour les parties prenantes**

Après 42 mois sur 48 mois prévus de mise en œuvre les résultats perceptibles ne sont pas à la hauteur des ambitions affichées du projet. Les outils pour la mise en œuvre (**Plan d'achat, plan de communication du projet, PTBA, tableaux de bord, Rapports d'Avancement du projet, Examen de la mise en œuvre**) ont été prévus. Pourtant les efforts consentis par les partenaires et les acquis de mise en œuvre sont difficilement perceptibles du fait de la faible activation de ces outils. **Il s'agit de mesures opérationnelles qui relèvent de l'Unité de coordination en charge de la gestion quotidienne du projet notamment dans le volet de suivi évaluation.**

■ **Mesures pour renforcer l'efficacité et l'efficience et à accroître les bénéfices initiaux du projet**

- **Diligenter la mise à disposition des ressources et la mobilisation des capacités nécessaires à la mise en œuvre du projet.**
- **Mobiliser les compétences et les capacités techniques nécessaires pour améliorer l'efficacité de mise en œuvre du projet** : l'équipe de l'unité de coordination n'a été jusque-là que partiellement mobilisée, deux des 5 positions ont pas été assurées de façon partielle ou discontinuée depuis le démarrage du projet notamment les positions d'expert en S&E qui est à nouveau vacant depuis Juin 2022 et de directeur administratif et financier qui est assuré par un assistant administratif de FAO partagé avec d'autres projet ; ces positions doivent être bien compensées ou renforcées avant la fin de l'année. En plus les positions de spécialiste des CEP et spécialiste des chaînes de valeur sont restées vacantes une bonne partie de la période de mise en œuvre. La FAOBI en tant qu'agence d'exécution et le MINEAGRIE en tant qu'entité nationale de mise en œuvre du projet devraient conjointement agir pour assurer la mobilisation du personnel qualifié requis pour ces positions ; en particulier pour le MINEAGRIE, il devrait s'assurer que la DPEAE contribue au suivi à la base en appui aux experts de volets du projet. Enfin au regard de ces termes de références, plusieurs des tâches liées aux responsabilités et fonctions du coordonnateur ne sont pas pleinement assumées ; en particulier les rapports d'avancement produit ne font pas ressortir les défis liés à la (i) Gestion et supervision des ressources humaines allouées à l'UCP (ii) communication et coordination régulières avec les institutions nationales et locales appropriées, pour garantir une mise en œuvre technique efficace des activités du projet (iii)Supervision de l'achat et l'entretien des équipements du projet et le développement des infrastructures nécessaires.
- **Améliorer la performance de la chaîne de formulation, d'ordonnancement et d'approbation des approvisionnements pour exécuter dans les délais les tâches planifiées.** Ce défi interpelle essentiellement le Budget Holder et le Fonctionnaire Technique Principal de la FAO qui sont sensés (i)examiner avec célérité la faisabilité financière et technique des requêtes introduites par l'Unité de Gestion du projet, (ii)détecter et corriger les insuffisances pouvant entraver la célérité de traitement des requêtes des avis de non objection ; (iii) prioriser les appuis au projet 037 au regard des défis spécifiques auxquels ce projet fait face. Les canaux prévus à cet effet non pas été convenablement exploités : les missions de supervision du FTP ont été insuffisants du fait de la pandémie ; par ailleurs en dehors du plan de rattrapage formulé en juillet il y a une faible traçabilité des directives données à l'équipe de coordination lors des missions de suivi effectuées par le FTP; les insuffisances avérées de l'équipe de coordination du projet n'ont pas fait l'objet de recommandations fortes de la FAOBI lors des comités de pilotage du projet

- **Renforcer les synergies et l'implication des parties prenantes en vue de garantir l'appropriation et accroître les bénéfices initiaux du projet**
- **Recentrer le rôle du comité de pilotage du projet et en faire un espace de mobilisation des cofinancements prévus et dus essentiellement par le gouvernement de Burundi à travers les projets du MINEAGRIE** Le comité de pilotage est l'espace d'interpellation de l'unité de coordination du projet sur ces insuffisances mais aussi un espace de revue des engagements des parties prenantes membres, ce rôle n'a pas été suffisamment tenu à la lecture des recommandations qui ont été faites suites aux deux sessions passées. Ce défi est à mettre à jour par l'Unité de Gestion du Projet mais doit être relevé au plus haut niveau de représentation de la FAOBI et du MINEAGRIE au niveau du comité de pilotage. La FAOBI et le MINEAGRIE doivent s'assurer que la situation de mobilisation des cofinancements est établie au prochain comité de pilotage
- **Accélérer la contractualisation et l'exécution des services planifiés du projet et renforcer le suivi des dossiers de contrats et conventions en instance :** cette recommandation interpelle l'unité de coordination qui formule et introduit les contrats et conventions de services du projet et les parties signataires et est chargée de leur suivi ; Toutes les démarches préliminaires d'assurance qualité des dossiers de contrats doivent être entreprises en amont par l'Unité de Gestion du Projet pour s'assurer que les dossiers sont hors d'atteinte des vices de procédure ; la recommandation interpelle aussi les parties signataires (le MINEAGRIE et certaines de ses agences ainsi que la FAOBI) qui ne doivent plus excéder deux semaines des délais de traitement des dossiers de contrats soumis à leurs approbations.
- **Améliorer les compétences managériales et d'intervention de l'Unité de Gestion du projet**
- La Représentation de la FAO est appelée à parachever sans délais, le processus de recrutement d'un assistant technique pour appuyer la coordination du projet au regard des insuffisances de mise en œuvre du projet : Cette mesure est jugée nécessaire, mais pas suffisante du fait que l'assistant serait aussi nouveau et qu'il prendrait une certaine période pour s'imprégner des activités du projet
- La Représentation de la FAO est par ailleurs appelée à faciliter et animer une synergie managériale soutenue entre l'équipe des experts du projet GCP/BDI/037/LDF et celles des experts du projet GCP/BDI/040/GFF qui a relevé des défis similaires
- La FAO à travers la section des ressources humaines et le responsable du budget devrait veiller et s'assurer que les compétences mobilisées sont en adéquation avec les besoins de mise en œuvre.
- En particulier les contrats d'engagement du personnel du projet devraient être assortis d'outils de contrôle de performance desquels devraient découler les décisions de félicitation, d'encouragement ou de révocation du personnel du projet le cas échéant
- L'Unité de coordination du projet doit exploiter de façon optimale les ressources disponibles au regard de l'extension de 18 mois, on reste dans le court terme et on ne peut pas changer beaucoup de choses.
- **Mesures visant à prolonger les objectifs du projet et/ou mettre à l'échelle ses résultats**
- **Proroger les délais d'exécution du projet**
L'extension sans coûts des délais de réalisation du projet pour une période de 18 mois est indispensable pour raisons :

- Les interventions du projet restent toujours pertinentes par rapport à la problématique de gestion durable des terres dans cette zone et doivent jouer un rôle catalytique pour d'autres projets de protection des terres et régénération de l'environnement,
- Les sites choisis pour la réhabilitation des paysages attendus du projet, revêtent une importance stratégique pour la protection des infrastructures à vocation nationale : En commune Mutambu, dans la province de Bujumbura au pied de la colline Burima et au confluent avec la colline Nyankere où se trouve la centrale Hydroélectrique de Mugere menacée par l'érosion.
- En plus de la réhabilitation des paysages, le projet contribue à l'intensification de la production agricole et bientôt d'élevage et au transfert des revenus monétaires en direction des ménages par des rémunérations des travaux réalisés en HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre).
- Tous ces facteurs contribuent à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et à l'émergence d'un tissu économique dans la zone d'action
- A ces égards, il ne serait pas judicieux d'arrêter le projet pour cause du faible taux de réalisation et des insuffisances de coordination.

Tableau 16 : Synthèse des recommandations

Numéro	Justification	Recommandation	Responsable	Calendrier, dates
Pertinence et importance stratégique				
A1	Les formulations initiales des résultats des composantes (1) et (4) du projet ne mettent pas assez en évidence le niveau services susceptibles d'être rendus par le projet au regard des extrants et des activités.	Adopter la formulation plus détaillée des résultats proposés dans le cadre logique en se référant à la proposition faite en annexes	UCP	Fin octobre dans la version finale du PTBA 2023
A2	Les acquis de mise en œuvre sont difficilement perceptibles	Renforcer l'activation et la valorisation des outils de démonstration des évidences sur les acquis du projet (Plan d'achat Tableaux de bord Examen de la mise en œuvre, etc.)	UCP avec l'appui du FTP	à l'issu du comité de pilotage du projet ?
A3	Les disparités de genre constatées entre les communes en particulier la commune de Ntakangwa ou la présence des femmes est nulle dans les instances et les activités CEP	Renforcer l'implication des femmes dans les activités de projets dans la commune de Ntakangwa	UCP avec l'appui du FTP	Prochain PTBA
A5	Les mesures d'atténuation des risques liés à la gestion des pesticides sont insuffisantes	Prévoir une formation des producteurs à l'utilisation sécurisée des pesticides comme une mesure alternative et en même temps une activité du projet ;	UCP avec l'appui du FTP	Prochain PTBA
Efficacité				

B1	Certaines des 5 positions dans l'Unité de Gestion du Projet notamment la position d'expert en S&E et de directeur administratif et financier ont été occupée de façon partielle ou discontinuée depuis le démarrage du projet	Assurer la mobilisation des compétences et les capacités techniques et managériales complémentaires nécessaires (S&E et assistant administratif à temps plein) pour améliorer l'efficacité de mise en œuvre du projet	FAO BI	Au plus tard en novembre 2022
B1	Le recrutement des consultants ACC et CEP entamé depuis près de deux ans n'a pas encore abouti La plus grande partie des activités de la composante 1 nécessitant des services d'expertise contractualisés sont en souffrance	Diligenter le recrutement du personnel complémentaire (Consultant et Experts d'appui) pour l'exécution technique et financière des activités en cours et celles non encore amorcées au regard du temps consacré	FAO BI	Au plus tard en novembre 2022
Efficiences				
C1	La formulation des requêtes d'achat est de qualité insuffisante ce qui amène à des rejets multiples	Améliorer la performance de la chaîne de formulation, d'ordonnancement et d'approbation des approvisionnements pour exécuter dans les délais les tâches planifiées	UCP	Réunion régulière à instaurer sur une base mensuelle ou trimestrielle
	La réactivité de la chaîne d'approbation des requêtes d'achat est faible		FAO BI, FLO	
	il y a une faible traçabilité des directives données à l'équipe de coordination par la hiérarchie sur la qualité des requêtes		FAO BI, FTP	
Facteur affectant la performance				
D1	Le comité de n'a assez servi d'espace d'interpellation de l'unité de coordination et de la FAO de façon générale sur la bonne gestion du projet.	Responsabiliser le comité de pilotage pour la mobilisation des cofinancements prévus et dus essentiellement par le gouvernement de Burundi à travers les projets du MINEAGRIE	FAO BI et MINEAGRIE	Prochain comité de pilotage
D2	L'assurance qualité des dossiers de requête de financement est faible ce qui entraîne des vices de procédure entraînant leur rejet	Accélérer la contractualisation et l'exécution des services planifiés du projet et renforcer le suivi des dossiers de contrats et	UCP MINEAGRIE FAO BI	Selon le timing de chaque dossier ne pas excéder 2 semaines pour l'instruction des dossiers

	MINEAGRIE FAOBI	conventions en instance avec les partenaires de mise en œuvre (OBPE, ISABU, etc. et Organisation à la base (UNIPROBA)		
D3	Les capacités et compétence de l'équipe de coordination sont insuffisantes face aux défis à relever	Parachever le processus de recrutement d'un l'assistant technique pour appuyer la coordination du projet	FAOBI	Immédiatement (Octobre)
		S'assurer que les compétences mobilisées sont en adéquation avec les besoins de mise en œuvre en prenant les décisions d'encouragement et de révocation découlant des outils de contrôle de performance du personnel du projet	FAOBI	
D4	L'Équipe du projet GCP/BDI/040/GFF a su relever des défis quasi similaires à ceux auxquels sont confrontés le projet 037	Faciliter et animer une synergie managériale soutenue entre l'équipes des experts du projet GCP/BDI/037/LDF et celles des experts du projet GCP/BDI/040/GFF qui a relevé des défis similaires	FAOBI UC FEM FAO	Réunion régulière à instaurer sur une base mensuelle
Mesures visant à prolonger les objectifs du projet et/ou mettre à l'échelle ses résultats				
E1	Le projet est formidablement pertinent mais les insuffisances de coordination et des impondérables ont émaillé la mise en œuvre	Proroger les délais d'exécution du projet Pour une période de 18 mois	UC FEM FAO	

6. Enseignements tirés de l'expérience

Il serait précoce à mi-parcours de tirer des enseignements de la mise en œuvre du projet

Il apparaît clairement que le montage institutionnel du projet est parfait mais les acteurs et parties prenantes n'ont pas su l'opérationnaliser ; cela montre qu'au-delà du montage du projet et de la pertinence des services planifiés il est important de sonder l'environnement d'exécution. Les hypothèses et risques identifiés doivent être pris en compte et les mesures de mitigation doivent être suivies régulièrement pour qu'on s'assure d'être à jour des enjeux

- Les capacités opérationnelles des instances de gestion et de suivi du projet et le niveau d'engagement des parties prenantes n'ont pas été à la hauteur des ambitions mais peuvent être rapidement relevés au regard des recommandations ;
- Les instances de projets notamment le comité de pilotage et l'Unité de Gestion du projet sont souvent insuffisantes à elles seules pour assurer une bonne appropriation à la base
- La participation des parties prenantes pour être concrète doit être matérialisée sous forme de contrats ou de conventions de délégation des services du projet aux acteurs représentant la chaîne des domaines d'impact du projet.

Appendices

A. Termes de référence de la mission

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES TACHES ET DES OBJECTIFS À ATTEINDRE

Le projet dont il est prévu de faire l'EXMP est intitulé « Réhabilitation des paysages naturels et adaptation au changement climatique dans les provinces de Bujumbura et Bujumbura Mairie à travers l'approche Champs Ecoles Paysans ». Il est financé par le fonds pour l'Environnement Mondial à hauteur de 5 877 397 \$EU et des cofinancements attendus de 17 499 000 \$EU. D'une durée de 48 mois, il est exécuté en partenariat avec le Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage (MINEAGRIE). Il intervient dans 15 collines appartenant à 4 communes de la province de Bujumbura, et dans 3 communes de Bujumbura Mairie.

Il a pour objectif global de « s'attaquer aux causes profondes de la dégradation des paysages due au changement climatique et aux utilisations non durables des terres en réhabilitant les terres dégradées et en adaptant les systèmes intégrés d'agriculture et de ressources naturelles au changement climatique dans les provinces de Bujumbura et de Bujumbura Mairie ». Les résultats attendus du projet sont au nombre de 4 à savoir : i) Renforcement des capacités de mise en œuvre des priorités d'adaptation au changement climatique local et national, ii) Amélioration de la résilience des agroécosystèmes et des populations, iii) Atténuation des risques climatiques grâce à des outils d'aide à la décision et à une gestion durable des paysages, iv) Déploiement d'un ensemble diversifié de stratégies de subsistance résilientes, v) Mise en œuvre du projet basé sur la gestion axée sur les résultats et l'application des leçons apprises.

Sous la coordination générale du responsable du budget du projet, M. David PHIRI, Représentant a.i de la FAO au Burundi et sous la supervision directe du point focal de l'Unité de Coordination FAO-FEM et fonctionnaire de Programme (FAO GEF CU) pour l'Examen à Mi-Parcours (EXMP), M. Apollinaire MASUGURU, chef d'équipe est responsable de la coordination de l'EXMP du projet « Réhabilitation des paysages naturels et adaptation au changement climatique dans les provinces de Bujumbura et de Bujumbura Mairie à travers l'approche des champs-écoles des producteurs » (Code : 631094), GEF ID : 8010 » et a la responsabilité ultime de produire le rapport de la RMP. Son mandat découle et doit se conformer pleinement aux termes de référence généraux de l'EXMP. Il/Elle rend compte au Responsable du Budget et au point focal de l'UC FAO GEF pour l'EXMP qui apporte le soutien technique et l'assurance qualité tout le long du processus d'EXMP.

Le chef d'équipe coordonnera les activités de l'équipe de l'EXMP, s'assurera que la méthodologie prévue dans les termes de référence est mise en œuvre et organisera la division du travail au sein de l'équipe de l'EXMP en fonction des domaines d'expertise.

Il/elle couvrira également en détail l'analyse des aspects d'avancement de la mise en œuvre du projet et les sections suivantes du rapport à mi-parcours : (i) les résultats du projet sont produits conformément au cadre de résultats du projet et conduisent à l'atteinte des résultats du projet ; (ii) les résultats du projet conduisent à la réalisation de l'objectif du projet ; (iii) les risques sont identifiés et surveillés en permanence et des stratégies d'atténuation appropriées sont appliquées ; et (iv) les avantages environnementaux mondiaux/avantages d'adaptation convenus pour le projet sont fournis comme il convient.

Les responsabilités spécifiques comprennent :

- Examiner et compléter (élargir le cas échéant) la méthodologie décrite dans les termes de référence, contribuer à la préparation d'outils de collecte de données, y compris des questionnaires, des listes de contrôle et des protocoles d'entretien comme il convient ;
- Diriger et coordonner la collecte de données préliminaires par l'équipe de l'EXMP par le biais d'entretiens et de réunions (en face à face ou virtuelles) avec les fonctionnaires compétents de la FAO au siège et/ou l'unité de coordination du projet et les bureaux décentralisés de la FAO, entre autres, et avec les principales parties prenantes, y compris le gouvernement, le Représentant a.i de la FAO, les partenaires externes, l'équipe du projet, les organisations internationales, le secteur privé, la société civile, les universités, les instituts de recherche et les bénéficiaires ultimes, le cas échéant, comme décrit dans les termes de référence de l'EXMP ;
- Coordonner la collecte des données préliminaires par l'équipe de l'EXMP lors des visites de terrain et des données secondaires pertinentes, selon la méthodologie présentée dans les termes de référence de l'EXMP et détaillée dans le rapport de démarrage ;
- Diriger l'analyse et la discussion des preuves recueillies au sein de l'équipe de l'EXMP pour identifier les principales conclusions préliminaires qui répondent aux problèmes et questions de l'EXMP, et formuler des recommandations préliminaires conformément aux conclusions ;
- S'assurer que tous les résultats sont suffisamment triangulés et validés ;
- Présenter les conclusions préliminaires de l'EXMP aux principales parties prenantes ;
- Diriger, coordonner et préparer tous les livrables prévus dans les termes de référence de l'EXMP, conformément aux spécifications fournies dans les termes de référence et détaillées dans le Guide de l'EXMP de la FAO-FEM et ses annexes ;
- Coordonner la participation et la contribution des membres de l'équipe à tous les livrables ;
- Diriger la préparation des premières et deuxième versions du rapport à mi-parcours, intégrer les commentaires reçus, le cas échéant, du Responsable du budget, du point focal UC FAO GEF, d'autres membres du personnel de la FAO et des agences gouvernementales, et d'autres parties prenantes concernées ;
- Diriger la finalisation du rapport de l'EXMP et intégrer les contributions des autres membres de l'équipe de l'EXMP dans la version finale, au besoin.

En termes de rapportage, ou si des informations, des conseils ou des orientations sont requis de la FAO par le consultant, il/elle doit adresser les demandes au Responsable du budget mais ces dernières doivent être préalablement validées techniquement validées par le point focal de l'UC FAO FEM pour l'EXMP.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS

Résultats attendus:	Date d'achèvement requise:
• Briefing sur les conclusions préliminaires de l'EXMP suite à la (les) mission(s) sur le terrain	03 Août 2022
• Première version du rapport	19 Août 2022
• Revue interne	19- 22 Août 2022
• Revue externe	05-12 septembre 2022
• Restitution aux membres du comité de pilote	12 septembre 2022
• Rapport final de l'EXMP	15 septembre 2022
• Résumé exécutif de 2 pages	

B. Cadre Logique du projet pendant la revue à mi-parcours

Chaîne de résultats	Indicateurs	Base de référence	Visées à mi-parcours	Objectif	Moyens de vérification	Hypothèses
Objectif du projet						
Lutter contre les causes profondes de la dégradation des paysages due au changement climatique et aux utilisations non durables des terres par la réhabilitation des terres dégradées et l'adaptation des systèmes d'agriculture intégrée et des ressources naturelles au changement climatique dans les provinces de Bujumbura et Bujumbura Mairie						
Composante 1: Renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour intégrer l'ACC aux politiques, stratégies et plans						
Résultat 1.1: Renforcement de la capacité à mettre en œuvre les priorités d'ACC de la PNCC et de la SNPACC au niveau local, régional et national	Indicateur 9 de l'AMAT: Nombre de personnes formées à l'identification, à la priorisation, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des stratégies et mesures d'adaptation (ventilées par genre)	Aucune personne formée	50 membres du personnel du niveau régional et national et 2 par commune formés	Au moins 150 membres du personnel de l'administration régionale et nationale et 20 membres du personnel communal ont reçu une formation	Rapports d'avancement	Les administrations mettent leur personnel à disposition pour qu'il puisse participer à ces formations
	Indicateur 6 de l'AMAT: Réalisation et mise à jour d'évaluations des risques et de la vulnérabilité et autres évaluations	Aucune au niveau des communes dans la zone du projet	5 évaluations d'opportunités de restauration et de vulnérabilité (cartographie des ressources naturelles, description des systèmes agraires	5 évaluations	Rapports d'avancement	Participation des communautés aux études

Rapport d'Examen à mi-parcours

Réhabilitation des paysages naturels et adaptation au changement climatique dans les provinces de Bujumbura et Bujumbura Mairie à travers l'approche Champs Ecoles des Producteurs - GCP/BDI/037/LDF

Chaîne de résultats	Indicateurs	Base de référence	Visées à mi-parcours	Objectif	Moyens de vérification	Hypothèses
	techniques pertinentes		et de leur vulnérabilité, 15 meilleures pratiques nationales, 10 meilleures pratiques locales d'ACC, et évaluations de l'agrobiodiversité)			
	Niveau d'institutionnalisation de l'approche CEP	Stratégie seulement mise en œuvre dans 2 communes	Directives opérationnelles préparées Stratégie de durabilité préparée	1 unité de coordination des CEP au sein du MINEAE et 5 unités régionales opérationnelles Stratégie de normalisation pleinement mise en œuvre	Rapport d'avancement Système de S&E des CEP	Appui constant du gouvernement à tous les niveaux Collaboration positive avec d'autres projets mettant en œuvre des CEP
	Dispositions institutionnelles pour encadrer, coordonner et appuyer l'intégration de l'ACC aux plans, politiques	Aucun mécanisme de coordination pour le développement fondé sur les écosystèmes	2 mécanismes partiellement opérationnels (pour l'harmonisation des CEP et la	2 mécanismes pleinement opérationnels	Protocoles d'accord définissant les rôles et responsabilités	Appui constant du gouvernement à tous les niveaux

Chaîne de résultats	Indicateurs	Base de référence	Visées à mi-parcours	Objectif	Moyens de vérification	Hypothèses
	et processus connexes pertinents	ou pour l'harmonisation des CEP	coordination de l'ACC)		TdR des mécanismes de coordination Rapport d'avancement	
	Nombre de plans de développement communaux intégrant des pratiques d'ACC	0	2	4	Plans de développement communaux	Collaboration positive avec les communes
<p>Extrant 1.1.1: Les ressources naturelles et services écosystémiques, la vulnérabilité au changement climatique des systèmes agraires et les utilisations des terres sont entièrement cartographiés et évalués dans la province de Bujumbura en utilisant une approche intégrée des paysages</p> <p>Extrant 1.1.2: Un plan d'action pour la restauration et l'amélioration de l'agro biodiversité est préparé</p> <p>Extrant 1.1.3: Des activités de sensibilisation et des formations sur l'ACC et la GIRN sont dispensées à du personnel du MINEAE du niveau national, provincial et communal</p> <p>Extrant 1.1.4: La stratégie d'harmonisation des CEP est mise en œuvre au niveau national et mise en application par une unité de coordination au sein du MINEAE</p> <p>Extrant 1.1.5: Un mécanisme de coordination intersectorielle pour les interventions d'ACC soutient une ACC coordonnée au niveau national et communal</p>						
Composante 2: Amélioration de la résilience climatique des agroécosystèmes						
Résultat 2.1: Amélioration de la résilience des agroécosystèmes et populations	Indicateur 4 de l'AMAT: Degré d'adoption des technologies/pratiques de résilience climatique: nombre de	3% des ménages adaptent leurs comportements ou pratiques	40% des ménages ciblés (30% de femmes) adoptent les	80% des groupes ciblés adoptant des technologies d'adaptation, par type de technologie	Rapport SHARP	Intérêt et disponibilité/capacité des agriculteurs (hommes et femmes) à participer

Rapport d'Examen à mi-parcours

Réhabilitation des paysages naturels et adaptation au changement climatique dans les provinces de Bujumbura et Bujumbura Mairie à travers l'approche Champs Ecoles des Producteurs - GCP/BDI/037/LDF

Chaîne de résultats	Indicateurs	Base de référence	Visées à mi-parcours	Objectif	Moyens de vérification	Hypothèses
par une meilleure capacité de mise en œuvre de l'ACC/AIC	personnes, pourcentage de femmes	au changement climatique	pratiques d'adaptation	(ventilé par genre)		aux CEP sur toute la période
	Nombre de CEP, nombre de directeurs de programmes, maîtres formateurs et facilitateurs formés sur le site du projet. Nombre d'agriculteurs formés, indicateurs de l'extrait provenant du système de S&E des CEP	Aucun	300 CEP 20 maîtres formateurs 75 facilitateurs (30% femmes) Aucun maître formateur en exercice remis à niveau 75 facilitateurs en exercice remis à niveau 3 000 agriculteurs formés (30% femmes) Extrants des CEP à déterminer	300 CEP 20 maîtres formateurs 75 facilitateurs (30% femmes) 40 maîtres formateurs remis à niveau (20 en exercice et 20 nouveaux) 150 facilitateurs remis à niveau (75 en exercice et 75 nouveaux) 10 000 agriculteurs formés (30% femmes) Extrants des CEP à déterminer	Systeme de S&E des CEP Rapports d'avancement	Identification de maîtres formateurs et facilitateurs compétents et disposés à assumer ce rôle
Extrait 2.1.1 Du matériel de formation sensible au genre et intégrant les pratiques d'ACC et de GIRN est spécifiquement développé pour répondre aux besoins des CEP						

Chaîne de résultats	Indicateurs	Base de référence	Visées à mi-parcours	Objectif	Moyens de vérification	Hypothèses
Extrant 2.1.2 Un noyau de directeurs de programmes, maîtres formateurs, agents de vulgarisation et facilitateurs est formé à des pratiques d'ACC et de GRN localement adaptées ainsi qu'à des méthodes de résolution des conflits liés à l'ACC						
Extrant 2.1.3 300 CEP au total sont mis en place, couvrant 15 collines dans quatre communes						
Résultat 2.2: Atténuation des risques climatiques grâce aux outils d'aide à la décision et à la gestion durable des paysages	Indicateur 2 de l'AMAT: Type et ampleur des actifs renforcés et/ou mieux gérés pour résister aux effets du changement climatique	0	2 000 ha de forêts dégradées et 100 km de berges de rivières	Identification et réhabilitation d'au moins 5 000 ha de forêts et 300 km de berges de rivières dégradés	Inscription des groupes communaux / Collect Earth	Volonté des communautés d'assumer des rôles de direction
	Indicateur 7 de l'AMAT: Nombre de personnes/zones géographiques ayant accès à des services améliorés d'informations climatiques	62%	75%	90%	SHARP	Capacité des services météorologiques à coopérer activement avec le projet
	Existence d'un texte d'application des règles de cogestion de la forêt	Aucun n'existe	1 texte d'application	1 texte d'application	Documents législatifs	Collaboration positive avec les acteurs législatifs concernés
	Niveau de mise en œuvre de la stratégie sur l'agro-biodiversité	Aucun	Stratégie sur l'agrobiodiversité créée et	Stratégie sur l'agrobiodiversité é pleinement mise en œuvre	Rapport d'avancement	Réceptivité des populations des zones ciblées au concept

Chaîne de résultats	Indicateurs	Base de référence	Visées à mi-parcours	Objectif	Moyens de vérification	Hypothèses
			partiellement mise en œuvre			
<p>Extrant 2.2.1 Des outils participatifs d'aide à la décision pour l'analyse du changement climatique sont développés pour réduire les risques</p> <p>Extrant 2.2.2 5 000 ha de terres forestières et 300 km de berges de rivières dégradées sont identifiés et réhabilités</p> <p>Extrant 2.2.3 Une réglementation et des procédures appropriées sont mises en place pour la cogestion communautaire des forêts</p> <p>Extrant 2.2.4 Des groupes de gestion communautaire des sous-bassins versants et des mécanismes d'incitation sont mis en place pour la cogestion des forêts et la stabilisation et la gestion des berges de rivières</p> <p>Extrant 2.2.5 Le plan d'action sur l'agro-biodiversité préparé en 1.1.2 est mis en œuvre et fait l'objet d'un suivi</p>						
Composante 3: Amélioration des moyens d'existence des communautés par le renforcement et la diversification des chaînes de valeur rurales						
Résultat 3.1: Déploiement par les communautés d'un ensemble diversifié de stratégies de subsistance résilientes dans les zones du projet	Indicateur 3 de l'AMAT: Populations bénéficiant de l'adoption d'options de subsistance diversifiées et résilientes au changement climatique	Score de résilience lié aux pratiques agricoles: 9,61/20 (ménages dirigés par des femmes: 10,62) Score de résilience globale: 8,43/20 (ménages dirigés par des femmes: 8,43)	Niveau de résilience moyen (12/20) (pour les deux indicateurs)	Niveau élevé de résilience (14/20) (pour les deux indicateurs)	Rapports SHARP	Prévention et gestion efficaces des catastrophes par les efforts de soutien à l'adaptation de la PNPGRG

Chaîne de résultats	Indicateurs	Base de référence	Visées à mi-parcours	Objectif	Moyens de vérification	Hypothèses
	Nombre de nouvelles chaînes de valeur développées et nombre de chaînes de valeur existantes renforcées	Aucune	2 chaînes de valeur existantes renforcées	1 nouvelle chaîne de valeur et 3 chaînes de valeur existantes renforcées	Rapports d'avancement	Des conditions de marché et une situation politique stables
	Nombre de coopératives ou pré-coopératives disposant de capacités renforcées d'accès aux marchés	Aucune	5 coopératives ou précoopératives	10 coopératives or précoopératives	SHARP	Volonté des parties prenantes locales de s'organiser en coopératives
Extrant 3.1.1 Des stratégies de diversification et de renforcement des chaînes de valeur sont développées						
Extrant 3.1.2 Vingt-quatre interventions sont mises en œuvre dans quatre communes pour appuyer la diversification et le renforcement des chaînes de valeur						
Extrant 3.1.3 Des chaînes de valeur nouvelles et existantes sont structurées et organisées autour de groupes de CEP						
Composante 4: Suivi du projet et diffusion des résultats						
Résultat 4.1: Facilitation d'une mise en œuvre du projet fondé sur la gestion axée sur les résultats et de l'application des enseignements tirés du projet aux	Nombre et types de documents et outils développés pour assurer le suivi et l'évaluation du projet et partager les connaissances	Aucun	Cadre de S&E développé Evaluation à mi-parcours réalisée Bulletin du projet publié annuellement	Cadre de S&E développé Evaluation à mi-parcours réalisée Bulletin du projet publié Evaluation finale réalisée	Rapports	

Rapport d'Examen à mi-parcours

Réhabilitation des paysages naturels et adaptation au changement climatique dans les provinces de Bujumbura et Bujumbura Mairie à travers l'approche Champs Ecoles des Producteurs - GCP/BDI/037/LDF

Chaîne de résultats	Indicateurs	Base de référence	Visées à mi-parcours	Objectif	Moyens de vérification	Hypothèses
interventions ultérieures			Evaluation SHARP réalisée à mi-parcours et à la fin du projet Evaluation Collect-Earth réalisée	Evaluation SHARP réalisée Evaluation Collect-Earth réalisée Document sur les meilleures pratiques et enseignements du projet élaboré		
<p>Extrant 4.1.1 Un système opérationnel pour la collecte des données de terrain est mis en place pour permettre le suivi des indicateurs de résultat du projet</p> <p>Extrant 4.1.2 Des évaluations à mi-parcours et finale sont réalisées</p> <p>Extrant 4.1.3 Les meilleures pratiques et enseignements liés au projet sont diffusés dans des publications et par d'autres moyens</p>						

C. Proposition de reformulation de certains compartiments de la théorie de changement du projet (à titre facultatif)

Formulation initiale	Proposition de reformulation	Extrants correspondants
Composante 1 : Renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour intégrer l'ACC aux politiques, stratégies et plans		
Résultat 1.1: Renforcement de la capacité à mettre en œuvre les priorités d'ACC de la PNCC et de la SNPACC au niveau local, régional et national	Résultat 1.1: Renforcement de la base des connaissances et des capacités techniques de mise en œuvre les priorités d'ACC de la PNCC et de la SNPACC au niveau local, régional et national	Extrant 1.1.1: Les ressources naturelles et services écosystémiques, la vulnérabilité au changement climatique des systèmes agraires et les utilisations des terres sont entièrement cartographiés et évalués dans la province de Bujumbura en utilisant une approche intégrée des paysages Extrant 1.1.2: Un plan d'action pour la restauration et l'amélioration de l'agro biodiversité est préparé Extrant 1.1.3: Des activités de sensibilisation et des formations sur l'ACC et la GIRN sont dispensées à du personnel du MINEAE du niveau national, provincial et communal
	Résultat 1.2: Renforcement de la collaboration et des capacités institutionnelles de mise en œuvre les priorités d'ACC de la PNCC et de la SNPACC au niveau local, régional et national	Extrant 1.1.4: La stratégie d'harmonisation des CEP est mise en œuvre au niveau national et mise en application par une unité de coordination au sein du MINEAE Extrant 1.1.5: Un mécanisme de coordination intersectorielle pour les interventions d'ACC soutient une ACC coordonnée au niveau national et communal
Composante 2 : Amélioration de la résilience climatique des agroécosystèmes		
Résultat 2.1: Amélioration de la résilience des agroécosystèmes et populations par une meilleure capacité de mise en œuvre de l'ACC/AIC		Extrant 2.1.1 Du matériel de formation sensible au genre et intégrant les pratiques d'ACC et de GIRN est spécifiquement développé pour répondre aux besoins des CEP Extrant 2.1.2 Un noyau de directeurs de programmes, maîtres formateurs, agents de vulgarisation et facilitateurs est formé à des pratiques d'ACC et de GRN localement adaptées ainsi qu'à des méthodes de résolution des conflits liés à l'ACC
Résultat 2.2: Atténuation des risques climatiques grâce aux outils d'aide à la décision et à la gestion		Résultat 2.2: Atténuation des risques climatiques grâce aux outils d'aide à la décision et à la gestion durable des paysages Extrant 2.2.1 Des outils participatifs d'aide à la décision pour l'analyse du changement climatique sont développés pour réduire les risques Extrant 2.2.2 5 000 ha de terres forestières et 300 km de berges de rivières dégradées sont identifiés et réhabilités

		<p>Extrant 2.2.3 Une réglementation et des procédures appropriées sont mises en place pour la cogestion communautaire des forêts</p> <p>Extrant 2.2.4 Des groupes de gestion communautaire des sous-bassins versants et des mécanismes d'incitation sont mis en place pour la cogestion des forêts et la stabilisation et la gestion des berges de rivières</p> <p>Extrant 2.2.5 Le plan d'action sur l'agro biodiversité préparé en 1.1.2 est mis en œuvre et fait l'objet d'un suivi</p>
Composante 3 : Amélioration des moyens d'existence des communautés par le renforcement et la diversification des chaînes de valeur rurales		
Résultat 3.1: Déploiement par les communautés d'un ensemble diversifié de stratégies de subsistance résilientes dans les zones du projet	Résultat 3.1. Capacités techniques et organisationnelles de résilience renforcées par le projet dans les zones d'intervention	Extrant 3.1.3 Des chaînes de valeur nouvelles et existantes sont structurées et organisées autour de groupes de CEP
	Résultat 3.2: Déploiement par les communautés d'un ensemble diversifié de stratégies de subsistance résilientes dans les zones du projet	<p>Extrant 3.1.1 Des stratégies de diversification et de renforcement des chaînes de valeur sont développées</p> <p>Extrant 3. 2 1. Vingt-quatre interventions sont mises en œuvre dans quatre communes pour appuyer la diversification et le renforcement des chaînes de valeur</p>
Composante 4 : Suivi du projet et diffusion des résultats		
Résultat 4.1: Facilitation d'une mise en œuvre du projet fondé sur la gestion axée sur les résultats et de l'application des enseignements tirés du projet aux interventions ultérieures	Résultat 4.1 Dispositif de suivi évaluation opérationnel	Extrant 4.1.1 Un système opérationnel pour la collecte des données de terrain est mis en place pour permettre le suivi des indicateurs de résultat du projet
	Résultat 4.2. Communication et partage des connaissances sur le projet	<p>Extrant 4.1.2 Des évaluations à mi-parcours et finale sont réalisées</p> <p>Extrant 4.1.3 Les meilleures pratiques et enseignements liés au projet sont diffusés dans des publications et par d'autres moyens</p>

D. révision budgétaire du projet GCP/BDI/037/LDF

Parent Account	Parent Account Description	Account	Account Description	Total Original Budget	Expenditure + commitments	Actual budget	Increase/Decrease	Revised budget	Observations/ comments
5011	Salaries Professional	5011	Salaries Professional Budget	279 876	0	279 876	0	279 876	
5013	Consultants	5013	Consultants	1 262 110	383 372	878 738	-14 300	1 247 810	The budget is enough to support the budget line 5020
5014	Contracts	5014	Contracts	3 272 991	141 034	3 131 957	-1 500 000	1 772 991	
		5020	Locally contracted labour	0	6 356	-6 356	14 300	14 300	Occasional support.
5021	Travel	5021	Travel	297 940	52 936	245 004	-80 000	217 940	The budget has been overestimated and can support the budget line 5025
5023	Training	5023	Training	556 000	22 295	533 705	0	556 000	
5024	Expendable Procurement	5024	Expendable Procurement	143 480	111 027	32 453	0	143 480	
5025	Non Expendable Procurement	5025	Non Expendable Procurement	15 000	19 580	-4 580	80 000	95 000	Part of the budget will be used to purchase a Project offroad vehicle
5028	General Operating Expenses	5028	General Operating Expenses	50 000	25 976	24 024	0	50 000	
			Cash transfert (rehabilitation work +seed fairs)	0	0	0	1 500 000	1 500 000	Budget for rehabilitation works for landscape and riverbanks rehabilitation + seed fairs organization in two years (2021-2022) / Budget line to be created
Grand Total			TOTAL	5 877 397	762 576	5 114 821	0	5 877 397	

Unité de Coordination du Projet :

NIBASUMBA Désiré, Coordonnateur

BIGIRIMANA Sylvestre

Expert de Suivi et Evaluation

MBONYINGINGO Callixte, Expert CEP

NDUWIMANA Euphrem, Expert Chaînes de valeur

E. Liste des personnes interviewées

Nom-Prénom	Institution/Fonction	Contact
MASUGURU, Apollinaire	FAO, Assistant au Représentant	Tel : +257 22 20 60 06 / +257 79 933 558
NDAKOZE, Alain Gilbert	FAO, assistant technique	Mobile : +257 75826409
NIBASUMBA, Desire	FAO, Coordonnateur de projet	Mobile : +257 79 869540
SHIRAMBERE, Eden	FAO Assistant	Mobile : + 257 76280791
NDUWIMANA, Euphrem	FAO Expert CEP	Mobile : +257 69178 032
MBONYINGINGO, Callixte	FAO Expert chaines des valeurs	Mobile : +257 79 988 153
ANGUEOBAMA, Isaias	FAO Burundi, Représentant sortant	Isaias.AngueObama@fao.org
PALESTINI Paola.	OCB/FLO	Paola.Palestini@fao.org
MONDOVI, Stefano	(NSP)	Stefano.Mondovi@fao.org
SANOUE, Dia	(FAOSFE)	Dia.Sanou@fao.org
Ir NDORIMANA Emmanuel	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage Secrétaire Permanent	+257 79300965/6973011
Nsaguye Lazare	Directeur Général des Ressources du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage	+257 79 253 782
Nkurunziza Serge	Directeur Général de l'Elevage	+257 69 111 775
Ndikuriyo Dismas	Directeur de la Vulgarisation, Formation, Recherche-Développement	+257 69 380 265
Mazarahisha Daniel	Directeur du Bureau Provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage à Bujumbura	+257 79 340 736
Lin Muvandimwe	Directeur Exécutif de Empowering Response Burundi (ERB : ONG prestataire de services dans la province de Bujumbura)	+257 79 934 920
Rwasa Cyprien	ERB : Responsable des activités des CEP dans la province de Bujumbura	+257 69 254 031
Bizindavyi Evariste	Responsable de la mise en œuvre des activités du projet GCP/BDI/037/LDF au sein de l'ONG Réseau Burundi 2000 prestataire des services dans Bujumbura-Mairie	+ 257 62 454 820
Aimée Christian Nibigira	Responsable du Suivi-évaluation dans l'ONG Réseau Burundi 2000 prestataire des services dans Bujumbura-Mairie	+257 61 61 30 61

Ndanezerewe Ferdinand	Secrétaire Permanent de la commune Kabezi	+257 69 537 164
Ndikumana Ferdinand	Conseiller Technique en charge du Développement en commune Kabezi	+257 69 537 164
Nibizi Célestin	Conseiller Technique en charge du Développement en commune Mutambu	+257 69 345 540
Munezero Aimé Pacifique	Conseiller Technique en charge du Développement en commune Kanyosha	+257 69 810 731
Nsabimana eric	Conseiller Technique en charge du Développement en commune Nyabiraba	+257 69 507 438
Ndabagoye Vénuste	Conseiller Technique en charge du Développement en commune Muha	+257 69 123 022
Frédéric	Conseiller Technique en charge du Développement en commune Mukaza	+ 257 918 870
Ndikumana Jacqueline Banyankiyubusa Générose Habonimana Vianney Harerimana Jeanne Ntunzwenimana Jean paul Hakizimana Béatrice Havyarimana Désiré Nduwayo Léocadie Nijimbere Jacqueline Ntahonkuriye Pascal Ndoyizye Jean de Dieu Hakizimana Léonie Nkeshimana Célestin Nzeyimana Géraldine Igiraneza Cynthia Hakizimana Emmanuel Ndayisenga Rockey Nshimirimana Espérance Nzosabira Thomas (commune Muha Bujumbura-Mairie) Ntungumburanye Fabrice Nduwayezu Daniel Habarugira Fébronie		

Ndabihawenimana Emmanuel Bitangimana Filex Ndayishimye Melchior		

F. Liste des documents examinés

1. Request for GEF CEO endorsement
2. FAO–GEF project preparation grant document
3. GEF-approved project document and any updated approved document following the inception workshop, with latest budgets showing budget revisions
4. Project inception report
5. Six-monthly FAO PPRs
6. Annual Workplans and budgets (including budget revisions)
7. All annual GEF PIR reports
8. All other monitoring reports prepared by the project
9. Documentation detailing any changes to the project framework or components, such as changes to originally designed outcomes and outputs
10. List of stakeholders
11. List of project sites and site location maps (for planning mission itineraries and fieldwork)
12. Execution agreements under OPIM and letters of agreement
13. Minutes of the meetings of the PSC, FAO PTF and other relevant groups
14. Any ESS analysis and mitigation plans produced during the project design period and online records on FPMIS
15. Any awareness-raising and communications materials produced by the project, such as brochures, leaflets, presentations for meetings, project web address, etc.
16. FAO policy documents in relation to topics such as FAO Strategic Objectives and gender
17. Finalized GEF focal-area tracking tools at CEO endorsement, as well as updated tracking tools at mid-term for GEF-5 projects (and for GEF-6 and GEF-7 projects with Biodiversity Focal Area (BD) Objective 2 and management of protected areas) and/or review of contribution to GEF-7 core indicators (retrofitted) for GEF-6 projects, and GEF-7 core indicators for GEF-7-approved projects, as defined in the Core Indicators Worksheet (GEF, 2019a)
18. The GEF Gender Policy (GEF, 2017), GEF Gender Implementation Strategy (GEF, 2018a), GEF Guidance on Gender Equality (GEF, 2018b) and the GEF Guide to Advance Gender Equality in GEF Projects and Programmes (GEF, 2018c)

G. Agenda de la mission de revue à mi-parcours

• Briefing sur les conclusions préliminaires de l'EXMP suite à la (les) mission(s) sur le terrain	03 Août 2022
• Première version du rapport	19 Août 2022
• Revue interne	19- 22 Août 2022
• Revue externe	
• Restitution aux membres du comité de pilote	05-12 septembre 2022
• Rapport final de l'EXMP	12 septembre 2022
• Résumé exécutif	15 septembre 2022

H. Questionnaire utilisé

■ Outil 1. Cliché d'Évaluation /approche de MEO Globale

Nom / description du Group interviewé _____	Date _____	
Colline _____	Commune _____	Province _____

Lorsque les personnes interviewées ne connaissent pas la réponse ou que la réponse n'est pas applicable, marquez 0. Les réponses doivent être fournies dans les cases ombrées sur la droite.

No.	Note	0	1	2	Note finale
	Questions d'évaluation liées au Contexte /pertinence				
1	Les activités du projet sont-elles conformes aux priorités, plans ou projets nationaux ou locaux	Il n'y a aucune connaissance des activités réalisées dans le cadre de ce projet	Il y a des activités réalisées, mais les personnes interrogées ne savent pas comment elles ont été planifiées	Les personnes interrogées peuvent expliquer les activités réalisées et décrire la conformité avec plans ou projets nationaux ou locaux	
2	Le projet fait il suite à une requête spécifique de la part des communautés, des collectivités ou du gouvernement	Il n'y a pas de liens véritables entre le projet et les besoins des communautés, des collectivités ou de l'Etat	Certaines des activités des projets répondent à certaines attentes pressantes des communautés, des collectivités et de l'Etat	La quasi-totalité des actions du projet répondent à des attentes pressantes des communautés des collectivités et de l'Etat	
3	Avez-vous été associés directement ou indirectement à la formulation des actions	Non, nous n'avons pas été associé ou nous ne savons pas sur quelles base les	Nous avons participé en mettant à disposition	Nous avons fournis l'information de base pour la formulation du projet et nous nous sommes prononcés sur la	

No.	Note	0	1	2	Note finale
	du projet en tant que parties prenantes	actions ont été identifiées et formulées	l'information de base à notre niveau	pertinence des actions envisagées	
Questions d'évaluation liées au processus					
4	Les activités sont-elles effectuées tel que planifiées	Il n'y a aucune connaissance des activités réalisées dans le cadre du projet	Il y a des activités réalisées, mais les personnes interrogées ne sont pas comment elles ont été planifiées	Les personnes interrogées peuvent expliquer les activités réalisées et décrire certaines des actions qui ont été planifiées	
5	Comment les activités mise en œuvre devaient-elles être conçues pour mieux fonctionner?	Les activités mises en œuvre ne traduisent pas les préoccupations des bénéficiaires	Certaines activités mériteraient d'être revues avant de passer à la mise en œuvre pour mieux correspondre aux besoins des bénéficiaires	Les activités du projet ont été bien conçues et correspondent aux préoccupations des bénéficiaires	
6	Quels enseignements peut-on tirer de la façon dont se déroule le projet	Déroulement non conforme à la planification initiale (Activités mise en œuvre non planifiées)	Déroulement peu conforme à la planification initiale	Déroulement conforme à la planification initiale	
7	À quel point les parties prenantes sont-elles satisfaites de leur intervention dans ce projet	Il n'y a pas d'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre ou des activités du projet	Les parties prenantes sont de temps en temps impliquées mais ne participent pas tellement dans la mise en œuvre	Les représentants des parties prenantes prennent part à la mise en œuvre	
Questions d'évaluation liées aux résultats prévisionnels du projet					

No.	Note	0	1	2	Note finale
9	À quel point les parties les sites et populations cibles semblent touché à cette date	Moins de 50% des bénéficiaires visés seront atteints	50-75% des bénéficiaires visés seront atteints	Plus de 75 % des bénéficiaires visés seront atteints	
10	Le projet a-t-il procuré les services prévus à l'échéance ?	Les services prévus par le projet ne seront pas fournis	Quelques services prévus par le projet seront fournis	Un bon nombre de services prévus par le projet seront fournis	
11	Les activités mènent telles aux produits attendus ?	Les activités mises en œuvre ne permettent pas d'accéder aux produits/résultats attendus	Les activités mises en œuvre permettront d'accéder à quelques produits/résultats attendus	Les activités mises en œuvre permettront d'accéder la plupart des produits/résultats attendus	
12	Y a-t-il des produits/résultats inattendus ?	Tous les résultats/produits du projet ont été initialement prévus	Il y a quelques résultats/produits inattendus	Il y a un bon nombre de produits/résultats inattendus	
Questions d'évaluation liées aux résultats/impacts prévisionnels					
13	Les bénéficiaires auront -ils des changements dans leur qualité de vie (compétences, connaissances, pratiques gains)	Il n'y aura pas de changements prévisibles dans dans leurs qualité de vie (compétences, connaissances pratiques, gains)	Il y aura eu quelques changements dans, dans leurs qualité de vie (compétences, connaissances, pratiques, gains)	Il y aura des changements notables dans dans leurs qualité de vie (compétences, connaissances, pratiques, gains)	
14	Quels sont les niveaux et champs probables de changements auxquels le projet parviendra ?	un changement sur au plus un des domaines d'intervention visés	Un changement dans quelques domaines d'intervention visés par le projet	Un changement dans tous les domaines d'intervention visés par le projet centrale/déconcentrée, les donateurs	

No.	Note	0	1	2	Note finale
15	Est-ce que le projet a permis de développer de meilleur réseautage et de meilleurs partenariats?	Nous n'avons pas pu établir des partenariats collaboration	Nous avons établis des partenariats avec un type de partenaire (collectivités, CBO, OSC, privé, étatique etc.)	Nous travaillons avec plus d'un partenaire nationaux et des partenariats transfrontaliers	
16	Les interventions du projet évoluent elles vers les préoccupations pour lesquelles il a été initié ?	Les préoccupations de départ auxquelles les interventions ont permis de répondre sont très infimes par rapport à celles restées sans issues	Les interventions ont permis de répondre à certaines préoccupations de départ mais les besoins existent toujours	Les interventions ont permis de répondre à la quasi-totalité des préoccupations de départ	
17	Y aurait-il des besoins apparentés né au cours de la mise en œuvre du projet qui n'étaient pas planifiés	Les besoins apparentés qui ont émergé sont plus importants que les besoins initiaux	Quelques besoins apparentés ont émergés à l'issue des interventions	Les besoins apparentés ayant émergés à l'issue des interventions sont négligeables	
Questions d'évaluation liées à d'autres possibilités et aux enseignements tirés					
18	Qu'est-ce qui aurait pu être fait différemment afin que le projet puisse être réalisé de manière plus efficace?	Toutes les étapes (de l'initiation à la mise en œuvre) et composantes (coordination et gestion, investissements et réalisations) du projet auraient pu être faites autrement	Certaines étapes et composantes du projet auraient pu être exécutées autrement	Les étapes et options retenues par le projet sont efficaces	
19	Quels changements importants devraient être apportés au projet pour mieux réaliser ses objectifs	Les changements importants doivent concerner toutes les étapes (de l'initiation à la mise en œuvre) et composantes (coordination et gestion, investissements et réalisations) du projet	Les changements importants doivent concerner certaines étapes (de l'initiation à la mise en œuvre) et composantes (coordination et gestion, investissements et réalisations) du projet	Les étapes et composantes du projet devraient être maintenues	

No.	Note	0	1	2	Note finale
20	Quels résultats faut-il envisager si une organisation veut répéter ce projet ou en entreprendre un semblable?	Aucun des résultats ou domaine de résultats du projet n'est reproductible	Quelques résultats/domaines de résultats sont susceptibles d'être reproduits ou mis à l'échelle	La plupart des résultats/domaines de résultats sont susceptibles d'être reproduits ou mis à l'échelle	
Question	Commentaires Supplémentaires et Documentation illustrative				
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					

No.	Note	0	1	2	Note finale
14					
15					
18					
19					
20					

■ **Outil 2. Cliché d'Evaluation –Efficacité de progression vers les résultats escomptés**

Nom / description du Group interviewé _____ Date _____
 _____ colline _____ Commune -----Province _____
 Interviewé _____ contact _____
Les réponses doivent être fournies dans les cases correspondantes aux colonnes Bujumbura et Bujumbura Mairie

Logique projet/ (Référence AMAT)	Modalités	Score	Province de Bujumbura	Bujumbura Mairie	Commentaires et illustrations
---	-----------	-------	-----------------------	------------------	-------------------------------

Composante 1 : Renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour intégrer l'ACC aux politiques, stratégies et plans

Résultat 1.1: Renforcement de la capacité à mettre en œuvre les priorités d'ACC de la PNCC et de la SNPACC au niveau local, régional et national

Est-ce que la base des connaissances pour mises à la disposition des partenaires, et aussi du gouvernement du Burundi et d'autres acteurs intervenant dans la région et le pays (ONG, autres projets, etc.) ont été étoffée par le projet	Cartographie des ressources naturelles et de leur évolution dans le contexte du changement climatique	1			
	Évaluation des services écosystémiques et des systèmes agraires existants et de la gouvernance des écosystèmes	2			
	Identification des opportunités de restauration des écosystèmes et paysages agraires dégradée	3			
	Intégration des considérations relatives au changement climatique aux plans de développement communaux/conception et MEO d'un plan d'action sur l'agro biodiversité	4			
Le projet a-t-il permis de développer la sensibilisation et les capacités en matière d'AIC dans les institutions au niveau national, régional et local	Collaboration et synergie avec des projets de référence dans les secteurs « à l'épreuve du climat ».	1			
	Mobilisation des capacités et compétences générées par d'autres projets	2			
	Support de diffusion de pratiques et des itinéraires techniques capitalisées par d'autres partenaires « un manuel sur la gestion participative des bassins versants et le contrôle et l'érosion »	3			

	Mécanisme de coopération sur l'ACC et la GIRN pour garantir que les mesures d'ACC sont cohérentes chez ces multiples acteurs à travers une approche de l'adaptation au CC fondée sur les écosystèmes	4			
	Mise en œuvre de la stratégie d'harmonisation des CEP (CP1- institutionnalisation et CP4- durabilité) fixer des lignes directrices pour les CEP dans l'ensemble du pays	5			
Composante 2 : Amélioration de la résilience climatique des agroécosystèmes					
Résultat 2.1: Amélioration de la résilience des agroécosystèmes et populations par une meilleure capacité de mise en œuvre de l'ACC/AIC					
Comment le projet a-t-il contribué à développer les capacités techniques et opérationnelles de résilience	Développement du matériel de formation tenant compte du genre	1			
	Formation des acteurs -les directeurs de programmes, maîtres formateurs, agents de vulgarisation et facilitateurs,	2			
	Mise en œuvre de 300 CEP dans quinze collines couvrant les quatre communes ciblées	3			
Résultat 2.2: Atténuation des risques climatiques grâce aux outils d'aide à la décision et à la gestion					
Le projet a-t-il encouragé ou appuyer l'émergence d'outils d'aide à la décision et à l'action	Amélioration des flux d'informations sur les précipitations et événements climatiques fournis aux agriculteurs par les services météorologiques, à la fois par le biais des CEP et grâce à des systèmes de TIC,	1			
	Mise en œuvre du plan d'action sur l'agro biodiversité en établissant des pépinières d'arbres et en facilitant les échanges avec d'autres producteurs.	2			
	Réhabilitation des forêts dégradées et des berges de rivières et en habilitation des communautés à gérer leurs ressources naturelles	3			
Composante 3 : Amélioration des moyens d'existence des communautés par le renforcement et la diversification des chaînes de valeur rurales					
Résultat 3.1: Déploiement par les communautés d'un ensemble diversifié de stratégies de subsistance résilientes dans les zones du projet					
Y a-t-il des stratégies de subsistance résilientes des communautés que le projet a permis de restaurer ou de renforcer dans les zones d'intervention ?	Identification des opportunités les plus valables de développement de chaînes de valeur, qui renforceront la résilience des communautés des	1			
	Interventions spécifiques dans l'ensemble de la chaîne de valeur (unités de stockage, réfrigération, transformation, ou autres)	2			
	Formations connexes (pour des compétences en commercialisation ou comptabilité, par exemple	3			

	Organisation et/ou renforcement, des groupements pré coopératifs ou coopératifs en s'appuyant sur les CEP pour permettre leur participation active à la chaîne de valeur en tenant compte de la dimension de genre	4			
SCORE TOTAL DU POSSIBLE					
POURCENTAGE DU POSSIBLE					

Q110	Quelles sont les principales activités du ménage ?	Agriculteur	1
		Eleveur	2
		Pêcheur	4
		Chasseur	5
		Maraîcher.....	6
		Bûcheron.....	7
		Autre (à préciser)	8

SECTION 2. ADAPTATION ET BESOINS EN INFORMATIONS AGRO MÉTÉOROLOGIQUES

Q201	Aviez-vous accès à des informations agro météorologiques/climatique dans le cadre de la gestion de vos exploitations agropastorales grâce au projet ?	Oui→ 1 Non→ 2 NSP.....→ 9
Q202	Ces informations correspondent-elles à vos besoins ?	Oui→ 1 Non→ 2 NSP.....→ 9
Q203	Appliquez-vous ces informations agro météorologiques reçues ?	Oui→ 1 Non→ 2 NSP.....→ 9
Q204	Quel type d'informations agro météorologiques vous voulez recevoir ?	A ⁷ → 1 B ⁸ → 2 C ⁹ → 3 D ¹⁰ → 4 E ¹¹ → 5 F ¹² → 6 G ¹³ → 7
Q205	Comment voulez-vous que ces informations soient diffusées ?	Radio / Télévision →1 Radio rurale / locale →2 Journaux →3 Internet →4 Crieur public →5 Autre (préciser) →9

SECTION 3 : PRATIQUES AGRO-PASTORALES VULGARISÉES A TRAVERS LES CHAMPS ECOLES (CEP)

Num.	Libelle de la question	Modalités
------	------------------------	-----------

⁷ Prévision des conditions météorologiques pour la réalisation des travaux agricoles

⁸ Prévision des risques de gel

⁹ Prévision des risques de développement de certaines maladies liées au climat

¹⁰ Suivi du bilan hydrique des sols

¹¹ Suivi des sommes de températures en liaison avec le calendrier de développement des plantes

¹² Etudes agro climatiques diverses pour le choix des cultures, des variétés et des régions d'implantation les mieux appropriées en fonction de leurs exigences éco climatiques

¹³ Autres informations non énumérées ci-dessus (préciser dans ce cas)

Q301	Connaissez-vous ou aviez-vous une expérience de champs école paysan dans votre localité ?	Oui → 1 Non → 2 NSP..... → 9
Q302	Dans votre expérience de champs école paysan, aviez-vous travaillé ou prévoyez-vous travailler avec une diversité de semences (ou banque phylogénétique) ?	Oui → 1 Non → 2 NSP..... → 9
Q303	Dans votre expérience de travail dans le champ école paysan, aviez-vous accès à l'appui conseil des services techniques (agriculture, élevage, environnement) ?	Oui → 1 Non → 2 NSP..... → 9
Q304	Connaissez-vous les technologies d'adaptation vulgarisée ou susceptible d'être vulgarisées à travers les Champs Ecoles Paysan ?	Oui → 1 Non → 2 NSP..... → 9
Q305	Avez-vous eu à adopter des systèmes intégrés de production cultures/arbres/élevage vulgarisés à travers le CEP	Oui → 1 Non → 2 NSP..... → 9
Q306	Avez-vous eu à modifier les systèmes de production que vous vulgarisez à travers les exploitations ou les CEP pour prendre en compte les effets des changements climatiques	Oui → 1 Non → 2 NSP..... → 9
Q307	Y 'a-t-il de nouveaux types de systèmes intégrés de production que vous vulgarisez ou vous compter vulgariser à travers de CEP pour prendre en compte les effets des changements climatique	Oui → 1 Non → 2 NSP..... → 9
Q307	Quelles sont les nouvelles sources de revenus annuels de votre exploitation suggérées ou appuyé par le projet ?	Agriculture ☐ 1 Elevage ☐ 2 Pêche ☐ 4 Chasse ☐ 5 Maraîchage ☐ 6 Tourisme ☐ 7 Produit Forestier Non Ligneux 8 Apiculture ☐ 9 Activités artisanale ☐ 10

		Autres (à préciser) 11
Q309	Aviez-vous accès aux informations exactes météorologiques et climatiques qui sont mises à jour et orientées vers le producteur agricole ?	Oui → 1 Non → 2 NSP..... → 9
Q310	Enumérez les différents types de technologies d'adaptation qui vous ont été transférées	1..... 2..... 3..... 4..... 5..... 6.....

Liens test vers les outils

Ces liens constituent des liens tests pour permettre aux cibles de se familiariser avec les outils de collecte et voir comment ils fonctionnent. Lorsque la cible s'estime prête on lui en verra le lien de collecte qui correspond à sa catégorie : Les trois catégories ciblées sont (i) le personnel de projet y compris l'équipe de supervision au niveau de la FAO, (ii) les membres du comité de pilotage du projet, (iii) les communautés bénéficiaires du projet y compris communes et collines devant héberger les sites des CEP

<https://ee.kobotoolbox.org/preview/Fwd1buCY>

<https://ee.kobotoolbox.org/preview/vCtPBLFb>

<https://ee.kobotoolbox.org/preview/6PW08ppU>

